

Mme Harvey a trouvé un chez-soi qu'elle ne veut plus abandonner

(2)

par Roger BELLEFEUILLE

"Je ne peux pas me sentir mieux qu'ici...c'est même mieux qu'à l'hôtel. J'ai beaucoup pleuré au début. Mais on s'habitue à tout finalement...même au départ de la voisine de chambre qui s'éteint dans son lit".



Mme Hilda Harvey "logée" à l'Hôtel-Dieu de Québec depuis deux ans et demi. Veuve au cœur "libre" comme elle dit, sa chevelure s'orne de quelques fleurs...côté droit. Son âge est un secret qu'elle ne veut partager.

Autonome dans son fauteuil roulant, elle va d'un étage à l'autre, s'arrête prendre un café au casse-croûte, va faire fumer "les vieux" pour les empêcher de mettre le feu par inadvertance. Membre du comité de l'hôpital sur les soins prolongés, elle est les oreilles et la voix des autres bénéficiaires, dits chroniques, au nombre d'une centaine à l'Hôtel-Dieu. Autour de 18 pour 100 du taux d'occupation de l'établissement.

Cet hôpital est devenu pour Mme Harvey, comme pour les autres, son chez-soi qu'elle ne veut plus quitter...parce que ses jambes ne la portent plus, que les "gardes sont bien fines" et que le médecin n'est jamais trop loin.

La présence de tels malades et les restrictions budgétaires sont les deux réalités les plus préoccupantes à l'Hôtel-Dieu comme dans tous les autres établissements

hospitaliers de soins de courte durée par les temps qui courent.

Les médecins se plaignant que leur présence continue et trop nombreuse ampute l'hôpital de lits qui devraient servir avant tout à des cas de courte durée. Une présence un peu encombrante aussi parce qu'elle cadre mal dans un système de production de soins et de services pensés et organisés pour des gens qui rentrent et qui sortent. Et qui sont remplacés par d'autres.

Des bénéficiaires nécessairement insécurisés dans ce milieu. Ils se sentent tolérés, tout au moins. Ils "jouent" donc aux grands malades.

Nulle surprise qu'ils aient tendance à exagérer leurs malaises, à en parler beaucoup et souvent, à se réfugier dans un univers physique de plus en plus limité. Un malade ne doit pas avoir l'air trop bien portant, explique, avec compréhension, Mme Hélène Lavoie, infirmière-chef. Comme cette autre dame, paralysée du côté gauche, dont les seuls contacts avec l'extérieur est sa fenêtre du 13e étage, tout près de son lit. Le même pay-

sage extérieur et intérieur, jour après jour, jusqu'à la fin.

Un dilemme

L'Hôtel-Dieu ne s'est pas encore résolu à "ghettosier" ces patients ou à les regrouper. Pour le moment, ils sont placés ici et là dans diverses unités de soins.

"A moins que le ministère des Affaires sociales n'impose d'office cette formule, ce sera le statu quo", soutient le Dr Jacques Dumond, président du conseil des médecins et dentistes.

"Lorsqu'il est question de patients maltraités, ce sont toujours des malades chroniques âgés ou des malades en psychiatrie", signale le Dr André Pothier, directeur des services professionnels. Les plus vulnérables, donc! Il ne faut pas jeter la pierre trop rapidement au personnel. Avoir soin de jour en jour de malades gâteux et incontinents, à la frontière de la condition légume, sans perspective d'amélioration ou de départ, est un exercice qui ouvre la voie à la

(Suite à la page A2, 3e col.)

☐ autre texte, page A-9



Après deux ans et demi à l'hôpital, Mme Hilda Harvey s'est habituée à tout et ne veut plus en sortir.

LE SOLEIL

85e année, no 131

70 pages 5 cahiers • •

QUÉBEC, LUNDI 1ER JUIN 1981

Livraison à domicile

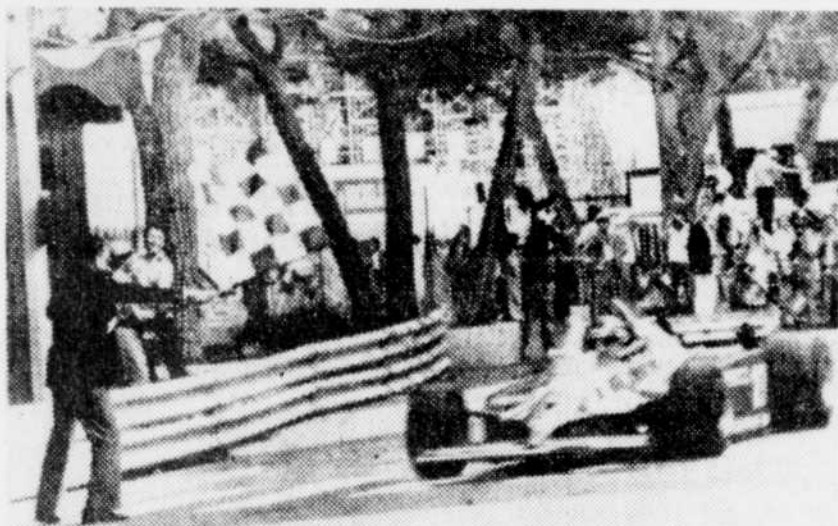
• • (6 jours) \$1.85

30¢

lundi

Villeneuve: 1re victoire en 2 ans

page B-1



UPI

Gilles Villeneuve traverse la ligne d'arrivée avec sa Ferrari au Grand Prix de Monaco, après avoir devancé l'Australien Alan Jones dans les derniers tours de l'épreuve.

Rogers et les Expos ont vaincu Pittsburgh

page B-1

Mme Fabienne Fraiche est remariée

Mme Fabienne Fraiche a épousé son fiancé, M. Daniel Roy, quelques heures avant l'échéance de son droit de séjour au Canada. page A-3

Provigo au premier rang

En prenant aujourd'hui le contrôle des supermarchés Dominion de la région de Québec, Provigo s'arroge le premier rang devant Steinberg parmi les détaillants en alimentation au Québec et promet, comme conséquence de cette évolution, de réduire ses prix de 2 pour 100 sur 1,200 articles d'épicerie. page D-2

De quoi perdre la boule

WAWA, Ontario (PC) — Les policiers essaient de retrouver la trace du propriétaire d'un sac pour boule de quille qu'un motocycliste a ramassé sur la Transcanadienne, à environ 170 km au nord de Sault-Sainte-Marie.

Jusqu'à maintenant, c'est le contenu du sac qui les a intrigués. A l'intérieur se trouvait un boa constrictor long d'un mètre et demi.

Les policiers ont envoyé le serpent au ministère des Ressources naturelles pour qu'il le garde en sécurité jusqu'à ce que son propriétaire le réclame.

sommaire

Annonces classées	D-5 à D-20
Arts et spectacles	A-13 à A-15
Bandes dessinées	D-18
Bridge	D-20
Carrières et professions	A-16
Décès	D-21
Economie-finances	D-2
Editorial	A-6
Feuilleton	A-15
Horoscope	D-20
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-21
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-19
Où aller à Québec	A-15
Page des lecteurs	A-8
Page documentaire	A-7
Patron	D-17
Pierre Champagne	A-12
Sport	B-1 à B-7
Télévision	A-14

météo

Ensoleillé avec passages nuageux, aujourd'hui et demain. détails, page D-5

Bengladesh: rebelles capturés

Le coup d'Etat avorte

(D'après AP, AFP et PC) — La rébellion au Bangladesh est terminée. Les auteurs du coup d'Etat avorté, marqué par l'assassinat du président Zia ur-Rahman, ont été capturés après avoir été en fuite pendant quelques heures.

Méne par le général Mansour Ahmed, le putsch n'a pas réussi à rallier l'ensemble des garnisons du pays.

Aux premières heures du matin, les forces loyales au vice-président Abdus Sattar, haut magistrat qui a légalement pris la succession du président assassiné au début du dernier week-end, sont entrées à Chittagong où les combats, depuis samedi, auraient fait une cinquantaine de morts entre loyalistes et rebelles.

La radio de Chittagong qui depuis deux jours était passée aux mains des rebelles, a recommencé à relayer ce matin la radio nationale de Dacca et elle a annoncé que les activités de la deuxième ville du pays et de son port avaient repris leur cours normal.

Pour les observateurs, l'assassinat du président du Bangladesh est un coup porté à l'Inde qui avait soutenu militairement, il y a dix ans, le soulèvement de cette ancienne province orientale du Pakistan et son accession à l'indépendance.

M. Zia ur-Rahman, estimé les analystes indiens, a été assassiné parce qu'il voulait ménager d'une part, les partisans du père fondateur du Bangladesh, Mujibur Rahman, ami de Mme Indira Gandhi assassiné en août 1975, et d'autre part les éléments les plus anti-indiens et les plus pro-islamiques de son armée.

C'est croit-on, le retour à Dacca, le mois dernier, après 5 ans d'exil en Inde, de la fille aînée de Mujibur Rahman, Mme Hasina Wazedm aujourd'hui présidente du principal parti d'opposition, "Awami League", qui a provoqué l'assassinat du président.

A un certain moment, on a cru

(Suite à la page A2, 2e col.)

Week-end d'anarchie à Halifax

HALIFAX (d'après PC, UPC) — La pluie, le froid, la fatigue ont eu raison au moins provisoirement de la vague de violence qui secoue la ville de Halifax depuis que son corps policier s'est mis en grève vendredi.

Néanmoins, tant les grévistes que leur employeur sont restés sur leur position se blâmant les uns et les autres d'être responsables des désordres qui, vendredi et samedi soirs, ainsi que hier après-midi, ont fait plusieurs blessés, provoqués l'arrestation de près d'une trentaine de personnes et des dégâts matériels considérables. Aucune négociation n'est dans l'immédiat prévue entre les deux camps.

Près de la centrale de police, hier après-midi, des gens ont crié au "scab" alors que des agents plaçaient des barrières. La foule et des piqueteurs ont acclamé les voyous qui, la veille, avaient mis une des rues commerciales du centre ville pratiquement à feu et à sang. Les voyous furent finalement dispersés par des bombes lacrymogènes.

Seuls 80 agents de la GRC et policiers cadres municipaux assurent l'ordre dans la ville de 119,000 habitants laissée à son sort par les 200 policiers municipaux qui ont abandonné le travail vendredi.

Les incidents furent nombreux (Suite à la page A2, 1re col.)



UPC

Quand le chat n'est pas là...

Plusieurs jeunes s'en sont donné à cœur joie samedi soir à Halifax alors que la ville, privée de ses policiers en grève, était pratiquement laissée à elle-même. Une consommation excessive d'alcool est de toute évidence une cause du débordement de violence qui a plongé dans la stupeur la population d'Halifax. Ici, trois fêtards s'amusent du haut de l'affiche de la sûreté municipale située devant la centrale de police.

Un raz-de-marée des socialistes prévu en France

PARIS (d'après AP et NYTNS)

— A deux semaines des élections législatives françaises, il semble acquis que le Parti socialiste de François Mitterrand effectuera un véritable raz-de-marée tandis que les communistes de Georges Marchais subiront une perte de terrain qui se traduira par une diminution de quelque 50 pour 100 de leur représentation.

Aux élections à la présidence, les socialistes ont reçu l'appui de plus de 26 pour 100 des électeurs, au premier tour, tandis que le Parti communiste, jadis fer de lance de la gauche française, n'a recueilli que 15 pour 100 des faveurs populaires.

Un sondage IFOP réalisé les 25 et 26 mai pour le compte de l'hebdomadaire "Le Point" révèle que 36 pour 100 des intentions de vote vont au Parti socialiste et au Mouvement des radicaux de gauche (MRG), au premier tour, tandis que l'ancienne majorité perd encore du terrain avec 40,5 pour 100 des intentions de vote. Les communistes obtiendraient 14 pour 100 et l'extrême gauche 2,5 pour 100, ce qui fait un grand total de 52,5 pour 100 pour la gauche.

Il y a un peu moins de deux semaines, l'ancienne majorité enregistrait 42 pour 100 des intentions de vote, ce qui traduit donc une nouvelle perte pour le parti giscardien, le Rassemblement pour la République (RPR) de Jacques Chirac et l'extrême droite.

Le nouveau président de la France, M. François Mitterrand, a déclenché, au lendemain du scrutin présidentiel, des élections législatives afin d'obtenir en Chambre la majorité nécessaire à la réalisation de ses engagements.

L'alliance du Parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche, confirmée dans le gou-

vernement formé par le nouveau premier ministre Pierre Mauroy, se voit créditer de 36 pour 100 des intentions de votes, dans ce nouveau sondage et n'effectue aucun recul par rapport aux dernières vérifications des sentiments populaires. Le Parti socialiste unifié et l'extrême gauche perdent un demi-point et les écologistes en gagnent un. Le pourcentage de "ceux qui ne se prononcent pas" (12 pour 100) a diminué de un point.

Dans le détail, le parti de l'ancien président français, Union pour la démocratie française, perd deux points et le RPR (17 pour 100) recule d'un point et demi. L'extrême droite (5 pour 100) remonte de deux points.

Au deuxième tour de scrutin, le 21 juin, dans l'hypothèse où un candidat communiste serait opposé à un candidat de la majorité sortante (RPR ou UDF), il recueillerait en moyenne 30 pour 100 des suffrages contre 50 pour 100 pour le représentant de l'ex-majorité. Par contre, si un candidat socialiste se trouvait face à ce candidat, il obtiendrait 50 pour 100 des voix contre 38 pour 100 pour son adversaire.

Si 23 pour 100 des personnes sondées souhaitent que l'ancienne majorité obtienne la majorité à l'issue des législatives, 12 pour 100 seulement pensent que ce sera effectivement le cas. Par contre, 37 pour 100 souhaitent une majorité de gauche et 42 pour 100 le prévoient.

Par ailleurs, 58 pour 100 des électeurs pensent qu'il y aura des ministres communistes dans le gouvernement formé après les législatives. 25 pour 100 sont persuadés du contraire et 17 pour 100 ne se prononcent pas.

(Suite à la page A2, 5e col.)

LES GAGNANTS MARK TEN



GILLES VILLENEUVE, sur Ferrari, a remporté la palme du Grand Prix de Monaco. La dernière victoire du brillant athlète québécois remontait à Watkins Glen en 1979.

Hier au stade olympique, les Expos, avec l'aide d'un Steve Rogers impeccable, ont vaincu les Pirates de Pittsburgh. PITTSBURGH 1-6-0 MONTREAL 5-9-0

A Chicago, sur le terrain du Wrigley Field, le puissant Sting, l'équipe à battre cette année, a blanchi le Manic de Montréal. MANIC 0 STING 2



AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette Mark Ten Filtre Régulier: Goudron: 16 mg. Nicotine 1.2 mg./Mark Ten Légère Régulier: Goudron: 12 mg. Nicotine 0.9 mg.



Représentant de l'OLP assassiné

M. Naim Khader, représentant de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) en Belgique, a été tué ce matin dans une rue de Bruxelles, près de son bureau. Il a été touché de cinq balles de gros calibre. La voiture de l'agresseur, portant une immatriculation allemande, a été prise en chasse par un voisin, auquel se sont joints, plus tard, des véhicules de police. Un suspect aurait été arrêté.

Le Soleil, Reynold Lavoye

L'avenir de Joe Clark est toujours incertain

OTTAWA (D'après PC et UPC) — L'avenir de M. Clark comme chef du Parti progressiste-conservateur demeure incertain à la suite de la réunion, en fin de semaine, de l'exécutif du parti où il n'en a pas été question officiellement.

L'avocat montréalais Peter Blaikie, qui vient d'entrer en fonction comme président, a déclaré à la presse que l'on avait décidé de se calmer pour l'instant et d'éviter toute discussion publique de ce sujet.

L'avenir de M. Clark est en cause depuis qu'en février, à une assemblée générale du parti, un tiers des délégués ont réclamé un congrès de direction.

M. Clark lui-même a déclaré en fin de semaine que la question semblait intéresser surtout les moyens d'information et que, pour sa part, il voulait seulement conduire une opposition efficace contre un mauvais gouvernement libéral.

En privé M. Blaikie a fait part à M. Clark d'une tournée de trois mois qu'il a entreprise pour discuter dans tout le pays de diverses questions, y compris la direction du parti. Il a admis qu'un tiers des membres désirent toujours un congrès.

Lasalle nie

Le chef de l'Union nationale, M. Roch LaSalle, a nié hier avoir l'intention de se présenter à l'investiture conservatrice pour la partition dans le comté de Joliette, lorsque le premier ministre y annoncera le déclenchement d'une élection.

Invité à commenter une nouvelle du quotidien Le Soleil, qui rapportait jeudi que M. LaSalle pourrait effectuer un retour sur la scène fédérale à l'occasion de cette élection partielle, M. LaSalle a simplement laissé tomber: "C'est une rumeur sans fondement", au cours d'une entrevue téléphonique à La Presse Canadienne.

"J'ai rencontré le chef conservateur Joe Clark à Ottawa, mercredi dernier, et je lui ai notamment dit que je n'ai pas l'intention de revenir", a dit M. LaSalle.

Par ailleurs, un dîner-bénéfice dans un club privé de Montréal marquera officiellement le retrait de la politique active de M. Roch LaSalle, qui avait quitté son poste de député fédéral pour tenter vainement de ressusciter l'Union nationale.

M. LaSalle sera l'hôte du président de la compagnie IOC, M. Brian Mulroney, au prestigieux Mount Stephen Club pour un dîner à \$250 le couvert.

Les profits du repas serviront à défrayer une partie des dépenses électorales de M. LaSalle et à donner un surcroît à sa formation politique en difficultés financières.

Soirée sur les détenus québécois à l'étranger

Le Groupe de défense des droits des détenus de Québec (GDDQ) tiendra une réunion ce soir relativement à la question des Québécois détenus au Pérou. Un bilan sera fait des activités menées jusqu'à aujourd'hui et le voyage de représentants du GDDQ au Pérou sera étudié. Toutes les personnes qui ont déjà participé aux réunions sont invitées, ainsi que les parents, amis, et toute personne intéressée de près ou de loin au problème. La réunion a lieu au local du GDDQ au 570 du Roi, dans le quartier Saint-Roch, à 19h30.

Alerte à la bombe sur le pont Pierre-Laporte

Les automobilistes ont eu un aperçu, hier soir, des désagréments qui pourraient se produire advenant la fermeture en même temps des deux ponts qui relient Québec à la rive sud. La circulation a en effet été interrompue pendant une heure environ sur le pont Pierre-Laporte, à la suite d'une alerte à la bombe. Et l'on sait que le vieux pont de Québec subit la réfection de son tablier depuis deux mois.

C'est la sûreté municipale de Québec qui a reçu l'appel à 23h30, d'un individu anonyme lâchant au téléphone: "Le pont Frontenac va sauter à minuit et demi, hos...!"

Alertés, leurs confrères de la Sûreté du Québec, assistés par les policiers de Sainte-Foy, ont préparé im-

médiatement la fermeture simultanée des deux côtés du pont Pierre-Laporte. Bloquée vers minuit, la circulation automobile n'a été permise qu'à 1h10.

Il n'y a pas eu d'embouteillage du côté de Sainte-Foy où les bretelles de sortie étaient nombreuses. Mais du côté de Saint-Romuald, "ça a chauffé pas mal vite" laissent entendre les policiers de la SQ chargés de contenir les automobilistes impatients.

La fameuse bombe n'ayant jamais sauté, le tout est rentré dans l'ordre une vingtaine de minutes après que les barrages eurent été levés. Non sans que plusieurs se soient interrogés sur les choix possibles: Attendre à demain? Prendre le traversier? Rouler jusqu'au pont de Trois-Rivières?

La retraite facultative est prématurée (Laberge)

MONTREAL (d'après PC) — M. Louis Laberge, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, a qualifié de "prématurée" le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale la semaine dernière, supprimant la retraite obligatoire.

Il a expliqué aux 400 délégués d'un colloque de sa centrale sur la retraite, que le projet de loi risque d'accroître le chômage chez les jeunes et de compromettre certains acquis obtenus par quelques syndicats de la province.

Le projet de loi 15, qui devrait être adopté avant que l'Assemblée nationale n'ajourne ses travaux le 19 juin, autoriserait les fonctionnaires québécois et les employés des entreprises à charte provinciale à continuer de travailler une fois atteint l'âge de 65 ans tout en recevant les bénéfices de la retraite.

"Le gouvernement a refusé d'en-

visager les conséquences de son geste", a dit M. Laberge.

M. Laberge craint que les entreprises, où la retraite est fixée à 62 ans, comme c'est le cas dans l'industrie de la pulpe et du papier, ne perdent le bénéfice de cette "conquête" de la classe ouvrière.

Il a affirmé que le vrai problème n'est pas l'âge de la retraite mais l'inadéquation des plans de retraite qui ne peuvent être transférés d'une firme à une autre quand un travailleur change d'emploi.

Les délégués à cette conférence, qui doit se poursuivre jusqu'à mercredi, devraient établir les balises d'une politique de retraite qui, espérent-ils, devraient influencer les auteurs du projet de loi.

La FTQ affirme qu'il y a 560.000 retraités au Québec. Les retraités de 65 ans et plus, soutient-elle, constituent 8,6 pour 100 de la population.

Dernière offre rejetée chez Voyageur Colonial

OTTAWA (PC) — Les travailleurs en grève des autobus Voyageur Colonial Ltée ont rejeté, hier, à une faible majorité, la dernière offre de la société. Commencée le 29 avril, la grève se poursuit donc, paralysant les liaisons routières dans l'est de l'Ontario et au Québec.

M. Laurent St-Pierre, porte-parole des 450 grévistes, a déclaré que 385 travailleurs ont voté à une majorité de 52 pour 100 de rejeter l'offre d'une convention de trois ans qui leur assurait des améliorations sur le plan salarial et social.

"Le comité des négociations avait recommandé l'acceptation de l'offre patronale, et nous avions pensé qu'elle serait adoptée, a dit M. St-Pierre.

Mais la démocratie a parlé et nous nous soumettrons à sa volonté."

Par ailleurs, les négociations pour le renouvellement de la convention collective des 375 chauffeurs québécois de Voyageur, Voyageur 2 et du Grand Express sont toujours dans l'impasse et les syndicats devraient être en mesure de déclencher légalement une grève dans les prochains jours.

Ottawa entend aider les locataires nécessiteux

OTTAWA (PC) — Un projet fédéral de subventions aux locataires dans le besoin sera un des sujets à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'habitation et du logement qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa.

Le ministre fédéral de l'Habitation, M. Paul Cosgrove, a précisé qu'il a bien hâte de connaître l'opinion de ses homologues provinciaux sur ce projet qui pourrait être mis en oeuvre dès le début de 1982.

Plusieurs provinces possèdent déjà leur propre programme de subventions aux locataires et la principale question est de savoir si celui du fédéral peut les compléter.

On s'attend à ce qu'Ottawa propose de verser une allocation mensuelle aux familles dont plus de 30 pour 100 des revenus sont consacrés au paiement du loyer.

Un raz-de-marée...

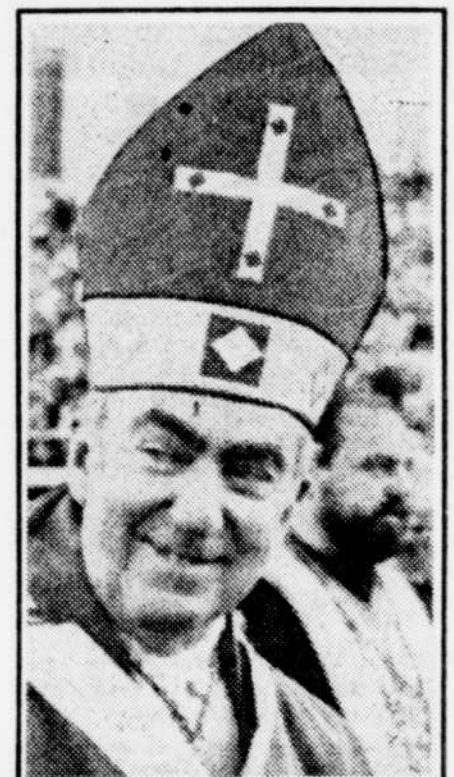
(Suite de la première page)

La faveur des Français pour la gauche est encore illustrée par la cote d'amour des différentes personnalités politiques. Les plus appréciées se situent à gauche et ceux qui ont la moins bonne image de marque sont à droite. Deux exceptions toutefois: 46 pour 100 des Français ont une "bonne opinion" de Jacques Chirac et Simone Veil, pourtant loin derrière Michel Rocard et Pierre Mauroy (respectivement 68 et 67 pour 100). Georges Marchais reste le mal aimé avec un solde positif de 28 pour 100 seulement.

Le fait que 58 pour 100 des

Gagnants à la Super-Loto

TORONTO (PC) — Au tirage de la Super-Loto, dimanche, c'est le numéro 482722 qui a gagné \$1 million. Les cinq numéros suivants ont gagné chacun \$100.000: 316075, 633196, 319186, 731936 et 207247. Le prix de \$10.000 revient au 45515; les \$1.000 au 1913; les \$100 au 178 et le billet gratuit au 98.



Le cardinal Carter paralysé

Le cardinal Emmett Carter, archevêque de Toronto, a de bonnes chances de surmonter la paralysie du côté gauche qui l'a frappé vendredi. Il est hospitalisé encore pour une quinzaine de jours. Mgr Carter est âgé de 69 ans.

Week-end...

(Suite de la première page)

hier à Halifax. Tôt hier matin deux agents de police et un prisonnier ont été blessés dans la collision frontale de deux voitures. Ces policiers, un de la GRC et un officier non syndiqué de la police municipale, n'ont été légèrement blessés. Le prisonnier est retourné en cellule après avoir reçu des soins.

La pire soirée

La soirée de samedi fut la pire de tout le week-end. Une vingtaine de personnes sur les quelque 200 ou 300, dont la plupart étaient visiblement sous l'effet de l'alcool, qui ont pris d'assaut la rue Gottingen, notamment, lançant dans les vitrines des magasins des boîtes postales, des briques, des pierres et tout ce qui leur tombait sous la main, ont été arrêtées. En tout des accusations sont portées contre 27 personnes.

Un magasin de l'Armée du salut, deux débits d'alcool, un commerce de disques et d'instruments de musique ont vu leurs fenêtres fracassées et une partie du matériel dévalisé. Une pharmacie, une épicerie, un magasin de meubles et deux merceries ont été saccagés. Le poste de police principal, sis tout près, a été attaqué par les émeutiers, sous l'oeil impassible des policiers en grève qui avaient établi une ligne de piquetage. Les commerçants, qui disent ne pouvoir évaluer les pertes entendent tenir la ville responsable de l'effondrement de l'ordre à Halifax.

Plusieurs propriétaires de magasins ont fait disparaître les étalages et barricadé leurs fenêtres samedi, tandis que d'autres étaient restés à l'intérieur des établissements pour affronter au besoin les vandales.

Les autorités municipales ont fait savoir qu'elles intentent des procédures juridiques contre le Syndicat des policiers pour qu'il assume le coût des dégâts infligés par les désordres de la fin de semaine à Halifax. Pour sa part, le Syndicat des policiers attribue tant la grève que les incidents qui déchirent la ville à la "mauvaise foi" de l'administration municipale.

C'est la première grève de la police à Halifax et la seconde dans les Maritimes en une semaine, l'autre ayant eu lieu durant 27 heures à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, mardi et mercredi derniers. Les grévistes réclament, pour un constable de première classe, un salaire de \$27.000 pour 1982. La municipalité offre \$24.700 pour la même période.



Il avait pris ses précautions

Jim Stuart possède un magasin de motocyclettes, sur la rue Gottingen à Halifax, l'artère où le vandalisme a été le plus marqué en fin de semaine. Toutefois, les vandales ont évité sciemment son établissement, car Stuart était prêt à les "recevoir".

Le coup...

(Suite de la première page)

que le gouvernement légal, dirigé par M. Sattar, avait fait arrêter Mme Wazed dans le but, disait-on, d'apaiser les militaires rebelles. Une forte protestation est par la suite apparue.

Pour le gouvernement indien, Zia ur-Rahman, à la tête du Bangladesh depuis six ans, avait au moins acquis le mérite de la stabilité en dotant son pays d'un Parlement élu après s'être fait élire au suffrage universel. Si le président assassiné avait multiplié ces derniers mois les actes jugés inamicaux à l'égard de New Delhi, c'était pour ménager l'opposition anti-indienne toujours forte au Bangladesh. Des rumeurs de complot contre le président avaient d'ailleurs maintes fois circulé.

La République du Bangladesh (Bengale oriental), dont l'indépendance a été proclamée en mars 1971, est peuplée d'environ 90 millions

d'habitants, en majorité des Bengalis musulmans. La capitale, Dacca, compte 2,5 millions d'habitants.

Colonie britannique depuis 1764, le Bengale oriental a été rattaché au Pakistan lors de la création de ce pays en 1947, bien qu'il en soit séparé par près de 2.000 kilomètres de territoire indien.

Un fort courant autonomiste se développe alors dans le pays, devenu Pakistan oriental, et finit par triompher aux élections de décembre 1970. En mars 1971, l'armée pakistanaise intervient et la répression fait des

Mme Harvey...

(Suite de la première page)

lassitude et qui peut déclencher un geste d'impatience.

Toutefois, en vue d'offrir une meilleure qualité de vie aux "chroniques" plus autonomes, encore lucides et capables d'une certaine mobilité, l'Hôtel-Dieu avait songé à les regrouper. A leur donner accès à une salle commune, à un programme régulier d'activités, voire à une cafétéria. Le projet n'a pas été retenu. D'autant plus que la directrice du nursing, soeur Marie-Paule Savard, cherche encore les 15 fauteuils roulants nécessaires pour rendre tous ces pensionnaires plus "mobiles".

A l'instar de quelques autres hôpitaux de soins de courte durée, l'Hôtel-Dieu a mis en application, il y a deux ans, une formule de "lit garanti". Toute personne qui peut



Le président Zia ur-Rahman, assassiné samedi matin.

le mot du jour

Fonfon

Celui qui dit qu'il se désaltère à l'abreuvoir ne connaît certainement pas la signification du mot. La voici: lieu où l'on mène boire les bestiaux. Il est préférable de dire que l'on apaise sa soif à la fontaine.

Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

8-8-0
Tirage de samedi
Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30
Samedi: 9h30 à 13h30
647-3233 647-3394
RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Coursier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

A quelques heures de l'expulsion

Fabienne Fraiche épouse son fiancé

par Roch DESGAGNE

Depuis samedi, la situation de Mme Fabienne Fraiche, cette Française menacée d'expulsion par Immigration Canada, a pris une toute autre tournure. Elle a épousé un Canadien, M. Daniel Roy, un vendeur demeurant à Québec.

Fabienne Fraiche et Daniel Roy se sont mariés légalement, le 30 mai, une journée avant l'échéance du droit de séjour dont la jeune femme disposait depuis le mois d'août 1979. La cérémonie s'est déroulée devant un pasteur de l'Eglise baptiste française, en présence de deux témoins canadiens.

Tout heureux, le couple s'est empressé de communiquer la bonne nouvelle au journal LE SOLEIL, et en vrai chef de famille, Daniel Roy a indiqué qu'il va assumer ses nouvelles responsabilités, avec fermeté en ce qui concerne le statut d'immigrante de sa femme.

"Je vais faire l'impossible, légalement, en étroite relation avec le cabinet du premier ministre René Lévesque et le gouvernement fédéral, pour remplir les formalités de parrainage, afin que Fabienne et sa fille Audrey puissent avoir le droit de vivre en toute liberté au Canada", confiait Daniel Roy, sur un ton déterminé.

Au cours de la dernière semaine, M. Roy a intensifié les démarches auprès des autorités des deux gouvernements, pour défendre la cause de sa protégée, Fabienne Fraiche-Roy. Il a communiqué personnellement avec le cabinet du premier ministre Trudeau, et il a piloté le dossier auprès des ministres et des députés de l'opposition à l'Assemblée nationale.

"Le ministre québécois de l'Immigration, Gérard Godin, s'est engagé à faire l'impossible, de toute urgence, en collaboration avec son homologue fédéral Lloyd Ax-

worthy, à régler le cas de Fabienne Fraiche", affirme M. Roy.

Il donne la réplique...

"Je ne suis pas un parfait inconnu, comme l'a prétendu M. Pierre Fallu de l'immigration fédérale dans votre article de samedi. Je suis Daniel Roy, qui va parrainer Fabienne et Audrey Fraiche, et mon nom apparaît au dossier soumis à l'Assemblée nationale, où notre intention de mariage a été exprimée publiquement et officiellement", souligne Daniel Roy.

Il tenait à réfuter les arguments du représentant de Emploi et Immigration Canada disant que Fabienne Fraiche n'avait jamais donné le nom de son fiancé dans sa demande de prolongement de permis de séjour à Ottawa. M. Fallu parlait alors des raisons confuses de la requête de la jeune femme, raisons irrecevables selon les dispositions de la loi de l'immigration.

Le Québécois a relevé plusieurs allégations faites par le porte-parole de l'immigration dans une entrevue publiée samedi dans LE SOLEIL, où M. Pierre Fallu exposait l'inflexibilité de l'immigration fédérale dans le cas de Mme Fraiche.

Cas humanitaire

"Contrairement à ce qu'affirmait M. Fallu, la situation de Fabienne Fraiche constitue un cas humanitaire", soutient M. Roy, "parce qu'elle a subi en France de graves injustices de la part de son ex-mari, qui violait la mère et l'enfant". Le couple posséderait la preuve, de la police française, d'une tentative d'enlèvement de l'enfant pour la séquestrer en Espagne. Le premier mari de Fabienne Fraiche est un Espagnol naturalisé français parce que faisant partie de l'armée de ce pays.

Toujours selon Daniel Roy, sa femme a eu la garde légale de son enfant, sur ordre du tribunal fran-



Fabienne Fraiche a épousé Daniel Roy, un Québécois, samedi, en présence d'un pasteur de l'Eglise baptiste française. M. Roy a exprimé sa détermination de défendre légalement la cause de sa femme et de leur fille Audrey, afin d'assurer leur séjour au Canada en permanence.

çais, pendant les procédures de divorce. "Elle a quitté la France parce qu'elle voulait se sauver d'une condamnation à un mois de prison, pour éviter que son enfant lui soit enlevé", explique-t-il.

Fabienne Fraiche avait reçu cette sentence après avoir perdu dans une requête pour refus de droit de visite logée contre le père de Audrey, précise M. Roy.

Mère et réfugiée politique

Le représentant de l'immigration canadienne constatait que les conditions de séjour de

Mme Fraiche au Canada n'existent plus, d'abord parce qu'elle n'occupait plus l'emploi pour lequel elle avait obtenu un permis de travail. A ce sujet, M. Roy réplique que le poste qu'elle occupait, au centre québécois des relations internationales à l'université Laval de Québec, a été éliminé en raison de restrictions budgétaires. Ce contrat d'emploi devait durer du 1er janvier 1980 au 31 mai 1981.

Depuis son arrivée au pays en août 1979, Fabienne Fraiche a toujours demandé que son cas soit jugé sous un angle humanitaire, en raison de sa situation de mère, et parce qu'elle s'est toujours considérée comme une réfugiée politique.

Egalement, soutient M. Roy, Fabienne Fraiche a toujours demandé à demeurer et à gagner sa vie en permanence au Canada, où elle s'est reconstruite une nouvelle vie pour elle et sa petite fille, s'entourant de nombreux amis sincères.

Délais trop courts

"C'est une autre fausseté de prétendre que Fabienne Fraiche a formulé ses demandes à l'immigration dans des délais trop courts", prétend M. Roy.

A son avis, c'est plutôt elle qui a eu à subir de sérieuses contraintes de temps. Elle n'a reçu le dernier document confirmant son divorce irrévocable de la cour d'appel de Lyon en France que le 20 mai dernier.

Quant au seul document que lui a fait parvenir l'immigration canadienne, depuis son arrivée au pays en août 1979, affirme M. Roy, elle l'a reçu le 22 mai. "Ce papier l'invitait à quitter le Canada pour le 31 mai", constate le nouvel époux de Fabienne Fraiche, qui semble déterminé à faire échec à cette décision, et à protéger énergiquement sa femme et leur fillelette de cinq ans et demi.

Une mère et son fils sauvés par une double opération

TORONTO (d'après UPC) — Les médecins affrontaient un dilemme: ou ils opéraient la mère en vue de sauver le bébé et elle risquait de mourir; ou ils tentaient d'abord de sauver la mère, par une opération du coeur, et c'est l'enfant qui risquait la mort. Ils s'en sont sortis en procédant simultanément aux deux manœuvres. Et l'enfant et la mère sont en bonne condition.

La double opération a été pratiquée mercredi dernier à l'Hôpital Général de Toronto, mais les détails n'en ont été fournis qu'en fin de semaine.

Mme Sandy McKinnon, âgée de 27 ans, avait besoin d'une opération au coeur pour ouvrir une valve bloquée par un rhumatisme cardiaque.

Mme McKinnon était enceinte depuis huit mois et avait déjà à son passif deux fausses couches. Une césarienne s'est en plus révélée nécessaire pour sauver le poulain. Mais les médecins craignaient d'être incapables tant de sauver l'enfant que la mère.

"Nous étions piégés", a avoué le cardiologue William Greenwood aux journalistes. "Si nous n'opérons pas

le coeur, d'abord, le bébé allait mourir; si nous ne procédions pas à la césarienne c'est la mère qui mourait."

Le Dr Greenwood a dirigé les deux opérations assistés du Dr Ronald Baird, chef du département de chirurgie cardiovasculaire et du Dr John Harkins, gynécologue en chef de l'Hôpital Général.

Alors que les médecins procédaient au déblocage de la valve bloquée, Mme McKinnon était délivrée de son bébé de trois livres, Andy Williams.

Le poulain fut immédiatement transporté à l'hôpital de Toronto pour enfants malades où il a été placé sous observation. Sa situation a été qualifiée de "satisfaisante".

Le cardiologue George Kohn a expliqué que le déblocage de la valve était compliqué par la grossesse de la femme. Cette opération, en effet, réclamait l'usage d'un anticoagulant qui risquait de provoquer une hémorragie dans l'utérus, ce qui, à coup sûr, aurait pu avoir des conséquences fatales.

Habituellement, les chirurgiens préfèrent traiter ce problème par une opération à coeur ouvert, exclue dans



Mme Sandy McKinnon

le cas de Mme McKinnon. Ils ont dès lors préféré exercer des pressions sur le coeur de l'extérieur, forçant la valve en question à se dilater sous l'afflux supplémentaire de sang dans les conduits obstrués.

Le Dr Kohn a cependant expliqué qu'il ne s'agissait là que de soins temporaires et que Mme McKinnon devra bientôt se soumettre à l'opération à coeur ouvert.

Parrot est prêt à retourner en prison

OTTAWA (d'après UPC et PC) — M. Jean-Claude Parrot, président de l'Union des postiers du Canada, s'est dit prêt à violer la loi une fois de plus et à retourner en prison si le Parlement fédéral ordonnait à ses 23.000 membres de retourner au travail en cas de grève, dans quelques semaines.

M. Parrot, qui a déjà passé deux mois en prison pour avoir défié une loi spéciale d'ordre de retour au travail, a fait cette déclaration sur les ondes d'une chaîne de radio, en fin de semaine.

Les postiers auront légalement le droit de faire la grève une semaine après le dépôt d'un rapport de conciliation attendu pour le 11 juin. Ce rapport devrait fournir la base d'un règlement négocié ou, au contraire, d'un durcissement de la part du syndicat.

M. Parrot ne croit pas que le gouvernement agira aussi vite qu'en 1978 pour préparer une loi spéciale en cas de grève des postiers, mais il affirme qu'un tel ordre ne sera pas suivi par l'union qu'il dirige.

"En ce qui nous concerne, a-t-il dit sur les ondes de Standard Broadcast News, je n'hésite pas à dire que si le Parlement fait cela — voter un ordre de retour au travail — il fera face au même problème qu'en 1978."

En réponse à une question, M. Parrot s'est dit prêt à retourner en prison si cela était nécessaire, si ce que l'on nous ordonne d'accepter comme conditions de travail était jugé injuste.

En 1978, lors de la grève des postiers, M. Parrot avait attendu une semaine avant de se soumettre à

l'ordre du Parlement l'obligeant à réclamer des membres de l'Union des postiers qu'ils retournent au travail.

Il n'y a pour l'instant aucun indice laissant croire que le gouvernement fédéral préparera une telle législation en cas de grève, dans deux ou trois semaines. M. Parrot multiplie les menaces de grève depuis deux semaines, disant que le gouvernement essaie toujours de montrer sa puissance pour négocier en position de force, avant d'accepter de négocier sérieusement.

Le leader syndical a indiqué qu'il n'attendra pas longtemps après la publication du rapport du conciliateur pour faire les recommandations qui s'imposent à ses membres.

Le litige porte sur les salaires, l'indexation, la sécurité au travail, les congés de maternité et de paternité et le démantèlement de la surveillance électronique.

Le dernier contrat de travail expirait le 31 décembre de l'année dernière. Il s'agissait d'un contrat d'une durée de un an et c'était la première fois en dix ans qu'un règlement était établi entre les postiers et leur employeur sans recours à la grève.

Le voyage à Québec de 30 enfants se termine à l'hôpital

MONTREAL (PC) — Trente enfants qui voyageaient à bord d'un train de Via Rail ont été conduits d'urgence au Montreal Children's Hospital vendredi soir à Montréal, victimes d'évanouissements.

Les enfants faisaient partie d'un groupe d'une soixantaine d'élèves d'u-

ne école secondaire de London, en Ontario, revenant d'un voyage à Québec.

Les médecins de l'hôpital attribuent le malaise des élèves à la fatigue et non, comme on aurait pu le croire, à un empoisonnement alimentaire.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, 3e Av., Limoges, Québec

SYSTEMATIQUE Ltée
• informatique
• comptabilité
Serge Huard, ca
522-2081
55, chemin Ste-Foy
Québec G1R 1S9

NOUVEAU Foyer Mobile EXTERIEUR
SPECIAL \$120
A. Alain & Cie
197, rue St-André
Québec G1K 3Y4
694-0594

Dépôts garantis

17%

Pour plus d'informations sur notre gamme de dépôts, venez ou téléphonez.

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville,
Ste-Foy (418) 653-6811
1-800-463-4792

CHICOUTIMI
Place du Royaume
(418) 549-5746
1-800-463-9657

Fiducie du Québec

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

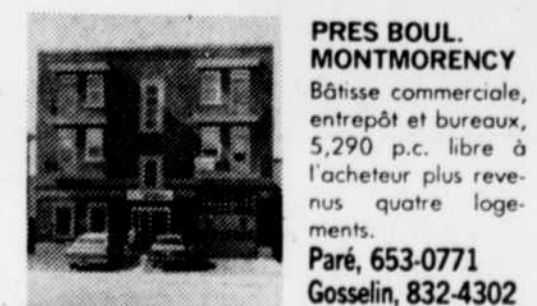
desjardins

Les maisons de la semaine



CAP-ROUGE, construction 1977, 38x30, 4 chambres, terrain 70x135, hypothèque 10 1/4%.

Gosselin, 832-4302



PRES BOUL. MONTMORENCY
Bâtisse commerciale, entrepôt et bureaux, 5,290 p.c. libre à l'acheteur plus revenus quatre logements.
Paré, 653-0771
Gosselin, 832-4302

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER INC.

1121, Chemin Ste-Foy
Québec, Que
G1S 2M2
Tél.: 683-2103

Aujourd'hui
Voyez le cahier publicitaire de
TOWERS
INSÉRÉ DANS CETTE ÉDITION

LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.
SPÉCIALITÉ:
VERRES DE CONTACT RIGIDES, SOUPLES, À PORT PROLONGÉ ET AUTRES
ÉDIFICE DU BOULEVARD
350, boul. Charost est, Québec
529-9411

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
1	2	3	8	29	31
6 sur 6	GAGNANTS 1	LOTS '992,470.00		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6 +	
5 sur 6	255	'1,131.60		15 VENTES TOTALES	
4 sur 6	10159	'78.90		'3,339,749	
5 sur 6+	5	'38,474.00			
GROS LOT			\$100,000		
Approximatif vendredi					

Provincial	
6545840	500 000\$
545840	50 000\$
45840	1 000\$
5840	100\$
840	25\$
40	10\$

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

Loto	
Numéro	Possibilité de
524144	3 Gagnants de 50 000\$
24144	30 Gagnants de 5 000\$
4144	297 Gagnants de 250\$
144	2970 Gagnants de 50\$
44	29700 Gagnants de 5\$

unefete de famille
Demi-marathon des Outaouais
Hull
7 juin
On y sera... y serez-vous?
un des 63 événements commandités par
loto québec



Le public aussi a mordu!

Le Festival d'autrefois qu'ont fait revivre en fin de semaine les Chevaliers de Colomb du Lac-Saint-Charles a connu la faveur populaire, comme en fait foi cette photo de pêcheurs entremêlant leurs lignes dans la piscine de l'OTJ

locale. En collaboration avec la brasserie Molson, les organisateurs avaient aussi prévu des activités captivantes, comme une tire et une parade de chevaux, des compétitions entre hommes forts et des concours de sciage.

Bateaux de croisière construits à Tilly

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Le constructeur de bateaux de pêche en fibre de verre "Les Ateliers maritimes de Tilly Inc.", de Tilly, dans la circonscription de Lotbinière, va se lancer dans la fabrication de bateaux de croisière.

L'entreprise vient d'obtenir du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce la promesse d'une aide financière pour la construction d'un prototype de 40 pieds en fibre de verre de quatre à six passagers, au coût de \$231,700. Le gouvernement est prêt à assumer 75 pour 100 du coût.

Le bateau de plaisance pour la haute mer aura une coque identique à celle des bateaux de pêche. D'ailleurs, le même moule sera utilisé.

La conception du design est pres-

que achevée. Le président de la compagnie, M. Jacques Beaudet, a déclaré au SOLEIL qu'il avait des acheteurs sérieux pour deux bateaux.

Si les prévisions s'avèrent justes, la principale industrie du village de 1,175 habitants va fonctionner à fond de train au cours des prochaines semaines avec une quarantaine d'employés, et la mise à pied saisonnière qui survient habituellement à l'automne, pourra être évitée.

Les installations de Tilly permettent la construction d'une vingtaine de bateaux par année. En 1981, la compagnie a des commandes pour 13 bateaux (neuf de 40 pieds, quatre de 46 pieds). Elle prévoit en décrocher quatre autres. Elle travaille à développer un modèle de 55 pieds.

Un bateau de pêche de 46 pieds coûte \$200,000. Les acheteurs sont des pêcheurs de la Basse-Côte-Nord et de

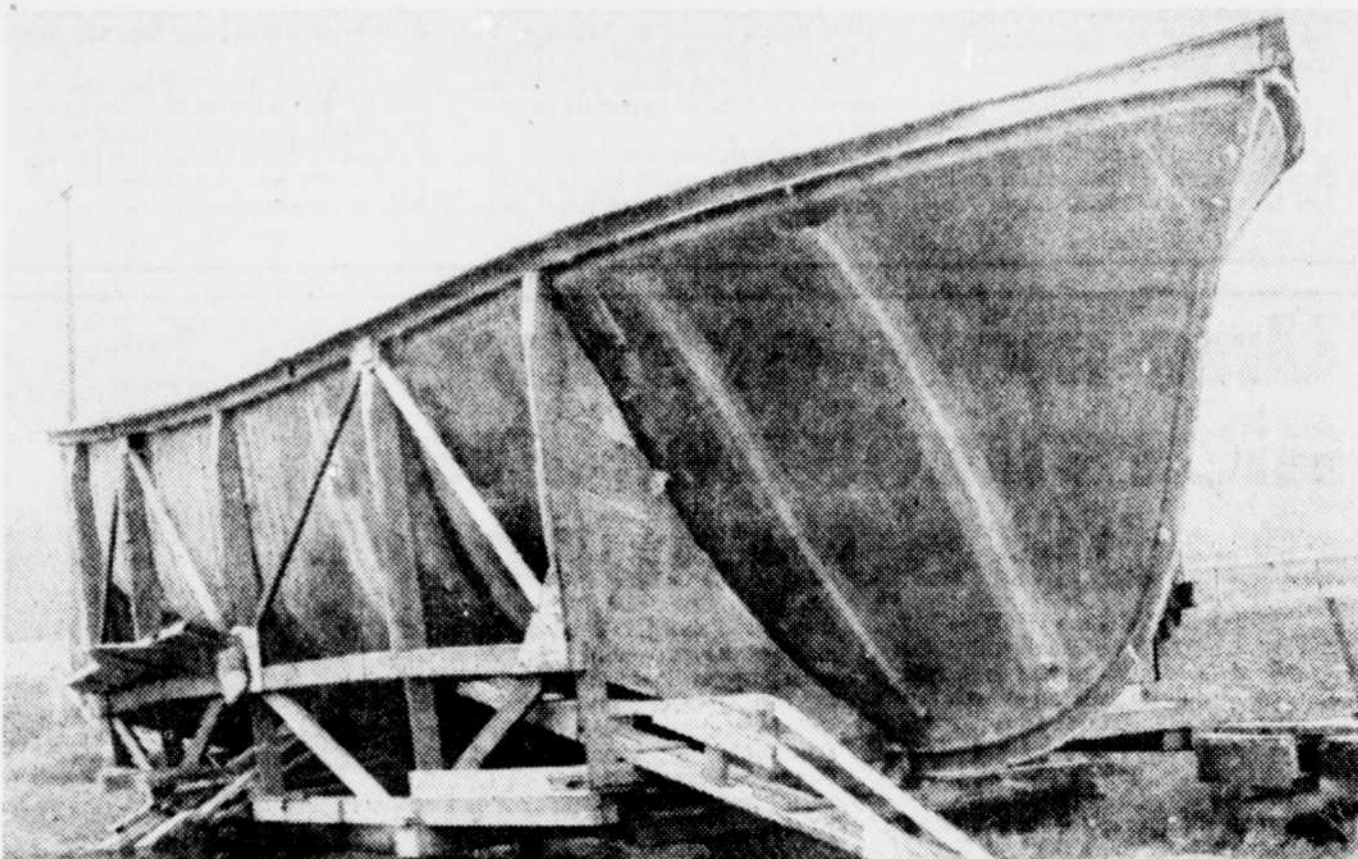
la Gaspésie. Chacun a ses spécifications. La construction d'un bateau nécessite un délai de cinq mois.

En 1980, sept bateaux de 40 pieds et quatre de 46 pieds étaient sortis de l'usine de Tilly.

La firme "Les Ateliers maritimes de Tilly Inc." est née en 1979 de la fusion de deux entreprises locales, "Jacques Beaudet & Ass. Ltée" et "Houde & Houde Inc.". Au cours de la première année d'exploitation, elle construisit quatre bateaux en bois au coût de \$78,000 chacun. L'année suivante, elle opta pour des coques en fibre de verre à cause des nombreuses qualités de ce matériau.

En 1980, la compagnie a obtenu du gouvernement provincial une subvention de \$100,000 pour la construction d'un moule de coque de 46 pieds de longueur. La même année, elle obtint \$38,000 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale pour réaliser un projet d'expansion au coût de \$130,000.

De \$311,000 qu'il était en 1979, le chiffre d'affaires est passé à \$1,5 million en 1980. Selon les prévisions, il atteindra \$2,2 millions cette année.



Le moule sert à la fabrication des coques en fibre de verre.

L'heure de la résurrection des centres villes, selon l'association des proprios

par Pierre-Paul NOREAU

Le gouvernement du Québec doit cesser ses interventions sur les infrastructures favorisant l'implantation et la prolifération de centres commerciaux à l'extérieur des centres villes. Tous ses investissements devraient s'orienter pour permettre la résurrection nécessaire des grands centres urbains.

Prenant prétexte de la publicité qui entoure la possibilité de faillite des magasins Paquet-Syndicat, l'Association des propriétaires de Québec a décidé de faire connaître sa position relativement à l'aménagement que devrait dorénavant mousser le gouvernement provincial.

Dans un communiqué remis à la presse, l'association avoue son inquiétude relative à la multiplication des centres commerciaux en périphérie des grandes villes. Cette situation engendrée par le développement de grands axes routiers a provoqué la "déshydratation" des centres villes comme ceux de Québec et Montréal. Ce déplacement tentaculaire du nerf économique a d'autre part permis aux entreprises étrangères de s'accaparer plus des trois quarts de l'activité économique dans le Québec.

Pourtant, relève l'association, ce sont les Québécois eux-mêmes, par leurs taxes et leurs impôts, qui ont payé et continuent de soutenir ces infrastructures profitant surtout au capital étranger.

Ce transfert des pôles économiques urbains vers les banlieues, parallèlement au déménagement pas-

sif des populations en périphérie, a d'autre part provoqué une multiplication onéreuse et non nécessaire des services (transport en commun, service d'incendie, d'aqueduc, etc.) qu'il a fallu de toute manière regrouper finalement. Ce mouvement a sérieusement affecté les grands centres urbains, allant jusqu'à faire de ceux-ci des monstres "sans âme", spécialement les fins de semaine.

Correctifs

En conséquence, la priorité du gouvernement devrait être réorientée. Les banlieues étant déjà fort bien pourvues, le réaménagement des centres villes doit retenir tous les efforts, spécialement à une époque où le coût de l'énergie invite les gens à plus de sédentarité.

Il faut songer aux besoins des populations et des commerces "restés en ville", prône l'Association des propriétaires. Des classes méritent d'être privilégiées après avoir été trop négligées, telles que cyclistes et piétons.

Elle recommande au gouvernement du Québec d'assurer le dégagement des centres villes par des parcs de stationnement souterrains, par des aires de verdure, pistes cyclables, etc., de façon à améliorer les conditions de vie des citoyens du centre.

Dans la même veine, le moratoire de l'Union des municipalités du Québec visant à enrayer la multiplication des centres commerciaux reçoit leur appui.

Petites gourmandises en or Birks

30% de rabais

A passer autour d'un fin poignet de femme, ces bracelets délicatement travaillés sont en or jaune 10 ou 14 carats, 4 styles au choix.

Parce qu'ils sont en or Birks et d'une exécution soignée, vous aurez l'assurance que le bracelet que vous choisirez sera non seulement beau, mais aussi d'une excellente qualité.

Aux prix demandés, pourquoi n'en pas acheter deux ou trois?

A partir du haut, à droite:	Notre prix courant	EN SOLDE
10ct	\$62.00	\$43.40
14ct	70.00	49.00
14ct	58.00	40.60
10ct	60.00	42.00

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

BIRKS JOAILLIERS

Regency de Birks
Solde de couverts en plaqué argent

25% DE RABAIS sur le prix de réassortiment jusqu'au 13 juin seulement.

Le Regency de Birks, fabriqué ici même dans nos ateliers d'orfèvrerie, est sans contredit le plaqué argent par excellence, pour sa beauté et sa qualité. Durant ce solde, nous offrons les 10 décors Regency, service de 20 pièces en écrin, à 25% de rabais sur le prix de réassortiment. Chaque service comprend quatre couverts de cinq pièces: couteau et fourchette à déjeuner, fourchette à salade, cuiller à dessert et grande cuiller à thé.

Décor illustré: Queen Mary.

Service de 20 pièces en écrin, prix de réassortiment, ord. \$250.
EN SOLDE, \$187.50.
Jusqu'au 13 juin seulement!

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi

BIRKS JOAILLIERS

Nous sommes retournés à Sorrente pour ces charmantes boîtes à musique



Vous serez aussi ravi que notre acheteur quand vous verrez à quel point ces boîtes à musique d'Italie sont bien faites.

Un dessin en couleurs d'Hummel décore le dessus de chaque boîte... notre collection en comprend quatorze. En soulevant le couvercle de la boîte, où l'on peut ranger de menus objets, l'une des 4 mélodies suivantes se fait entendre: "La pluie ne cesse de tomber", le thème du film "Docteur Zhivago", celui de "Love Story" et "Edelweiss".

Environ 4 1/4" x 5 3/4" x 2".
\$25 chacune

La boîte illustrée joue "La pluie ne cesse de tomber".

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

BIRKS JOAILLIERS



75e anniversaire

La paroisse Saint-Gérard Magella de Val-Bélair célébrera cette année son 75^{ème} anniversaire d'érection canonique. Un comité de paroissiens dirigé par M. Roch Poulin travaille actuellement à la préparation des fêtes populaires et religieuses qui souligneront cet événement aux environs du 16 octobre 1981, à l'occasion de la fête de Saint-Gérard Magella. Cette paroisse est la plus importante de Val-Bélair et regroupe près de 12.000 paroissiens. Le curé Robert Poitras espère que la célébration du 75^{ème} anniversaire sera l'occasion de faire consacrer l'église paroissiale située au 1025 de l'avenue de l'Eglise.

Loretteville prolongera bientôt la rue des Mélèzes jusqu'au Parc Marchand

par Marc LESTAGE

Le conseil municipal de Loretteville a décidé de procéder par expropriation si nécessaire pour acquérir une bande de terrain qui permettra de prolonger la rue des Mélèzes jusqu'à la rue du parc Marchand, afin de faciliter la circulation dans cette zone.

Cette décision fait suite aux représentations des citoyens de la rue des Mélèzes qui se plaignent de ne pas bénéficier des mêmes services que leurs concitoyens à cause de l'étriquetage de leur rue qui se termine actuellement en cul-de-sac.

Selon le porte-parole du groupe, M. Michel Caron, cette situation gêne les services publics, crée des embouteillages aux piétons et entrave le bon fonctionnement des services commerciaux.

Le fait est que la rue des Mélèzes est plutôt étroite et très sinueuse. À cause de cela, les camions de déneigement, d'enlèvement des ordures, de distribution du courrier et autres ont de la difficulté à manoeuvrer à son extrémité et ils doivent faire marche arrière ou empiéter sur les terrains privés pour retourner.

Il en résulte que le déneigement et l'entretien de la rue sont escamotés et que la situation deviendrait dangereuse en cas d'incendie, selon M. Caron. On a donc décidé de demander à la ville d'acheter une bande de terrain de 32 sur 45 pieds appartenant à M. Charles Proulx pour permettre le

prolongement de cette rue jusqu'au parc Marchand. La ville possède déjà un droit de passage pour piéton à cet endroit. Ce droit de passage a coûté \$1.100 à la ville et le maire est d'avis que pour quelques dollars de plus le propriétaire devrait céder cette bande de terrain.

M. Charles Proulx ne l'entend pas de cette façon, aussi devra-t-on procéder par voie d'expropriation, aussitôt que possible. Les travaux seront réalisés par les employés de la ville de toute évidence.



PRÉVISION D'ARROSAGE DES PELOUSES

Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant cinq jours pour toutes les municipalités de la région de Québec.

Beauport: le Club coopératif de consommation déménagera

par GÉRALD OUELLET

Le Club coopératif de consommation de Beauport déménagera ses pénates au 550 de l'avenue Royale à Beauport, au rez-de-chaussée de l'ancienne maison du Dr Guy Marcoux, près de l'hôtel de ville. Ce déménagement s'effectuera en septembre prochain. C'est ce qui ressort d'une décision unanime prise récemment par les membres du Club coopératif de consommation de Beauport réunis en assemblée générale.

Comme l'indiquait M. Louis Bélanger, porte-parole du Club coopératif de consommation de Beauport, des travaux de rénovation seront effectués cet été dans toute la maison du Dr Marcoux. Pour plusieurs membres, ce déménagement offre des perspectives extrêmement heureuses et ce, même si le loyer sera plus élevé. Selon M. Bélanger, c'était depuis au moins trois ans que les membres se plaignaient du local actuel. Le déménagement permettra au club de se moderniser. Il veut être à la page comme n'importe quelle épicerie. On se propose déjà d'acheter de l'équipement neuf d'ici septembre prochain pour être prêts au moment d'emménager les nouveaux locaux.

Comme l'expliquait M. Bélanger, avec le nouveau local plus accessible et plus en vue et avec cet équipement neuf et essentiel, les membres sont convaincus de pouvoir doubler à moyen terme le nombre de membres, qui est présentement à 50. Ce déménagement apportera également une modification des horaires de travail pour les membres (3 heures par mois). À plus long terme, on envisage déjà une baisse de la cotisation hebdomadaire de \$1.75 ainsi qu'une réduction du pourcentage de profit.

Evidemment de préciser M. Bélanger, tout cela reste au niveau des projections. Cependant pour une épicerie autogérée comme celle du Club coopératif de consommation, plus le nombre de membres est élevé, plus

l'administration est facile et plus les membres coopérants tirent des bénéfices.

Le club coopératif a bénéficié au cours de l'hiver dernier d'une subvention du gouvernement fédéral, ce qui a permis de faire de la publicité et de modifier la gérance du magasin, qui était quelquefois défallante. Le

club coopératif a également fait de la publicité auprès de plusieurs cercles de fermiers de la région, les différents groupes de l'AFEAS, l'OASIS, etc. Le club coopératif a de plus fait imprimer plus de 500 enseignes, le club a enfin participé au Festival d'été de Beauport où il a distribué plus de 1.000 dépliant expliquant son rôle dans le domaine

de la consommation.

Enfin, les membres du Club coopératif de consommation de Beauport se préparent déjà pour le déménagement de septembre prochain. Pour le moment, le club invite les personnes intéressées à joindre les rangs à communiquer par téléphone au numéro 667-7989.



C'est dans l'ancienne maison du Dr Guy Marcoux que le Club coopératif de consommation va emménager en septembre.

Le projet de municipaliser les loisirs remis en question à l'Ancienne-Lorette

par Marc LESTAGE

Le conseil municipal de l'Ancienne-Lorette a décrété le 6 juin, "Journée des loisirs et de la culture" et se propose d'honorer les 400 personnes bénévoles de son service d'animation de loisirs, en même temps qu'un comité spécial remet en question le projet de municipaliser la Corporation municipale des loisirs.

Cette recommandation et 47 autres ont été publiées dans un travail d'étude de l'Ecole nationale d'administration publique remis en juin 1980. A ce moment, l'ENAP suggérait à la ville de liquider la Corporation de loisirs (bénévoles) et de se donner un service municipal capable d'assurer toute la coordination des activités culturelles et de loisir dans la municipalité.

Lors d'une récente conférence de presse, on a dit regretter que l'ENAP ait fait cette suggestion sans même rencontrer les membres de la corporation. De plus, selon le conseiller André Roy, "au même moment un spécialiste de l'Union des mu-

nicipalités du Québec recommandait le maintien de la corporation" dirigée par des personnes bénévoles.

Avant de prendre position, le conseil vient donc de créer un comité spécial pour revoir l'ensemble de la question.

Le bénévolat

Entre-temps, étant donné que le bénévolat existe bel et bien à l'Ancienne-Lorette, le conseil municipal fort de l'appui de la brasserie O'Keefe... a décrété la tenue d'une fête en l'honneur des personnes bénévoles, pour le soir du 6 juin 1981.

Durant toute la journée, on tiendra de nombreuses activités sportives et culturelles à l'intention de toute la famille. Tous les événements auront lieu à l'Amphiglace. Un rallye à bicyclette de sept milles sera disponible. De nombreux kiosques d'animation et d'information seront ouverts le long du parcours à bicyclette et à l'aréna. Le programme culturel prévoit la participation du chansonnier Martin La-voie, de l'Harmonie de Chauveau, et

d'une disco-mobile installée au théâtre en plein air.

Autres dossiers

D'autres dossiers fonctionnent également très bien à l'Ancienne-Lorette, selon le conseiller André Roy. C'est le cas du projet de construction par le gouvernement du Québec d'un centre d'hébergement de près de \$3 millions d'une capacité de 90 lits. Le secrétaire de ce comité, M. Jocelyn Richard qui a nié avoir reçu de l'argent pour son travail, comme le prétendent les ragots qu'on a portés à ses oreilles, a précisé que la décision appartient maintenant au ministre Pierre-Marc Johnson et que l'Ancienne-Lorette a un excellent dossier.

Par ailleurs, il semble que le ministère de l'Environnement songe à

installer plusieurs dépôts de récupération du verre et du papier dans la ville, dans le cadre d'un projet pilote, dès cette année.

Enfin, on espère bien que le projet de parc scolaire-municipal près des écoles Notre-Dame et St-Charles a d'excellentes chances de se réaliser dès cette année. Il s'agit d'une initiative d'un comité local formé de représentants du conseil de ville, de la commission scolaire et des citoyens.

Le projet doit coûter \$74.000 dont \$10.000 proviendront du gouvernement fédéral sous forme de subvention dans le cadre du programme d'emploi d'été. Les autres revenus proviendront en partie de la ville (\$4.000) mais surtout du travail des membres du comité qui espèrent recueillir les autres \$60.000 parmi la population semble-t-il.

ROULOTTES MOTORISÉES
neuves ou usagées
Blais & Trahan inc.
140, boul. Taché ouest
Montmagny G5V 3A5
Tél.: bur.: 248-2323
Ligne directe de Québec: 884-2310

AVIS AUX TECHNOLOGUES
Avis est donné aux Technologues Professionnels du Chapitre de Québec qu'il y aura conférence donnée par M. Claude Germain, coordonnateur français, section de la gestion et de l'entretien du devis directeur du Canada. Le tout se tiendra à l'Hôtel Quality Inn, 3115, boul. Laurier, Ste-Foy demain soir, soit le mardi 2 juin à 20 heures.
Sujet: "Le Devis de Construction Canada".
Venez en grand nombre, nous vous attendons.

COUSIN GERMAIN
spécial
les lundis et mardis midi
salade de homard ou crêpe au homard
+ verre de vin blanc
4,95 \$
Place Laurier/Ste-Foy 651-5000

UNE PREMIERE

Simard & Voyer, en collaboration avec la maison italienne Martinelli, vous offre pour un temps limité, cette chaussure de très haute qualité à un prix exceptionnel: Brun et noir. Rég. \$100. **Maintenant: 72\$**
Simard & Voyer
PLACE LAURIER, PLACE STE-FOY, PLACE QUEBEC, PLACE FLEUR DE LYS, GALERIES CHAGNON

Si vous songez au choix d'une monture...
Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnances
HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec 694-5086
LIMOILLOU: 475, 3e Avenue 523-6690
BEAUPORT: 737, av. Royale 661-0384
(face Banque Nationale)

INTER
Gros lot de **250 000\$**
Date: 20.5.81
On peut se procurer le dépliant "Qui gagne à Loto-Québec?" dans la plupart des kiosques de vente et aux bureaux de Loto-Québec.

324359		250 000*	
324359	250 000*		
24359	2 500*		
4359	250*		
359	50*		
59	10*		

Gros lots de 25 000*
868889
599328
572916
Numéros non décomposables
Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré	2 FAÇONS DE GAGNER 2 500 \$
9 9 5 7 7	9 9 5 7 7 X
	X 9 9 5 7 7

Numéro tiré	3 FAÇONS DE GAGNER 250 \$
7 1 2 9	7 1 2 9 X X
	X 7 1 2 9 X
	X X 7 1 2 9

Numéro tiré	4 FAÇONS DE GAGNER 50 \$
1 8 5	1 8 5 X X X
	X 1 8 5 X X
	X X 1 8 5 X
	X X X 1 8 5

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

unefête de famille
Tour de la Baie Baie St-Paul 6 juin
On y sera... y serez-vous?
La course à pied, un sport, une victoire une fête

L'habile Habib et sa croisade



paul lachance

La semaine dernière, un grand commentateur américain profitait du passage de M. Philip Habib à Washington, venu y "refaire le plein", pour tracer du personnage un portrait extrêmement flatteur.

Vous connaissez ce diplomate à la retraite que le président Reagan a sorti des boules à mites pour l'expédier au Moyen-Orient faire l'estafette entre le champ de bataille libanais et les capitales syriennes et arabes?

Pas banal, le bonhomme. Un véritable professionnel de la médiation. Il n'est pas pressé. Il ne se fait aucune illusion sur les résultats immédiats de son entreprise. Il a le don de la persévérance tranquille et benoîte.

Il ne tente surtout pas d'imposer des idées, à plus forte raison les siennes. Il n'a pas de plan précis, pas même un "plan américain", ce que lui reprochait le président syrien Assad, sinon d'écouter les parties, transmettre très fidèlement les doléances et demandes de l'une à l'autre, et rapporter les réponses en se permettant parfois de dire: "A la lumière de ce que vous dites, je crois qu'il y a là un point". Du travail d'artiste, paraît-il...

Bref, M. Habib serait le "nec plus ultra" de la médiation. En ce sens, il serait dans la veine d'un Henry Kissinger, ce "Bismark à la gomme" qui pratiquait, selon lui, la "politique des petits pas". Mais là s'arrêterait la comparaison.

Kissinger faisait des petits pas mais avec des "grosses bottes" qu'il avait la manie de fourrer partout, surtout dans les plats. Il avait surtout la détestable habitude de lancer sur la table des "package deals", autrement appelés "plans américains". Et cela lui a valu le prix Nobel sous le prétexte qu'il aurait sauvé la paix quelque part, ce qui demeure fort douteux. Les Américains ont été forcés de faire leurs valises et de déguerpir du Vietnam surtout sous la pression de leur propre opinion publique qui avait atteint la cote "danger".

L'ambassadeur itinérant Habib repart bientôt pour continuer sa croisade au Moyen-Orient, muni d'un solide viatique Reagan-Haig. Le président américain a déclaré qu'il avait obtenu jusqu'ici des résultats "pratiquement miraculeux". Quand Habib est allé là-bas, selon lui, il n'y avait qu'une manière de dire les choses: "C'est que les fusils étaient armés et prêts à tirer". "Nous étions au bord de la guerre, renchérit Reagan." Plutôt la "guerre des boutons".

M. Habib a pour objectif officiel de "désamorcer" la crise israélo-syrienne ouverte par l'installation de missiles sol-air syriens, de fabrication soviétique, en territoire libanais et sur la frontière syrienne.

Or, il sait fort bien, et mieux que quiconque, que la question des missiles n'est que secondaire, que le Liban ne sert que de prétexte à Assad et au panarabisme pour mettre Israël aux abois et de prétexte à celui-ci pour tenter d'éliminer une fois pour toutes les Palestiniens du seul endroit qu'il leur reste pour se préparer et lui tomber dessus.

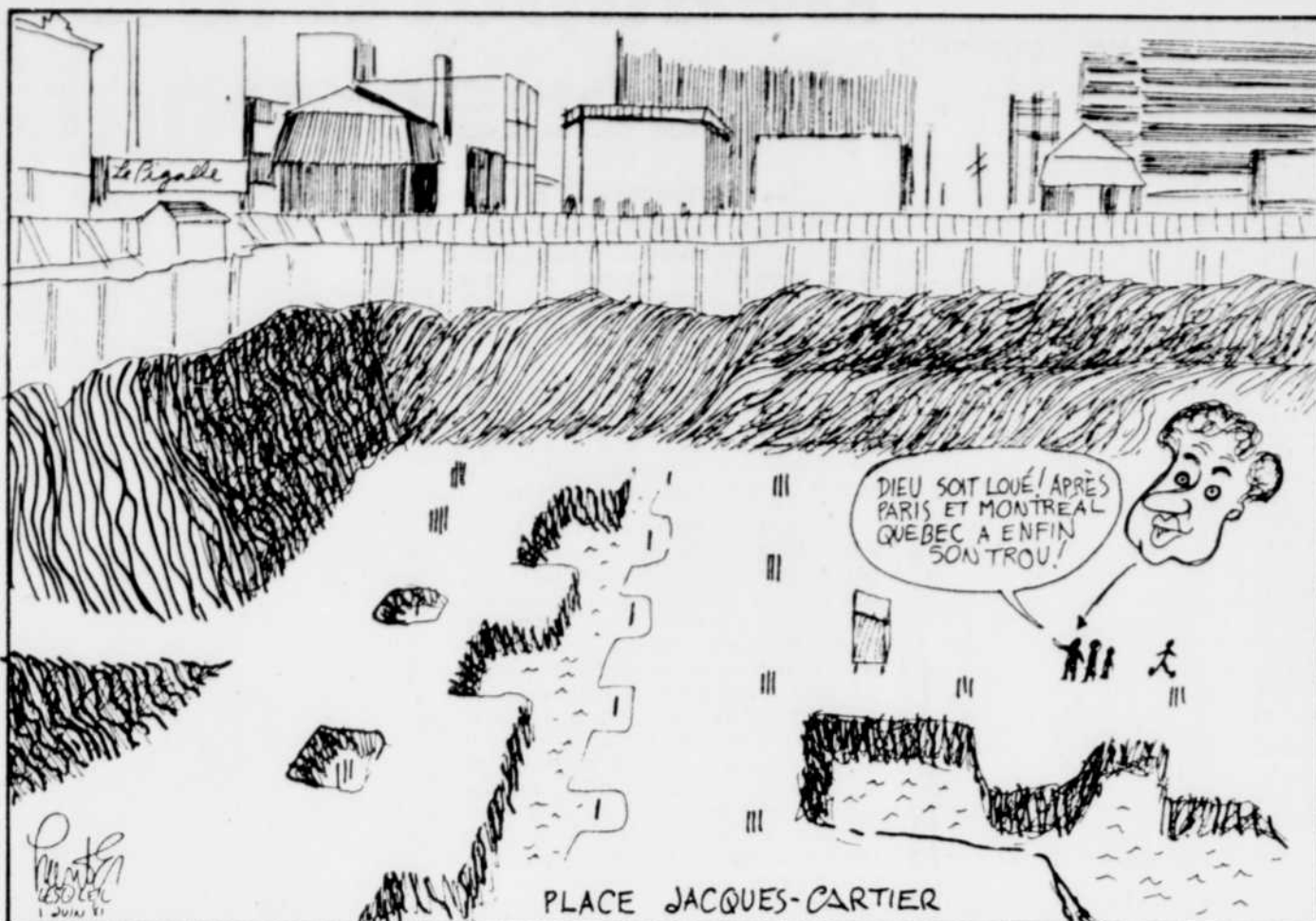
Quand le président Reagan affirme que le séjour de M. Habib au Moyen-Orient a équivalu à trois semaines de paix, il en met un peu. Si les Israéliens détruisaient, ce qui paraît fort ardu, les missiles en place, les Soviétiques se feraient un plaisir de les remplacer par de plus nombreux et de plus efficaces. Et le camarade Leonid Brejnev ne demanderait pas mieux pour affirmer son sceau sur le dossier du Moyen-Orient.

On ne s'attend donc pas à ce que M. Habib, si chevronné soit-il dans ce délicat métier de médiateur, puisse opérer un miracle "genre éteindre le feu au Liban". On en n'est plus au passage de la mer Rouge.

Mais l'ambassadeur itinérant a tout au moins la possibilité de faire comprendre et faire découvrir bien des réalités aux antagonistes en présence et à ceux qui les supportent, de livrer un message clair et concret sur les intentions américaines de définir, surtout, ce que Syriens et Israéliens pourraient convenir être leurs "intérêts communs". Il a, en tous, jusqu'ici montré le chemin pour tenter d'y parvenir.

Chez les Américains, on semble vouloir planter la solution possible de la crise actuelle sur la notion du "statu quo ante", laquelle est fort ardue à définir. La situation qui existe au Liban est trop compliquée et trop enracinée.

Mais cela serait au moins susceptible de donner à toutes les parties en cause un palier d'où elles pourraient mesurer leurs risques mutuels tout en profitant de certains avantages. Certes, personne, soit à Tel-Aviv ou à Damas, ne veut la guerre ouverte. C'est ce que M. Habib s'efforcera sans doute de cultiver.



revue de presse

■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Nouvelle rhétorique de M. Lévesque

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, parle à travers son chapeau, politiquement, quand il laisse entendre que la Charte des droits proposée par Ottawa constitue "une attaque sans précédent" contre les pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec. La charte, actuellement soumise à la révision de la Cour suprême, ne fait que garantir des droits individuels qui devraient être — mais ne sont malheureusement pas — le lot de tous les Canadiens, où qu'ils habitent.

La charte, il est vrai, diminuerait le pouvoir des assemblées législatives provinciales, y compris ceux de l'Assemblée nationale, relativement à la limitation ou à l'élimination de ce qui devrait être des libertés fondamentales.

Le gouvernement Lévesque, principalement avec la Loi 101, a agi de manière à restreindre ces droits, et le résultat a été catastrophique: des enfants anglophones forcés de fréquenter des écoles francophones, un

problème qui a effectivement empêché certains non-Québécois d'accepter des emplois dans cette province. De telles mesures n'ont servi qu'à isoler le Québec et à imposer à certaines familles une situation inacceptable, sans pour autant renforcer matériellement la position du Québec en tant que province francophone en Amérique du Nord.

Dans son discours enflammé lors de l'ouverture de la nouvelle session de l'Assemblée nationale, M. Lévesque fait tout en son pouvoir pour identifier en tous points son gouvernement nouvellement élu avec la volonté du peuple du Québec. Et en vérité, tout gouvernement démocratiquement élu a le droit de le faire. Mais le premier ministre du Québec serait mal avisé d'oublier la leçon du 20 mai 1980: au référendum tenu ce jour-là, le peuple québécois a carrément repudié la tentative du Parti québécois de négocier la souveraineté-association avec le reste du Canada.

Par conséquent le récent discours de M. Lévesque, dans lequel il a presque déclaré que la Charte des droits est un effort pour réprimer les aspirations collectives du Québec, doit être pris avec un grain de sel. La politique du gouvernement québécois qui consiste à forcer les anglophones à envoyer leurs enfants à l'école française, n'existe que depuis cinq ans; il reste à savoir si des mesures aussi intolérablement discriminatoires seront vraiment endossées à long terme par la population québécoise dans son ensemble.

En attendant, il faut prendre pour ce qu'elle vaut la description par le premier ministre du Québec d'un projet constitutionnel fédéral "partiellement illégitime, politiquement injustifiable et même immoral": c'est la déclaration d'un homme dont l'objectif est de faire sortir le Québec de la Confédération, et pour qui tous les moyens sont bons. — Le 21 mai.

The Toronto Star

L'idée n'est pas devenue meilleure

La création de casinos au Québec est une idée stupide qui revient sans cesse. Maintenant le maire, M. Jean Drapeau, a trouvé un nouvel allié pour cette idée dans la personne de M. Reynald Fréchette, le nouveau ministre du Revenu du Québec.

Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, pour sa part, préconise cette idée depuis plusieurs années, à condition que le casino soit situé en dehors de Montréal où, dit-il, il serait trop vulnérable à l'influence de la pègre.

Mais maintenant M. Fréchette a déclaré au cours d'une interview que le gouvernement devrait prendre une décision aussi vite que possible. Le ministre, qui pourrait se voir confier la direction d'un tel projet, dit qu'il n'aurait même pas d'objection à ce que le casino soit à Montréal.

Les casinos, où qu'ils soient situés, représentent une réalité que le gouvernement devrait rejeter une fois pour toutes. Ses défenseurs disent que le casino serait à l'épreuve du crime organisé parce que — à l'instar des casinos de Las Vegas et d'Atlantic City — il appartiendrait au gouvernement, et non à des compagnies privées. Mais l'expérience passée, en Amérique du Nord, porte fortement à prévoir que le casino, une fois établi, engendrerait toutes sortes de calamités sociales.

Les "industries" de soutien, comme la prostitution, ne sont que trop portées à proliférer autour des casinos, de même que l'activité criminelle. A Atlantic City, par exemple, le nombre des assauts, des vols à main armée et des vols d'automobiles a

augmenté considérablement après l'ouverture des premières maisons de jeux à cet endroit en 1978.

Le problème, c'est que les gouvernements savent très bien que s'ils sont trop sévères avec les maisons de jeux et leur environnement, ces derniers cessent par le fait même d'être des lieux de "plaisir", et les gens cessent d'y venir. Il y a donc une tentation énorme de se montrer tolérant.

Les casinos corrompent. Il n'y a qu'à voir le scandale Abscam à Atlantic City, où de nombreux membres du Congrès américain ont été trouvés coupables de trafic d'influence auprès des propriétaires de casinos. Combien d'exemples de ce genre faut-il donc au Québec? — Le 22 mai.

The Gazette

Convertir d'abord les Canadiens

C'est dommage que le premier ministre Trudeau ne fasse pas l'effort d'expliquer aux Canadiens pourquoi il est tellement préoccupé des relations nord-sud, et ce qu'il ferait, lui, concernant ce problème.

Pendant qu'il parcourt le monde, nous, au pays, sommes quelque peu étonnés de ce qu'il ne prenne pas le temps de régler ce que nous percevons comme de graves problèmes au Canada: le chômage, l'inflation et les taux élevés d'intérêt.

C'est dommage parce que le premier ministre, en fait, lutte présentement pour une cause qui est vitale pour notre avenir et celui de nos enfants. Comme il l'a déclaré dans un discours prononcé en 1968 quand il est devenu premier ministre (il devrait

répéter ce discours): à long terme, "la menace la plus inquiétante pour le Canada ne viendra pas des investissements étrangers ou des idéologies étrangères ou même — avec un peu de chance — des armes nucléaires étrangères. Elle viendra plutôt des deux tiers de la population mondiale qui sont de plus en plus en retard dans leur quête pour un niveau de vie convenable".

Dans son style clair et inimitable, le premier ministre, mieux que quiconque, pourrait nous faire réaliser que la paix et la stabilité mondiales sont vouées à l'échec si on ne fait rien pour réduire considérablement les écarts économiques et sociaux entre les quelques nations riches et les nombreux pays pauvres.

Nous pourrions ainsi approuver

une hausse dans notre budget d'aide à l'étranger, lequel est présentement un maigre 0.46 pour cent de notre produit national brut et pareil, en termes réels, à celui de 1972; ou encore la réduction des barrières tarifaires aux importations, comme par exemple les vêtements et autres produits manufacturés provenant de pays en voie de développement; ou enfin le relâchement des restrictions sur l'immigration.

Avant de tenter davantage de convertir le monde à sa façon de penser sur les relations nord-sud — quelle que soit cette façon de penser, elle n'est certes pas claire — M. Trudeau devrait faire un effort pour convertir les Canadiens. — Le 21 mai.

The Kingston Whig-Standard

L'économie: un tour d'horizon

Le ministre des Finances, M. Allan Rock, dit que les temps sont durs et que le gouvernement n'y peut rien.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan dit que certaines des banques à charte se montrent "socialement irresponsables" dans la façon dont elles traitent leurs clients, en particulier les cultivateurs et les petits hommes d'affaires. S'il était chef du gouvernement, dit M. Whelan, ça ne se passerait pas comme ça.

Le premier ministre Trudeau, questionné sur la déclaration de M. Whelan et sur la perception apparemment d'une menace à son leadership, déclare que "s'il dit que les banques devraient faire montre de compassion vis-à-vis des cultivateurs et des autres petits commerçants, je suis d'accord avec lui".

Le gouvernement contrôle la Banque du Canada, dit le taux hebdomadaire contrôle les taux des banques à charte. Pourtant un ministre et le premier ministre rejettent tout le blâme sur les banques à charte, deux échelons plus bas, et les exhortent à la compassion.

Le ministre de l'Agriculture voudrait qu'on fasse preuve de compassion vis-à-vis des fermiers, qui dépendent directement de son ministère, et il ajoute que les autres petits commerçants devraient être l'objet d'un peu de compassion, eux aussi.

Le premier ministre est d'accord, et rejette sur les banques à charte la responsabilité de se montrer gentilles envers les fermiers et les autres hommes d'affaires.

Et que dire des autres Canadiens qui trouvent difficile de s'adapter aux taux extrêmement élevés, quand il s'agit d'acheter la nourriture, le logement, les voitures et pratiquement tout le reste?

De toute évidence on ne peut pas compter sur le premier ministre, qui cette semaine prodigue sa compassion (sinon ses activités) à un seul segment de la société.

Il nous faudra donc compter sur le ministre des Finances, un homme solide, sage et rempli de compassion. Il pense certainement à nous.

Sa réponse? Eh bien, les temps sont durs partout dans le monde, et le gouvernement n'a pas la moindre idée de ce qu'il peut y faire. — Le 19 mai.

The Windsor Star

notes de lecture

La mort mercenaire



laurent laplante

(collaboration spéciale)

Ils sont innombrables les chemins qui conduisent au terrorisme et elles foisonnent tout autant les trajectoires qui, peu ou longtemps après l'explosion, ramènent les terroristes vers des plaidoyers moins meurtriers. On ne saurait donc attendre l'impossible de l'ex-terroriste ouest-allemand Hans-Joachim Klein: il ne livrera pas d'un coup l'explication de toutes les actions terroristes et il ne dégorgera pas davantage le secret de toutes les conversions. Klein offre à la fois mieux et moins: il raconte comment il est, lui, devenu terroriste et pourquoi, soudainement, il a fait volte-face.

Sur ses origines, Klein se montre explicite et laconique: il raconte ses malheurs sans le moindre vibrato, mais ce qu'il exhume de sa pénible enfance comble sans doute les féroces amateurs de psychologie-en-cinq-petites-leçons-faciles. Klein, en effet, naît d'une mère juive et d'un père policier dans une Allemagne encore mal guérie du déferlement fasciste et des horreurs nazies. Tout cela est dit en quelques paragraphes à peine. Estimant vite en avoir assez confié à ce propos, Klein coupe sèchement ce cordon ombilical et passe rondement aux actes dont il s'estime vraiment responsable. Chacun tirera ses conclusions; nul ne pourra accuser Klein de s'apitoyer longuement sur la cruauté de l'existence.

La suite coule de la même source. Bagarre comme un jeune coq, maladroite comme l'ours du printemps, assoiffé d'équité comme son âge peut l'être, Klein n'a rien du chercheur intellectuel. Ses évidences lui viennent par voie viscérale plus que par déduction logique. Il glissera donc à la violence pour des raisons simples, globales et même somnambules. "La plupart des camarades du groupe se considéraient comme anarcho-sindicalistes; moi aussi, mais je ne comprenais pas de façon bien précise ce que ça voulait dire".

D'autres, il est vrai, voudront raffiner ces convictions, leur assurer une meilleure base philosophique et historique, "mieux former ce jeune cerveau". Klein, modeste et sincère, se pliera à tout: il ingurgitera la doctrine au gallon, lira par douzaines les auteurs les plus divers, traversera sans protester toutes les études et discussions qu'on lui prescrira.

Il estimera s'être ainsi puissamment politisé. Rien, pourtant, n'indique en lui un changement de registre. Ses bilans, par exemple, demeurent frustes et familiers. "... la situation chez nous, dans la gauche légale, écrit-il, était déjà telle que tout ce que tu faisais ou disais était utilisé par les flics, l'Etat et les médias pour te criminaliser, pour te mettre hors jeu. Et si, partant de cette situation, des camarades essayaient de s'y prendre autrement, le pétard à la main, a priori je les approuvais. Il y eut les premiers tués, il y eut les premiers prisonniers. Rien là-dessus qui sente l'universitaire!

Le virage viendra, lui aussi, par voie intuitive. Ce que ni les doutes philosophiques, ni les recours dialectiques ne pouvaient provoquer, la nausée le générera. Quoi qu'on lui dise, qu'on lui cite, Klein n'admet pas qu'on tue légèrement, inconsciemment, banalement. Qu'on tue s'il le faut, si nécessaire, si nul autre geste ne peut libérer, Klein y consent. Mais qu'on en vienne à ne compter pour rien la vie d'autrui, qu'on tue inutilement et comme distraitement, qu'on exécute par soif de pouvoir plus que par amour de la liberté, cela, Klein ne s'y résigne pas.

"J'étais, écrit-il, du coup de Vienne, le 21 décembre 1975, en tant que membre d'un "bras de la révolution arabe", le jour où les ministres de l'OEPE furent pris en otages. Là, trois personnes furent assassinées. Que deux d'entre elles aient été des membres des forces de sécurité n'enlève rien à la gravité de la chose. Rien!"

La boucle est alors bouclée. Pour Klein, la justice méritait tous les sacrifices, celui même de la vie. Le pouvoir, en revanche, fût-il celui de la guérilla urbaine, ne saurait en exiger autant. Le culte de la liberté, qui justifiait à ses yeux l'intervention armée, rend maintenant obligatoires le décrochage et la volte-face. Klein plonge donc dans la clandestinité; il évite ainsi à la fois la condamnation judiciaire qu'il mérite et l'exécution discrète que ses anciens complices lui destinent peut-être.

L'humble Klein aura donc découvert par son seul instinct ce que Daniel Cohn-Bendit appelle avec justesse "le point de vue radicalement humanitaire".

Klein Hans-Joachim, La Mort mercenaire, Paris, Editions du Seuil, 1981, 298 p.



Dans un jugement qui menace d'avoir des répercussions importantes sur la libre expression artistique au Québec, le juge Ignace-J. Deslauriers de la cour supérieure vient de rejeter la requête d'un groupe d'artistes qui poursuivaient la ville de Montréal à la suite de la destruction, en 1976, des installations de CORRIDART par les autorités municipales. Il s'agissait d'une exposition extérieure (sur la rue Sherbrooke) montée à l'occasion des Jeux olympiques. Nous publions aujourd'hui de larges extraits du jugement.

Le juge Deslauriers et Corridart Contre l'art comme outil de contestation

par le juge

Ignace-J. Deslauriers

(...) Personne n'a vu de beauté dans l'exposition Corridart, pas même les experts des différents demandeurs. Tout en affirmant que certains des demandeurs ont du talent et sont des artistes, ce que la cour croit, ils n'ont pas employé envers Corridart d'expressions laudatives.

"Intéressant"... "émouvant"... "discutable"... ont été des expressions utilisées. Il est surprenant que ces experts n'ont pas voulu donner une définition précise de ce qu'est la beauté en art. Corridart en réalité a été un spectacle triste. Il l'a été parce qu'on a voulu qu'il en soit ainsi. Au début, le long de Corridart et à la fin de son parcours, des panneaux ont indiqué aux spectateurs que les fûts de colonnes des nombreux échafaudages étaient des symboles de ruines. Tout le long de Corridart on a propagé l'idée de destruction, démolition, catastrophe. Le souvenir de tous les événements qui ont suscité des manifestations et des désordres à Montréal depuis vingt ans a été ravivé le long de cette exposition: grèves et incendies, troubles et arrestations lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste, manifestations contre l'université McGill, attitudes désobligeantes envers la royauté, dégoût mensonger de la ville de Montréal elle-même qu'on a désigné sur le panneau près de l'oeuvre McKenna comme une ville sans arbre, une ville de tueurs, une ville de panteur. Corridart était de nature à créer des malaises entre les diverses classes de la société montrealaise ou différents groupes ethniques. Corridart comportait une attaque déplorable contre la religion. Corridart n'a pas été obscène dans le sens généralement utilisé pour ce terme. Mais il est sûr que l'oeuvre du coin Clark et Sherbrooke l'était. Les structures de tuyaux de différentes formes et de différentes dimensions qui ont tant choqué la vue de plusieurs visiteurs de Corridart rejoignaient le symbole de ruines des fûts de colonnes. Elles pouvaient représenter des charpentes de constructions achevées ou en démolition. Les mains grotesques qui surmontaient ces charpentes à plusieurs endroits et qui pointaient souvent avec reproche, étaient aussi un élément symbolique.

Corridart dans son ensemble tel que présenté n'a jamais reçu l'autorisation de la ville. Jamais les autorités de la ville n'ont donné leur consentement à une pareille organisation. L'accord de principe obtenu, s'il n'a pas été obtenu à la suite de fausses représentations, a sûrement été donné à la suite d'une erreur prévue à 992 C.C. Corridart, en fait, a-t-il été une exposition de bonne foi? A la vérité les oeuvres montrées étaient très peu nombreuses. Sauf quelques exceptions que la cour mentionnera, ce n'était pas à proprement parler des oeuvres d'art. Les photos montrées ici et là n'étaient pas des oeuvres d'art. C'était de la documentation puisée dans des archives d'auteurs inconnus, sans créativité ou effort de composition pour la plupart. Corridart paraît avoir été une occasion saisie pour la propagation d'une idéologie plus ou moins subversive. On a qu'à relire le manifeste du planificateur (pièce PG-26) pour s'en convaincre. Il écrit:

"Corridart démontre que l'art dans la rue est plus significatif du fait qu'il est le reflet d'une culture créée par des gens qui vivent en société et qui ont un objet commun, objet défini par les besoins de ces mêmes personnes afin de changer les conditions de vie dans cette ville."

Changer la vie, CHANGER LA VIE c'est le slogan classique reconnu des gens de la gauche. Il rejoint facilement la formule marxiste: "Transformer le monde". Les arguments de Corridart pour les conditions de changements de la vie dans cette ville sont tirées d'affirmations discutables et parfois contradictoires. Toutes les administrations sont globalement critiquées qui affirme-t-on laissez dé-

moudre sans discernement des maisons pour favoriser des spéculateurs effrénés. On ne tient pas compte du fait du vieillissement d'immeubles qui doivent être remplacés, des déplacements de populations qui rejoignent de nouveaux quartiers, des maisons démodées trop grandes pour les besoins modernes, etc. On cherche à attiser la rancœur des ouvriers contre la bourgeoisie. C'est une méthode ancienne. On oublie de dire qu'en contrebas de la rue Sherbrooke aux abords de la rue Berri étaient situées des rues résidentielles habitées par une population semblable à celle de la rue Sherbrooke: les rues Saint-Denis, Saint-André, Saint-Hubert, Dorchester, La Gauchetière, le Carré Viger. Les maisons de la rue Saint-Christophe du 19e siècle n'étaient pas des taudis. C'était à cette époque des accommodations confortables et nouvellement érigées. D'une part on parle d'assassinats de maisons et d'autre part on montre des maisons qui à cause de leur vétusté se doivent d'être remplacées. En voulant exacerber les locataires et les ouvriers on omet de mentionner des secteurs entiers de la ville de Montréal qui ont été réaménagés et modernisés pour le bénéfice des locataires et des travailleurs à revenus modiques. Un de ces aménagements se trouve précisément à quelques centaines de mètres de la rue Sherbrooke et de la rue Saint-Norbert: les Habitations Jeanne-Mance. Tout un quartier connu sous le nom de la Petite Bourgogne est en voie de réaménagement. Une image déformée a été présentée dans Corridart des problèmes d'urbanisme de Montréal. On a eu tort de faire des comparaisons défavorables pour la population de l'Est de Montréal en représentant la section de la ville où elle demeure comme une ville de tueurs, une ville de panteur, une ville sans arbre. Ville de tueurs et de panteur sont de grossières exagérations. Ville sans arbre c'est une fausseté. Montréal avec le Mont-Royal, ses parcs, le Jardin botanique, et ses nombreuses rues et avenues bordées d'arbres, a une réputation d'être bien pourvue sous le rapport de la verdure. Elle est d'autant sinon davantage privilégiée sous ce rapport quand on la compare à d'autres agglomérations urbaines.

Corridart n'a pas été honnête en choisissant des types misérables de la population pour représenter des gens du peuple en opposition à des membres de la bourgeoisie ou de "l'establishment". Corridart, à dessin, n'a pas présenté la population anglaise de l'ouest de la ville sous un jour favorable. Corridart par ses installations devant la faculté de musique de l'université McGill s'est permis de traiter la monarchie avec désinvolture. Rappeler les troubles lors des manifestations de McGill français ou des défilés de la Saint-Jean-Baptiste, c'est redonner de l'importance à des contestations que la population paisible de Montréal aurait préféré oublier. Que dire de l'attaque contre la religion illustrée par la croix du Mont-Royal sur la rue Sherbrooke avec "son certain message". Corridart a trouvé de mise que Pierre Ayot se fasse "satirique et sarcastique pour mieux attaquer et détruire les "conventions" et les "mythes".

(...) La pénurie des oeuvres inspirées uniquement par le souci de l'art ne méritait pas à Corridart le titre d'exposition artistique ni de musée dans la rue, ni de rue-musée. Corridart n'a pas été une manifestation proprement artistique. On en a fait un moyen de propagande d'idéologie qui n'avait pas de mise dans Corridart. Corridart a placé l'art véritable au second plan au bénéfice de préoccupations étrangères à l'art. L'art est infini dans ses modes d'expression. Quel que soit celui qui est utilisé, une satisfaction intellectuelle devrait en résulter. Une exposition artistique ne doit pas ignorer les règles de l'esthétique. L'art ne doit pas insulter les gens. Corridart aurait dû propager la joie. Il était plutôt de nature à engendrer la tristesse. Corridart aurait dû favoriser l'union de

tous, dans l'esprit des Jeux olympiques en marge desquels il était organisé. On pouvait plutôt en concevoir la discordie, le mécontentement, la jalousie et la haine. Au lieu de susciter l'intérêt, Corridart a engendré l'ennui. Ce fut un échec. Trop d'oeuvres exposées dans Corridart présentaient des images défavorables de la ville, de sa population, de son éducation. Il n'y avait pas lieu dans Corridart de publier à la face du monde tous les problèmes qui ont pu exister, vrais ou faux, dans notre milieu. Ces problèmes d'ailleurs ne sont pas exclusifs à notre ville ou à notre pays. Dans l'univers, depuis des siècles, on a opposé bourgeoisie et prolétariat, on a parlé de taudis, de spéculation. On s'est prononcé pour ou contre la monarchie. On a argumenté sur des problèmes de langue. Il n'y avait pas lieu d'inventer des oeuvres plus ou moins monstrueuses pour en parler. Il n'était pas indiqué non plus de raviver le mauvais souvenir des manifestations sous différents prétextes qui ont eu lieu depuis quinze ans à Montréal qui se sont soldées par des malaises, des interventions de la police et des arrestations. Il n'y avait pas lieu de faire dans Corridart un effort pour représenter Montréal comme la capitale de tous les maux. Deux exhibits étaient particulièrement condamnables et à eux seuls pouvaient créer pour Corridart et la ville de Montréal, des impressions défavorables.

L'un de ces exhibits était le "télétron". On n'imagine pas comment il peut se faire qu'on ait accepté comme oeuvre d'art une invention qui n'est que l'usage du téléphone pour débiter des insanités. C'est vrai qu'il peut y avoir des spectacles érotiques. C'est connu. Il peut exister des musées spécialisés dans les choses du sexe. Des pièces de théâtre peuvent être obscènes. Mais ces manifestations ne sont pas publiques. Seules les personnes qui veulent s'y rendre librement, sont témoins de ces spectacles. Ils font un libre choix. Encore impose-t-on pour ces manifestations, des limites d'âge. Mais ce ne sont pas des manifestations publiques. Corridart était dans la rue. C'était une affaire publique. C'était d'un souverain mauvais goût et tout à fait déplacé de laisser chanter ou propager les chansons dont il a été question plus haut. Des plaintes ont été faites au coordonnateur. Il a bien fait certaines remontrances à Michael Haslam. Il a manqué cependant de prendre ses responsabilités pour supprimer l'offense.

Plus regrettable encore a été "LA CROIX DU MONT-ROYAL SUR LA RUE SHERBROOKE". Cette oeuvre est une attaque intempestive non seulement contre les catholiques, mais encore contre les chrétiens. C'est une attaque en réalité contre toutes les religions où l'on croit en Dieu. Ici Corridart s'attaque à la croix. Une attaque dirigée contre l'Etoile de David ou le Croissant de l'Islam n'aurait pas été plus tolérable. Le blasphème du mot "FUCK" serait aussi réprouvable dirigé contre les symboles de la foi des juifs, des musulmans, ou des bouddhistes. La religion est un droit primordial qui est garanti par les lois de tous les pays civilisés. Corridart a méprisé ce droit fondamental et a permis qu'un de ses exposants insulte l'emblème de leurs convictions. Corridart a approuvé le message et le dessin blasphématoires qui accompagnaient l'exhibit Ayot. Le panneau qui contenait le message injurieux a été arraché par des gens outragés. Le coordonnateur avait prévu cette réaction. Il a fait installer un autre panneau préparé d'avance en vue de l'éventualité. Pierre Ayot est mal venu dans sa moquerie, son ironie, sa satire et son sarcasme. La pratique religieuse est une chose, la foi en est une autre. La propagande antireligieuse est un domaine où Corridart devait se tenir à l'écart. L'exhibit "La croix du Mont-Royal renversée" a choqué tous les gens bien pensants. Elle a affligé tous les croyants du Canada et d'ailleurs qui ont pu avoir connaissance de cet excès. Elle a inutilement humilié la ville de Montréal.

Justice pour les locataires

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation qu'il mène auprès des locataires des quartiers populaires de Québec, le Comité contre les hausses de loyers revendique auprès du gouvernement du Québec que la Régie du logement tienne compte dans sa méthode de calcul des hausses de loyer, des dépenses d'entretien et d'amélioration faites par les locataires. Nous publions aujourd'hui le point de vue du comité.

par le Comité contre les hausses de loyer

(...) Actuellement, la Régie du logement considère uniquement les dépenses courantes d'entretien et de services et les dépenses d'amélioration et de réparations majeures défrayées par le propriétaire. Les normes de la régie accordent à ce dernier une indexation de 12 pour 100 de ses dépenses d'entretien et de services afin qu'il puisse faire face à l'augmentation des coûts d'exploitation de son immeuble. En ce qui concerne les améliorations et les réparations majeures, afin "d'inciter les propriétaires à entretenir et à améliorer leurs immeubles", la Régie du logement accorde "pour la première année une hausse du revenu brut équivalent à un rendement de 13,3 pour 100 sur le montant de la dépense. Pour les années suivantes, la régie incorpore cette hausse au revenu net de l'immeuble. Ainsi, non seulement cette hausse est-elle intégrée pour l'avenir au revenu net de l'immeuble, mais elle sera indexée à celui-ci à chaque ajustement de la valeur". Tous ces calculs se transforment ensuite en hausse de loyer annuelles pour les locataires qui pourtant, effectuent eux aussi et plus souvent qu'on ne serait porté à le croire, des réparations d'entretien et des améliorations majeures à leur logement.

Le Comité contre les hausses de loyer s'interroge sur la logique qui sous-tend la méthode de fixation des loyers de la Régie du logement. Il nous semble qu'il serait plus qu'équitable de soustraire de la hausse de loyer admissible les factures et le temps investis par le locataire. Cette correction essentielle permettrait de réduire l'augmentation de loyer admissible par logement et encouragerait par le fait même les locataires à entretenir leur logement. De toutes façons, le propriétaire y gagnerait, car les améliorations faites par les locataires augmentent la valeur de son immeuble.

La qualité du logement

D'année en année, de nombreux locataires vivent des situations difficiles, voire inhumaines. La crise économique que nous vivons amène les propriétaires à hausser les loyers périodiquement de façon à ce qu'ils puissent équilibrer leurs finances ou augmenter leurs profits. En plus de cette crise, les normes de la régie viennent jouer contre la majorité locataire. Quoi qu'il advienne, c'est toujours sur le porte-monnaie du locataire que repose l'équilibre financier ou le profit du propriétaire. Or, souvent, la qualité du logement qu'il a loué ne s'améliore pas en même temps que le loyer s'élève. Bien au contraire: la détérioration du logement accompagne de façon remarquable les hausses de loyer, du moins dans les quartiers populaires où le stock de logements est vieux, mal entretenu et nécessite des réparations majeures. Ici même à Québec, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, on observe ce phénomène de détérioration avancée: triste tableau!

QUALITE DU LOGEMENT	%
Bon état	9%
Besoin de restauration mineure	55%
Besoin de restauration majeure	32%
Autres	4%

On estimait à 22,615 le nombre de logements à être restaurés dans la ville de Québec. En 1971, le taux de pauvreté atteignait 40 pour 100 dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, 37,3 pour 100 dans Saint-Sauveur, 49,8 pour 100 dans Champlain, et 53,3 pour 100 dans Saint-Roch. Et il ne serait sans doute pas exagéré de prétendre qu'il s'est accru en 10 ans d'inflation et de chômage. Bref, le pouvoir d'achat des locataires a diminué; mais les hausses de loyer, quant à elles, ont continué de s'abattre sur eux. Ainsi, pour un logement qui se détériore d'année en année, on doit payer de plus en plus cher.

Pour maintenir le marché de l'habitation en santé, on voit le gouvernement protéger les propriétaires systématiquement par une méthode de fixation des loyers qui ajuste le revenu des propriétaires au coût de la vie. Que fait ce même gouvernement pour les locataires? Le programme Logerente, non seulement ne modifie en rien le problème fondamental du marché du logement, tout en encourageant même, de par son essence, les propriétaires à hausser les loyers autant qu'ils le peuvent, mais ne s'applique, de plus, qu'à une infime minorité de locataires. Les programmes de Restauration domiciliaire, quant à eux, amènent dans la plupart des cas des hausses de loyer exorbitantes, obligeant souvent, après exécution, les locataires à quitter leur logement. Pourtant, le logement est un besoin vital: on ne peut s'en passer. D'ailleurs, les chiffres parlent d'eux-mêmes: en 1974, on s'apercevait que dans la région de Québec, 70 pour 100 des ménages locataires ayant un revenu

inférieur à \$10,000 par année (ces ménages représentaient alors 55 pour 100 de la population de Québec) devaient consacrer plus de 25 pour 100 de leurs revenus pour se loger. De même, une étude commandée par le Comité Legault, en 1975, affirmait que 40 pour 100 des ménages locataires dans les régions urbaines ne peuvent plus subir aucune hausse de loyer sans devoir se priver au niveau d'autres biens essentiels tels la nourriture et le vêtement. On comprendra dès lors qu'un logement décent serait le minimum à offrir en échange d'un % de loyer déboursé, déjà trop élevé.

Devant ces faits, nous devons cependant penser à une formule qui permettrait à d'innombrables locataires d'apporter des améliorations à leur logement sans s'enfoncer davantage dans la pauvreté. Les locataires devraient pouvoir investir tout en étant assurés que la somme allouée aux réparations leur reviendra et ne profitera pas au propriétaire (comme nous l'avons expliqué au début).

La crise du logement

S'il y a une crise économique, il y a aussi une crise du logement. De fait, si les locataires doivent investir à ce point, c'est qu'ils n'ont guère le choix de payer moins cher. La rareté des logements contribue à en faire hausser le coût.

En octobre 1981, on observe dans la ville de Québec un taux de vacances de 2,45 pour 100. Quand on sait que le taux "sain" officiellement recherché est de 4 pour 100, on comprend aisément les conséquences d'une telle rareté. Des logements de mauvaise qualité, mal isolés, mal chauffés, mal entretenus depuis trop longtemps sont loués malgré tout d'année en année, et à gros prix. Les locataires n'ont pas le choix: il leur faut un toit. Ainsi, plusieurs doivent se contenter d'un logement de piètre qualité, mais essaient d'amener le propriétaire à effectuer les réparations qui s'imposent ou, tout au moins, à en fournir les matériaux nécessaires. Devant le refus du propriétaire qui ne veut pas investir, certains locataires s'adresseront à la Régie du logement afin qu'une ordonnance oblige le propriétaire à s'exécuter ou qu'un diminue de loyer soit accordée. Mais, très fréquemment, la régie ne soutiendra pas la cause des locataires; car l'absence d'un code d'habitabilité l'empêche de définir les limites de la salubrité. Bref, dans l'impossibilité de négocier ou d'entreprendre un recours légal, les locataires se résignent souvent à se lancer dans les réparations, et ce, à leurs frais.

Combien de locataires dans Saint-Jean-Baptiste et ailleurs se décident à sauter et à revenir tous les planchers de leur nouvel appartement; combien en repeignent les murs? Et ces familles qui habitent depuis 10 ou 15 ans le même logement de Saint-Sauveur ou de Limoilou et qui n'ont jamais vu leur propriétaire planter un clou depuis qu'elles y sont installées. Ce sont elles qui ont déboursé pour changer le prélat, la vitre cassée, le tuyau fêlé. Pourtant, chaque année, fidèle au rendez-vous, l'avis d'augmentation de loyer leur parvient. Jamais le propriétaire n'est venu leur demander combien il leur avait fallu investir d'argent et d'heures de travail pour entretenir et améliorer. Et cette situation, de moins en moins de locataires la trouvent normale.

Une revendication réaliste

Pour que les locataires puissent vivre dans des logements décents, pour que les dépenses qu'ils-elles effectuent sur la maison du propriétaire leur soient remboursées, le Comité contre les hausses de loyer revendique que tout-e locataire ait la possibilité de soumettre à la Régie du logement un relevé de ses investissements. Actuellement, le propriétaire doit déclarer sur la formule "RN1" ses revenus et dépenses du 31 mars d'une année au 31 mars de l'année en cours, afin que la régie fixe l'augmentation de loyer admissible. Le locataire n'a pas l'opportunité de faire valoir son point. C'est pourquoi nous réclamons la création de la formule "RN2" où les locataires pourront déclarer le montant de leurs dépenses d'entretien et de réparations majeures et le nombre d'heures employées à travailler à l'amélioration du logement.

Au moment où l'augmentation admissible par logement serait dévoilée par l'ordinateur de la régie, un nouveau calcul viendrait ajuster cette augmentation en fonction du montant investi, du rendement à long terme de la dépense (hausse de la valeur marchande de l'immeuble) et du nombre d'heures consacrées aux réparations par les locataires. Ainsi, des locataires verraient des hausses de loyer, aujourd'hui sanctionnées par la Régie du logement, être réévaluées et diminuées ou annulées grâce à une méthode de fixation des loyers juste et raisonnable.

Le propriétaire immobilier, un citoyen exploité

Dans un temps où on assiste à une escalade des taux d'intérêt, on s'inquiète à juste titre du devenir de la construction domiciliaire. Le gouvernement n'est pas sans y reconnaître une situation dramatique. Aussi par des mesures particulières, il entend minimiser les incidences désastreuses de l'accroissement des taux d'intérêts sur l'industrie de la construction. Des mesures incitatives ont été adoptées pour venir en aide aux locataires désireux d'accéder à la propriété. Cet effort du gouvernement est très louable, et le nouveau propriétaire se réjouit des facilités qui lui sont offertes. Toutefois, cette aide, si appréciée soit-elle, ne constitue pas pour le nouveau propriétaire une panacée.

Nous pouvons certainement

anticiper des retombées très bénéfiques dans le secteur de la construction. Toutefois, le nouveau propriétaire, sa maison achevée, sera aussitôt informé, par un compte de taxes bien nourri, qu'il est le bienvenu dans la grande famille des payeurs de taxes. Du jour au lendemain, il est considéré comme riche, bien qu'ayant un revenu modeste et que sa propriété soit grevée d'une hypothèque pour une trentaine d'années.

Gratifié d'une telle réputation, le nouveau propriétaire ne peut justifier un certain étonnement devant l'ampleur des comptes de taxes. Il n'a plus le choix. Bien que sa propriété exige des dépenses considérables pour le chauffage, l'électricité, l'assurance, l'entretien, l'insurmontable compte de taxes ré-

clamera impitoyablement sa part du gâteau. Et si un jour, il n'arrive pas à payer ses taxes, on se réserve le droit de lui saisir sa maison. C'est une façon comme une autre d'encourager la famille. On aura peut-être trimé des années pour assurer aux siens un gîte convenable.

Oui j'ai depuis longtemps la nette conviction que l'impôt foncier devrait disparaître et être remplacé par l'impôt sur le revenu qui serait beaucoup plus équitable. Tous les travailleurs seraient appelés à y participer selon leur revenu. De la sorte sans alourdir démesurément le fardeau de chacun, les propriétaires, victimes de choix, seraient à jamais délivrés de la hantise continuelle des comptes de taxes. Cette réforme exercera de plus un effet dissuasif chez les gens intéressés à s'établir en dehors des villes ou des villages. Tout le monde ne bénéficie-t-il pas de services municipaux, que ce soit dans une ville ou l'autre. Pourquoi toujours s'en prendre au propriétaire?

En cela j'entérine parfaitement les propos tenus par M. J.-A. Bédard de Silley, en date du 22 mai, et je le félicite de l'éclairage qu'il a apporté sur cette question. En cette époque d'évolution rapide, il n'est pas permis de laisser languir une question aussi prioritaire. Je conçois que le gouvernement devrait agir prestement et avec détermination. Le gouvernement n'a pas craint de relever des défis de taille et d'innover en bien des domaines; il ne s'est pas contenté de marcher sur des sentiers battus. Aussi, j'ose croire avec M. J.-A. Bédard, que ce projet de réforme municipale ne sera pas relégué aux oubliettes, mais que le gouvernement, dans un avenir prochain, saura mener à terme un projet d'une aussi grande importance.

R.-H. Vachon
Saint-Joseph
de Beauce

L'Etat devrait aider chacun là où il demeure

Quelqu'une, il y a quelque temps, proposait dans un article, la construction d'un HLM, pour loger ensemble toutes les filles-mères. On aura tout vu, tout entendu. Il me semble que c'est la dernière des choses à faire.

D'abord toute la philosophie des HLM est à refaire. C'est injuste, c'est inopportun de créer des ghettos de personnes âgées, d'assistés sociaux ou encore de filles-mères. Injuste parce que la politique actuelle des HLM ne favorise qu'une seule classe de la société. Quand l'Etat bâtit des habitations neuves, c'est toujours pour une classe marginale, qu'on marginalise ainsi davantage, donc inopportun.

Il n'y a qu'un seul cas où l'on doit réunir ensemble des gens et c'est quand il y a une nécessité phy-

sique; les grands malades à l'hôpital, les grabataires dans les centres de soins prolongés.

Dans les autres cas où il y a nécessité d'être aidé, l'Etat devrait aider chacun là où il demeure présentement et cette manière de faire permet aux gens de rester dans leur milieu normal et d'être plus heureux et empêche ainsi de se créer la mentalité de l'assisté social que tout lui est dû; beau, neuf, vite. S'il y a un besoin de bâtir de nouvelles habitations, ces habitations devraient être ouvertes aussi à l'ouvrier sur le marché du travail pour que lui aussi ait droit de rentrer dans un logis neuf, alors que maintenant celui-ci doit occuper le logement laissé par celui qui est accepté dans les HLM.

Jean-Marie Chamberland
Québec

Quand on parle écologie pour faire peur au monde

Sujet: Front commun de 13 organismes pour la protection des parcs.

J'aimerais apporter quelques commentaires à l'article paru sous la plume de Raymond Gagné relativement au sujet en titre.

Premièrement, je suis un peu d'accord avec la conclusion principale de l'article qui dit que les promoteurs du projet font fausse route en essayant d'escamoter l'étude d'impact requise pour la construction d'une route forestière en périphérie des Grands Jardins. De toute façon, ils dépensent beaucoup plus d'énergie que s'ils avaient, dans un rapport d'impact, expliqué à tous la nécessité du projet du point de vue socio-économique, l'éventail des possibilités de tracés qui ont déjà été examinés tant au point de vue technique qu'environnemental et les mesures de mitigations qui peuvent diminuer l'impact environnemental du projet.

Là s'arrête mon accord puisque le reste de l'article est conçu pour faire peur au monde.

Lorsqu'on parle des caribous, on affirme que 60 caribous forment une harde bien implantée sur le territoire et une photo montre une femelle mangeant dans la main d'une personne.

Comment 13 organismes dont je vous épargnerai l'énumération peuvent-ils toujours croire qu'en changeant cet animal d'environnement, il pourra s'adapter? On voit d'après la photo que le caribou est plus simple qu'une vache. Comment pourrait-il résister par lui-même aux prédateurs et aux braconniers? Les essais effectués à date ne semblent pas concluants.

L'auteur utilise les expressions suivantes:

- la situation critique et potentiellement désastreuse;
- la situation intolérable "voire scandaleuse";
- l'écosystème fragile;
- la région ex-

ceptionnellement fragile à tout point de vue;

— on permet une exploitation industrielle en périphérie du parc de conservation dont l'intégrité devrait être préservée par une zone tampon.

Que veulent dire concrètement ces différentes expressions? Pourquoi parle-t-on d'exploitation industrielle au lieu d'exploitation forestière? L'exploitation forestière est en fait une activité traditionnelle qui fait vivre beaucoup de gens au Québec pour ne pas dire des femmes et des enfants afin de faire un parallèle avec la maman caribou et son petit dont il est question dans l'article de Monsieur Gagné. Qu'est-ce qu'une zone tampon? S'agit-il d'une bande 10, 20 ou 100 kilomètres où il serait défendu d'écraser un bleu sans détruire l'environnement? Tout ça est sujet à interprétation.

En terminant, il est évident que les groupes qui s'opposent au sujet de la route des Grands Jardins ne parlent pas le même langage; ils ne peuvent donc pas se comprendre. Les organismes de protection qui accusent leurs opposants d'utiliser des tactiques malhonnêtes font exactement la même chose en brandissant le spectre d'un désastre écologique. S'il vous plaît, revenez sur terre...

Michel Bérubé, ing.
St-Romuald d'Etchemin.

REPONSE — En matière d'écologie, l'ingénieur a mauvaise réputation. Chez lui, tout se passe au niveau cérébral. C'est là qu'il invente ou applique une nouvelle technologie ou une technologie apprise. On aura beau lui frapper sur la tête, il arrivera rarement que sa connaissance ou sa capacité d'invention puisse descendre au niveau des êtres et des choses où se situe, en fin de compte, la réalité pure.

Qu'il se dise "un peu d'accord" avec l'article en question se conçoit

alors aisément. Quant à l'objectif qu'il dit être conçu "pour faire peur au monde", il s'agit encore là d'une vision purement "cérébrale" d'un problème qu'il est dans l'incapacité de pressentir par les seules fibres de son être dont l'existence est pourtant entièrement dépendante de la lumière, des gaz (oxygène, azote, etc...), des éléments (eau, air, etc...), des êtres vivants (animaux terrestres, poissons, plantes, arbres, etc...). Quant au caribou il est maintenant bien implanté, ne lui en déplaise, dans les Grands Jardins.

Pour assurer sa pérennité il ne s'agit plus que de maintenir les conditions existantes. L'exploitation forestière, notre in-

Au CHUL, apportez vos chaises!

M. P.-M. Johnson, m.d.
Min. des Affaires sociales
Assemblée nationale
Québec

Si je m'adresse à vous, qui semblez tout désigné pour assumer le lourd portefeuille des Affaires sociales, c'est que ceux qui voudraient le faire, ne le peuvent plus, sans de très grandes difficultés. Aujourd'hui, je leur prête mes mains, en même temps que ma compréhension, qui, j'espère, sera votre, quand vous aurez pris connaissance de leurs plaintes.

Depuis plusieurs mois, je me fais un plaisir et un devoir, d'accompagner une personne atteinte d'arthrite rhumatoïde, à la clinique de rhumatologie de l'hôpital "universitaire", communément surnommé "le CHUL", et je partage avec nombre de patients très souff-

frants, les sièges (on ne peut qualifier ces choses de chaises et encore moins de fauteuils) et les longues heures d'attente, qui semblent très pénibles à ces gens atteints d'une aussi terrible maladie. On ne peut accuser les médecins: ils sont débordés!

M. le ministre, j'ai pu jauger votre bon jugement et votre sens de la justice, depuis que vous faites partie de notre Assemblée nationale, et je suis sûr que vous ferez tout en votre pouvoir afin de permettre à cet hôpital de renouveler le mobilier de sa salle d'attente. J'ai vu trop de patients subir durant de longues heures le supplice qu'on leur impose en plus d'avoir à supporter ces douleurs, souvent à la "région lombaire", et ailleurs dans tout leur corps. Je leur donne raison de se plaindre, car j'ai la chance de me "prélasser"

avec eux dans ces sortes de chaises très inappropriées, et je trouve cela scandaleux! C'est tout simplement inacceptable même lorsqu'on jouit d'une meilleure "santé". Le petit "toutou de salon", doit être mieux installé lorsqu'il attend son tour chez le vétérinaire! Vous n'avez M. le ministre qu'à aller vous y asseoir durant une petite heure, et vous comprendrez mieux ces revendications.

Espérant que ces remarques faites au nom de la fraternité humaine, ne seront pas mises au rancart, mais que vous y apporterez une attention très spéciale. En leur nom, je vous remercie et vous prie instamment de leur procurer un peu de bien-être en cette année des handicapés, qui ne peut vous laisser indifférent.

Claude Rochette
Québec

La sentence contre Cantin jugée inappropriée

Je ne connais pas Florent Cantin ni les sinistres de Chapais, mais je suis certain qu'ils ont tous et vont encore beaucoup souffrir de la tragédie qui les a frappés. Le verdict qui vient de rendre le juge assigné à cette cause me permet, encore une fois, de déplorer l'esprit et le contenu même des sentences de nos honorables magistrats. En fait, les questions que je me pose sont les suivantes:

1— En quoi une peine d'emprisonnement dans un tel cas peut-elle soulager de quelque façon les victimes mortes ou vivantes de cette tragédie?

2— Comment un juge, qui doit être au fait de l'influence des sentences sévères sur les éventuels délinquants, peut-il encore se ré- férer au principe des sentences "exemplaires"?

3— En quoi les huit années d'emprisonnement dans un pé-

nitancier fédéral ajouteront-elles quelque chose à la réflexion et au remords qui vont accompagner M. Florent Cantin jusqu'à la fin de ses jours?

4— Comment comparer cette sentence infligée pour une grave étourderie commise par un jeune adulte dans l'ébriété d'une fête avec celles imposées pour des délits consciemment effectués dans le domaine de la drogue ou du transport routier, délits causant eux aussi de nombreuses pertes de vie?

Tant que des juges en-

Une incohérence dans l'admission à l'université du Québec

J'adresse cette plainte à l'attention du directeur du programme du baccalauréat en communication de l'UQAM.

A la suite d'une demande que je viens de faire pour l'automne 1981 dans le programme mentionné plus haut, je me vois refuser par votre institution. Selon vos remarques au sujet de mon refus vous me dites et je cite: "Après évaluation selon les critères établis, votre dossier a été jugé trop faible". Mais sur quels critères vous basez-vous pour juger, sur votre questionnaire de cinq petites questions servant de pré-sélection (qui, en passant, élimine quelque 700 candidats sur 1,000); ou encore sur l'entrevue d'à peine 15 minutes, qui est encore plus stressant pour moi, que pour un claustrophobe dans un ascenseur.

Ne regardez-vous pas ce que le candidat a fait avant de choisir? Pendant l'année scolaire 1980-1981, j'ai fréquenté une université du

Québec, celle de Rimouski, où je termine un certificat en communication. (La seule raison pour moi que je n'ai pas terminé le certificat, est que le 10e cours, "Activité de synthèse", ne se donne à l'UQAR que cet été. A la suite d'un litige, le cours n'a pu être au programme avant la saison estivale).

Est-il normal de voir une université du Québec (UQAM) refuser un étudiant d'une autre université du Québec (UQAR), lorsque l'étudiant possède (ou possèdera dans mon cas) un certificat en communication et que le programme demandé est un BAC en communication. Mes notes à l'UQAR sont assez bonnes et de se voir refuser l'admission à l'UQAM dans un programme qu'on a déjà commencé dans une autre université du Québec (UQAR) m'apparaît inadmissible. Je demande une révision de mon dossier en espérant que la décision sera renversée.

Marius Marin
Hauterive

Le règlement sur les fosses septiques attend

Monsieur Marcel Léger
Ministre de l'Environnement,
Québec

Sujet: le règlement sur les installations septiques

Voilà une promesse du premier mandat de votre gouvernement que vous n'avez pas respectée. Donc, il ne doit plus y avoir d'excuses.

Maintenant que le détail politique du 13 avril dernier a été réglé, il vous faudra publier dans la Gazette Officielle, en deuxième et dernier lieu le projet de Règlementation relatif à l'évacuation et au traitement des eaux usées des résidences isolées.

Il nous semble que jamais dans le passé, le terrain n'a été aussi bien préparé pour la promulgation d'une réglementation provinciale.

En effet: plus de quatre cents (400) municipalités ont déjà un règlement semblable; une structure de formation d'inspecteurs municipaux en ce domaine existe déjà depuis quelques années; la possibilité d'une modalité d'application progressive du règlement allant de

trois à cinq ans peut être envisagée permettant aux municipalités les plus démunies de s'adapter sans heurt.

Il est donc temps, puisque nous voilà à nouveau "Forts au Québec", que ça bouge dans ce domaine dont le but avoué est d'avoir un Québec encore plus Beau.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Jean-Paul Lavoie, président
Association des Riverains du
Lac William Inc.
Plessisville

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est. Québec, G1K 7J6

Le ministre Clair relance le débat sur le port de la ceinture

J'ai été profondément choqué d'apprendre que vous étiez, à titre de nouveau ministre des Transports, contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Lorsque j'ai acheté un journal et que j'ai lu, en première page: "Michel Clair, ministre des Transports, contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité" ma colère ne s'est certes pas apaisée.

Toutefois, mes réflexes d'avocat ont repris le dessus, et avant de vous condamner sans appel, je suis allé lire le texte de l'article annoncé à la une.

Dans le corps même de l'article, je n'ai pas trouvé de passage à l'effet que vous étiez contre le port obligatoire de la ceinture, mais que vous vouliez plutôt "décriminaliser" cette infraction nouvelle. Je crois que vous avez voulu vulgariser en employant le terme "décriminaliser", et je vous fais remarquer que le port obligatoire de la ceinture a été instauré sous le gouvernement précédent. Ce n'est donc pas une législation nouvelle, et le port obligatoire est d'ailleurs tempéré par beaucoup d'exceptions et par la permission d'obtenir un certificat (trop souvent de complaisance) du médecin pour l'exempter. De plus, l'amende mi-

nimale est de \$10 et maximale de \$20. Ce n'est pas très "criminel".

Cependant, là n'est pas mon point. S'il n'est pas clair, à la lecture de cet article, que vous vous soyez prononcé contre le port obligatoire de la ceinture, je crois que vous avez fait preuve de beaucoup trop de hâte en apportant ces commentaires. Vous tombez, en voulant restreindre l'application au code de la route à cet égard, dans le panneau des gens qui opposent les libertés individuelles aux libertés collectives, voulant à tout prix avoir la liberté de faire ce qu'ils veulent, sans entraves ou restrictions, et sans égard aux droits de la collectivité.

Car au-delà de la restriction à la liberté individuelle que constitue le port obligatoire de la ceinture de sécurité (ou du casque, en moto), il faut considérer les coûts énormes de l'indemnisation des victimes d'accident d'automobiles.

Ces coûts sont d'ordre financier, bien sûr, et sans être précis dans mes chiffres, je crois bien que la Régie de l'assurance auto, en 1981, va percevoir, de toutes sources, pas loin de \$400 millions, pour indemniser les victimes d'accident d'automobile. Il ne faudrait pas oublier non plus de comp-

tabiliser les soins médicaux et paramédicaux et les soins hospitaliers découlant de ces accidents, qui sont assumés par l'Etat, et dont on ne tient pas compte pour établir les primes d'assurance auto.

Et que dire des coûts d'ordre social? Comment comptabiliser la perte d'une personne productive, ayant à sa charge des enfants, pour laquelle la société a investi des milliers de dollars pour l'instruction et la formation, alors qu'elle décède lors d'un accident d'automobile, décès qui aurait pu être évité par le port de la ceinture?

Il n'est pas besoin de sauver beaucoup de vies dans une année pour que cette mesure soit rentable, financièrement et socialement. Si le port obligatoire de la ceinture peut être perçu par certains comme une brimade de leur liberté, il faut mettre en balance les coûts mentionnés, tant pour les individus affectés que pour la société en général.

Quant aux arguments que l'on rencontre parfois sur l'utilité ou le danger du port de la ceinture, je vous réfère à vos fonctionnaires ou à ceux de la Régie de l'assurance auto, qui sauront facilement, à l'aide de toutes les études sérieuses faites sur le sujet, vous convaincre

de la nécessité, pour avoir la vie sauve, de porter la ceinture.

Vous dites favoriser les campagnes d'information. Je suis d'accord avec de telles campagnes, mais malheureusement, en ces années de vaches maigres, ce sont les premières dépenses à être coupées; de même le choix entre l'augmentation du nombre de patrouilles routières et la construction d'un pont ou d'un édifice public se fait toujours au détriment de la sécurité routière. Par ailleurs, en une seule déclaration que je qualifierais de prématurée ou d'intempestive, vous avez grandement diminué l'effet de la campagne de la Ligue de sécurité routière, dont le thème est, en parlant des enfants en bas âge: "Je t'aime assez que je vais t'attacher!" Un enfant non attaché dans une voiture impliquée dans une collision à 50 kilomètres/heure, est comme un projectile à l'intérieur de cette voiture!

Pour ce qui est d'augmenter les taux d'assurance pour ceux qui choisissent de ne pas porter la ceinture, il est utopique qu'il y croie. Quel contrôle aurez-vous? Tous les Québécois, au moment du renouvellement de leur assurance, seront prêts à jurer qu'ils portent toujours la ceinture!

Si je comprends bien les raisons qui peuvent sous-tendre vos

déclarations et si je suis d'accord avec vos autres affirmations dans l'article de La Presse, je crois que vous devriez être extrêmement prudent avant de libéraliser le code de la route à cet égard. Si bien des gens crient fort quand au port obligatoire de la ceinture, rappelez-vous des témoins publics, au moment de la passation de la loi sur l'assurance automobile, et constatez aujourd'hui le succès de cette mesure d'ordre sociale, et ouverte sur la collectivité.

Je vous suggère également de consulter les policiers qui ont à constater le résultat des nombreux accidents de la route. Je fais aussi appel à votre expérience d'avocat dans un milieu semi-urbain.

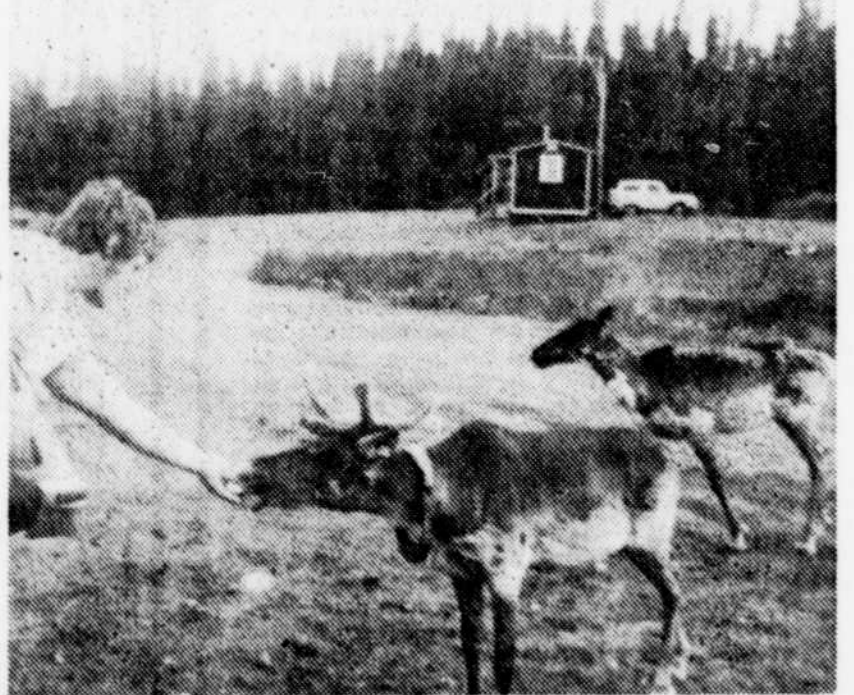
Pour ma part, j'ai pratiqué cinq ans en milieu rural, avec une pratique axée sur la responsabilité automobile et l'assurance automobile, avant de travailler deux ans, lors de la période d'implantation, à la Régie de l'assurance automobile. J'en ai vu, plaidé, et réglé, des causes d'accident d'automobile, et je suis particulièrement sensibilisé à ce problème. Et laissez-moi vous dire que si j'ai souvent constaté des blessures ou des décès qui auraient pu être évités par le port de la ceinture, je n'ai jamais constaté le contraire.

Je vous recommande donc, encore une fois, la plus grande prudence avant de prendre quelque décision dans cette affaire, et vous soutiens qu'avant de céder à des impératifs immédiats d'ordre politique, à des pressions de personnes qui crient haut et fort, vous devez avoir en main tous les éléments du dossier, afin que cette décision soit prise dans un but d'assurer le bien-être et la santé et sécurité de tous les Québécois.

En terminant cette longue missive, je me demande si je ne suis pas un peu dur, et ne laisse pas suffisamment la chance au coureur. Mais je crois nécessaire de fournir mon apport à ce débat, car trop de gens vocifèrent au nom de la majorité silencieuse, sans que d'autres membres de cette majorité se donnent la peine de répliquer. En tout cas, soyez assuré que la présente intervention ne se veut aucunement partisane, loin de là!

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jean-Claude Paquet, avocat
Bernières



L'HÔPITAL: UNE USINE À SOINS

Il est 15h50 au "11500" de l'Hôtel-Dieu de Québec. Heure de changement de garde des infirmières et infirmiers.

Le "11500" est une "unité de soins" de 39 lits, en chirurgie, c'est-à-dire où des patients séjournent avant et après l'épreuve du bistouri.

— chambre 26a: Cas de varices. Pas encore de retour de la salle "d'O" (pour opération). Très nerveuse ce matin — morphine. Prémédiqués vers 12h30...c'est une infirmière.

— chambre 30b: Prise de sang au cours de la matinée. Rien de spécial.

— chambre 36b: N'a pas encore eu de consultation de son médecin traitant. Demandée depuis le 30 (10 jours). Rien n'a encore été fait.

— chambre 40: Madame sera opérée demain. A eu son lavement et son rasage.

— chambre 38: Doit sortir jeudi (dans trois jours).

— chambre 51a: Le soluté (sérum) s'est infiltré dans le bras. Repiqué. A recommencer. A refusé l'opération. Devait avoir glycémie à 17h, mais retardée. Refuse toutes les ponctions veineuses.

— chambre 59b: A toujours son soluté et un pansement humide.

— chambre 65b: Sonde vésicale enlevée à 11h50. N'a pas uriné. Soluté enlevé. Température buccale à 37,9.

Le changement de garde

Un rituel répété trois fois par jour

Un rituel

Véritable récitatif des faits et gestes de chaque patient et de chaque patiente. Propos saccadés, télégraphiques. Des numéros, des noms, des maladies. Des états d'humeur.

Un rituel qui se répète trois fois par jour, aux mêmes heures, au rythme de l'arrivée et des départs des équipes en nursing. Celle qui part rend compte à celle qui rentre de la période des huit heures précédentes.

C'est sur les étages, dans chacune des unités, que les soins infirmiers prennent toute leur dimension. Aux premières lignes de la maladie et de son traitement, l'équipe soignante en nursing assure la permanence et la continuité, 24 heures par jour, sept jours par semaine, 365 jours par année. La moindre élévation de température, tout écart dans la tension artérielle, tout fléchissement dans le rythme cardiaque est consigné au dossier. Des effectifs qui sont les yeux et les oreilles du médecin traitant. Une certaine conscience aussi.

La directrice du nursing, soeur Marie-Paul Savard, en témoigne. "Il ne se passe pas une semaine sans qu'une infirmière ne signale, discrètement, quelque manquement de la part d'un membre du corps médical." Elle précise que la veille même, l'une d'entre elles s'était crue dans l'obligation de rapporter le cas d'un médecin qui avait posé un cathéter sans se servir du "plateau" (instrument, gaze et gant stériles).

Un autre avait été rapporté pour avoir traité une patiente aux soins intensifs, puis était passé à une autre, dans une autre chambre, sans se désinfecter. Des manquements qui sont signalés au directeur des services professionnels

qui fait passer le fautif. La contamination des lieux et des gens est un fléau qui guette tout centre hospitalier.

Un gros morceau

Soeur Savard gère un budget de plus de \$11 millions uniquement en salaires. Son service compte 680 postes. Un gros morceau dans l'appareil hospitalier.

Chaque unité de soins — médecine, chirurgie, rhumatologie, cardiologie, etc. — a son poste de garde. Une véritable plaque tournante et un centre de répartition. C'est l'infirmière ou l'infirmier qui s'assure du suivi des ordonnances médicales et des prescriptions pharmaceutiques. Qui voit à ce qu'un patient qui doit être opéré a subi tous les examens nécessaires et qu'il est fin prêt à être conduit au "bloc". Qui prend la relève au retour de l'intervention chirurgicale.

Selon le plan de soin propre à chaque patient, surtout en chirurgie, l'infirmière doit, ou devrait, se préoccuper aussi de l'état psychique du malade. Comment perçoit-il l'anesthésie? Quels sont ses sentiments face à la douleur et à la mort? Sa période de convalescence inquiète-t-il? Est-il indigne d'alerter le service social ou encore le service de la pastoralité?

Il n'est pas pris pour acquis, note M. Gérard Laprise, chef d'unité, que toutes les tâches et activités prévues au plan de soins seront accomplies à la perfection. L'objectif est cependant d'amener le personnel à "se placer autant que possible dans la peau du patient".

L'infirmière...collaboratrice du médecin. "Certes, soutient soeur Savard, le temps est révolu où celle-ci devait se lever lors de l'arrivée du médecin au poste."

Demain: Quelques à-côtés de l'usine à soins



Le récit des hauts et des bas d'un malade... l'heure de la relève des effectifs infirmiers.

Nordair: retour au travail

MONTREAL (PC) — Les 220 membres du personnel de bord en grève de Nordair ont entériné l'entente de principe intervenue entre leur syndicat et la compagnie il y a quelques jours.

M. Luc Grenier, président de l'Association du personnel navigant des lignes aériennes canadiennes, a expliqué que le vote te-

nu vendredi et samedi à Montréal et Toronto avait donné un résultat de 80 pour 100 pour l'entente de principe.

"Nous avons obtenu ce que nous vou-

lions", a-t-il commenté en faisant allusion à la réduction mensuelle des heures de travail, le principal point en litige.

M. Grenier a précisé qu'à compter du 1er no-

vembre prochain, les heures de travail passeront de 85 à 80 par mois.

En outre, les mem-

bres de son syndicat auront droit à un congé statutaire de plus, de même qu'à une hausse de 33 pour 100 de leur salaire au cours des deux ans de leur nouvelle convention.

SEUL(E)?

Rencontrez une personne à aimer. Faites confiance à nos conseillers d'expérience.

élan
Centre de rencontres et de gym-yoga, 95, Grande-Allée est (de 10h à 20h)
522-7155

ville de SAINT-FOY

AVIS PUBLIC PROMULGATION

Avis public est par les présentes donné, que lors de la séance du 4 mai 1981, le Conseil a adopté le règlement "2452", amendement l'article 5.1.1.6. du règlement de zonage #1401 afin de permettre la polyvalence des cas de stationnement.

Ce règlement a été approuvé par les contribuables intéressés lors de la période d'enregistrement tenue à cette fin les 26 et 27 mai 1981.

Qu'une copie dudit règlement "2452" a été déposée aux Archives de la Ville où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Sainte-Foy, ce 28e jour du mois de mai 1981.

Le greffier adjoint,
René Dampousse.

La grande
vente
semi-
annuelle
Univers
Décor
bat son plein

Profitez-en
tout de suite!
universdécor
lits
fauteuils
tables
chaises
lampes
bibelots
causeuses
sofas
réduits
jusqu'à 50%
à l'intersection Hiver IV
et boulevard Hamel
Tél: 872-2321

la Mini
...à 11 ans
On fête ça!
11 lots bonis
de 11 111, 11\$
à chaque tirage,*
en plus
des lots réguliers
* TIRAGES LES VENDREDIS 5 ET 12 JUIN
la Mini
tout d'un coup...
loto-québec

Super Loto		Gros lot	
1 million \$		1000 \$	
10 000 \$		100 \$	
Date 31 mai 1981		Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de Loto-Québec 9 000 rue Berri, Montréal H3B 4N5	

numéros gagnants		numéros mobiles	
482722	207247	45515	1913
722	731936	45515	1913
2722	319186	45515	1913
82722	633196	178	178
	316075	178	178

LOTO-QUÉBEC
commandite cette année
plus de 60 événements
populaires, sportifs ou de plein air
au Québec
loto-québec



Le corps du jeune homme tombé dans la structure du pont a été débarqué au quai de la Reine par la garde côtière, pour être ensuite conduit à la morgue provinciale, rue Semple.

La SQ dégage un corps des structures du vieux pont

par Andrée ROY

Cinq membres du groupe d'intervention de la Sûreté du Québec ont finalement dégage, au terme de tentatives qui ont duré presque tout l'après-midi de samedi, le corps d'un jeune homme qui était coincé dans les structures métalliques formant la base du vieux pont de Québec. Ayant apparemment décidé de mettre fin volontairement à ses jours, le jeune homme ne portait sur lui aucune marque ou papier qui aurait permis de l'identifier.

C'est un adolescent de 16 ans faisant partie d'un groupe de touristes, qui a communiqué avec la Sûreté municipale de Sainte-Foy, à 12h43, pour signaler qu'on voyait le corps d'un homme dans un pilier du pont. L'affaire était ensuite confiée à la Sûreté du Québec, détachement Québec-métro, qui a la responsabilité de ce qui survient du côté nord des deux ponts. Après quelques heures d'efforts pour parvenir jusqu'au ca-

dravre, les premiers policiers dépêchés sur les lieux demandaient les services de leurs confrères spécialisés du groupe d'intervention qui, à l'aide d'un équipement digne d'un alpiniste, réussissaient à décaler en moins d'une heure le corps passablement disloqué du jeune suicidé.

Celui-ci, sur lequel les policiers n'ont relevé aucune trace laissant croire que la chute ait été provoquée par une intervention extérieure, a été confié à la vedette de la garde côtière canadienne, avec la police des Ports nationaux appelée en renfort. Le cadavre a été ramené au quai de la Reine puis à la morgue provinciale, où il restera tant qu'il ne sera pas identifié formellement.

La SQ le décrit comme suit: un homme de race blanche, ayant tout juste la vingtaine apparemment, aux cheveux et aux yeux bruns, mesurant 1 mètre 55 et pesant 57 kilos. Il portait un chandail bleu pâle à capuchon et poches kangourou, des jeans de marque Lee et des chaussettes blanches.

Signe particulier, une dentition complète et en excellente condition. Malgré l'impact consécutif à sa chute d'une telle hauteur et à pareil endroit, le jeune homme présentait un visage parfaitement reconnaissable.

Une autre hier

Et hier, des membres de la garde côtière et de la police des Ports nationaux ont patrouillé en vain le Saint-Laurent pendant trois heures, dans l'espoir de repêcher le corps d'une femme que des témoins ont rapporté avoir vu plonger du haut du pont Pierre-Laporte à 11h53.

Ces témoins se trouvaient à bord d'un voilier qui naviguait sous les ponts, à l'instar de plusieurs autres. Personne à bord de ces bateaux n'aurait vu le corps remonter par la suite. Les chercheurs présumant que, ayant coulé à pic, il ne remonterait que dans plusieurs jours, dépendant de la température de l'eau.

8 morts sur la route au cours du week-end

par Andrée ROY

Huit personnes sont mortes et au moins cinq ont été gravement blessées dans les accidents de la route qui se sont produits au cours du week-end dans l'Est du Québec, selon un relevé de la Sûreté du Québec complété par LE SOLEIL. La dernière tragédie s'est produite à Beauport et a coûté la vie à un jeune motocycliste.

L'accident s'est produit vers 17h sur le boulevard Hawey, dans le quartier Giffard. La motocyclette du jeune homme aurait violemment donné contre une automobile, dans des circonstances encore indéterminées hier soir. L'identité de la victime ne pouvait non plus être dévoilée, ses parents n'ayant pas été avertis du drame.

Dans une auto en feu

Deux jeunes filles ont péri dans une voiture qui a pris feu à la suite d'une collision avec une autre voiture, vers 2h15 du matin, hier, à Lac-des-Aigles, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Trois-Pistoles, dans Rimouski. Une des deux automobiles circulait sur la route 232 et une autre sortait au même moment d'une entrée privée. Après l'impact, une des deux voitures a pris feu alors que deux de ses occupants y étaient prisonnières. Il s'agit de Nathalie Dubé, âgée de 17 ans, fille de Lorenzo; et de Manon Boutot, âgée de 16 ans, fille de Roger, toutes deux de Lac-des-Aigles. Deux personnes ont été grièvement blessées dans cette tragédie.

Samedi, deux autres jeunes filles ont été happées par une automobile dont le conducteur avait perdu la maîtrise, à Dolbeau. L'une, Paula Bolini, âgée de 14 ans, demeurant rue Dequen à Mistassini, dans Roberval, est morte sur le coup. Sa compagne, gravement blessée, a été conduite à l'Hôtel-Dieu de Roberval. L'accident s'est produit vers 18h30, sur la 8e Avenue, à l'entrée du pont de Dolbeau, alors que les deux adolescentes se promenaient sur la même bicyclette.

Dans le Bas-du-Fleuve

Une collision frontale entre deux véhicules arrivant au sommet d'une côte, dans le rang du Lac à Saint-Fabien-de-Panet, dans Montmagny, a causé la mort de Lina Maurice, âgée de 27 ans, qui demeurait au 10 rue Saint-Georges à Lévis. L'accident s'est produit vers 14h40 samedi.

Vers 3h30, dans la nuit de vendredi à samedi, Réjean Nadeau, âgé de 20 ans, domicilié au 5 rue Jean à Saint-Antonin, près de Rivière-du-Loup, a perdu la maîtrise de sa voiture dans une courbe. L'automobile s'est écrasée sur une maison de la rue Principale, à Saint-Antonin, et le conducteur est mort sur le coup.

Délit de fuite

Les policiers de la Sûreté du Québec à Notre-Dame-du-Lac recherchaient toujours, hier soir, le conducteur d'une motocyclette qui se serait rendu coupable d'un délit de fuite à la suite d'un accident mortel, vers 1h du matin samedi, sur la route 289 à Saint-Elouère, dans Kamouraska. Johanne Morin, âgée de 17 ans, fille de Renaud, habitant Saint-Elouère, est décédée au cours de cette tragédie qui a fait deux autres blessés graves.

La jeune Morin conduisait une des deux motos qui seraient entrées en collision l'une avec l'autre en se dirigeant toutes deux vers le sud sur

la 289. Sous la force de l'impact, elle fut projetée au centre de la chaussée. C'est là qu'elle aurait été frappée successivement par une moto et une automobile arrivant en sens inverse. La conductrice de la voiture a stoppé et aidé au transport au CLSC de Saint-Elouère de l'une des personnes blessées. Mais le motocycliste aurait filé sans demander son reste.

Quelque deux heures et un quart plus tard, Josée Devin, âgée de 16 ans, décédait lors d'un capotage, en face du 516 route 169 à Mistassini. Fille de Roger Devin, elle résidait au 418 des Cascades à Sainte-Jeanne-d'Arc.

Dans la Restigouche

D'autre part, les policiers de la SQ du poste de Matapédia tentent d'identifier le corps d'une femme qui a été retrouvée dans la rivière Restigouche hier. Le cadavre s'était accroché dans des filets de pêche installés, non loin de la réserve indienne, dans cette rivière qui coule sur la frontière entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Drame familial à Sainte-Germaine

par Andrée ROY

Un drame familial, dont les enquêteurs ignorent encore les mobiles, a résulté en la mort violente de M. Eloi Vachon, âgé de 70 ans, demeurant dans le rang 14 à Sainte-Germaine de Bellechasse, entre Lac-Échemin et Saint-Basile. La tragédie s'est produite vers 5h30 samedi matin.

Selon les renseignements révélés par la Sûreté du Québec, M. Vachon était couché dans sa chambre lorsqu'il reçut à la tête une décharge d'un fusil de calibre 12. Le coup de feu a réveillé toute la maison, mais, passablement nombreuses avec la présence de cinq fils Va-

chon. C'est un membre de la famille qui aurait averti les policiers.

Ceux-ci détiennent comme témoin important un des fils de la victime, Donald, âgé de 23 ans. Il comparait samedi après-midi devant le coronar Gabriel Garneau, du district judiciaire de Beauce.

De l'avis des enquêteurs, de la SQ de Saint-Prospère et du bureau des crimes contre la personne, l'affaire apparaît passablement difficile à éclaircir à cause du manque évident de mobile en ce qui a trait au meurtre de M. Vachon.

Intoxication?

D'autre part, les policiers se posent de nom-

breuses questions dans l'enquête sur la mort de Mario Chamberland, âgé de 16 ans, découvert vendredi matin dans un camp de pêche près du lac François, à une quinzaine de kilomètres de Baie-Sainte-Catherine, dans Charlevoix.

Deux pêcheurs ont trouvé l'adolescent et son père gisant inanimés dans un chalet appartenant au club Fontaine, qui employait M. Chamberland comme gardien. A cette heure matinale, les deux hommes semblaient sans vie, mais le père du jeune Mario respirait encore, découvert-on peu après.

Alertés au début de l'après-midi, les policiers de la SQ, poste de La Malbaie, ont d'abord constaté qu'il n'y avait aucune trace de violence dans le chalet et sur le corps du jeune homme. Ils estimaient, à prime abord, que les deux Chamberland pourraient avoir été victimes d'une intoxication alimentaire. Leur enquête s'est poursuivie pendant le week-end.

Le jeune Chamberland demeurait au 273 route 138, à Port-aux-Quilles, tout près de Saint-Siméon dans Charlevoix. Il accompagnait son père qui passe une partie de l'été au lac François.

Les dangers des radiations en milieu médical

MIRABEL (PC) — Un important rapport sur les dangers des rayonnements ionisants en milieu médical a été rendu public, à Mirabel, lors du congrès de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec.

Ce rapport insiste sur l'urgence de mettre en place une politique de radio protection en milieu médical.

Troisième publication

AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente, donné que TRANSPORT JULIEN JEAN INC. demande une extension de permis pour le transport du Corps Tambours Et Clairons de St-Pascal sur un rayon de cent cinquante (150) milles de cette municipalité. Tout intéressé peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec G1K 7W3.

Transport Julien Jean Inc.
Julien Jean
Président

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec tenue le 25 mai 1981, le règlement suivant a été lu pour la première fois:

2786 — Modifiant le règlement no 2381 "Concernant l'urbanisme dans le quartier St-Sauveur".

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné, durant les heures de bureau.

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat
Québec, le 26 mai 1981

chez brunet

OBTENEZ PLUS

LIVRAISON
Ville et Banlieue

MAIL ST-ROCH
QUEBEC
529-5741

PLACE LAURIER
STE-FOY
656-1712

PLACE L'ORMIERE
NEUFCHATEL
842-9221

PLACE MONT-MARIE
LEVIS-LAUZON
837-9363

CARREFOUR
CHARLESBOURG
623-1504

SAVON MILAN
savon liquide avec distributeur
300 ml
sugg. 2.85
SUR PLACE 1.99

FA
savon à l'arôme du fruit
de limon 85 g
sugg. 0.99
SUR PLACE .69

BRIQUET BIC
paquet de 2 briquets
jetables PLUS 1 stylo
Roller valeur de 0.98 gratis
sugg. 3.18
SUR PLACE 1.69

GELEE DE FRUIT
"Fiesta" bonbons par
Smiles 300 g
sugg. 2.29
SUR PLACE 1.67

SARBEX B PLUS
60 comprimés
vitamines B & C
sugg. 6.65
SUR PLACE 3.99

AIM
dentifrice au fluorure 100 ml
sugg. 2.25
SUR PLACE 1.17

HORMODAUSSSE
24 ampoules buvables
vitamines & fer
sugg. 20.00
SUR PLACE 9.99

CHOCOLATS MINUET
chocolats aux cerises
300 gm par Smiles
sugg. 3.35
PRIX brunet 2.69

BRECK
shampooing
pour cheveux
secs, normaux ou
gras 400 ml
+ 25% en
prime
sugg. 4.99
SUR PLACE 3.19

TROPIC TAN
huile ou lotion solaire
avec paba 130 ml par
Noxéma
sugg. 2.85
SUR PLACE 1.79

SHOWER TO SHOWER
taie désodorisante
369 g
sugg. 4.99
SUR PLACE 3.19

OROBRONZE
80 caps pour paraître
bronzé même sans soleil
sugg. 29.95
SUR PLACE 19.99

ASPIRIN
300 comprimés
d'acide
acétylsalicylique
sugg. 5.45
SUR PLACE 3.69

ANTIPHLOGISTINE-RUB
onguent analgésique
120 ml
sugg. 3.49
SUR PLACE 2.39

SHAMPOOING POUR BEBES
"Johnson"
450 ml +
22% en
prime
sugg. 4.39
SUR PLACE 2.99

ELANCYL
ensemble
comportant
1 gant de
massage avec
savon 150 g
1 crème de
massage 95 g
sugg. 26.50
SUR PLACE 18.99

brunet

Ouvert le soir jusqu'à 9 heures
du LUNDI au VENDREDI inclus,
sauf à Place Laurier

LES PRIX SUR PLACE SONT EN
VIGUEUR JUSQU'AU 13 JUIN
1981 OU JUSQU'A ÉPUISEMENT
DE LA MARCHANDISE. LES
QUANTITES SONT LIMITEES.

Radio Shack

Computerama '81

«salon informatique '81»

...présente le

TRS-80™

des nouveautés
de micro-Informatique
pour des utilisations
financières, commerciales,
pédagogiques et
personnelles!

Chateau
Frontenac

Salon Frontenac, 1 rue des Carrières,
Ville de Québec

Mercredi, 3 juin

Présentation toutes les heures
de 10h à 21h

**Venez participer à des démonstrations
pratiques des logiciels de TRS-80 et apprenez
à épargner temps et argent**

PROGRAMME DE GESTION COMMERCIALE (VisiCalc™)

Le VisiCalc est un outil de planification essentiel dans la gestion. Cette feuille de travail électronique remplace le crayon, la calculatrice et les feuilles à colonnes et vous fait économiser des heures de calculs coûteux et fastidieux. Pour réviser vos prévisions, préparer vos budgets, établir vos tarifs, etc.

TRAITEMENT DE TEXTES (Script™)

Avec le Script et une imprimante TRS-80, vous disposez d'un service de traitement de textes professionnel, économique et efficace. Réviser, éditez et corrigez avec aisance lettres, discours et autres documents sans devoir taper deux fois le travail. Peut produire des formats spécialisés de lettres. Essayez-le... vous l'adopterez!

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE... la différence est évidente!

Avec les programmes de gestion TRS-80, vous n'avez plus à vous préoccuper des écritures laborieuses à la main dans le grand livre. Vous obtenez immédiatement des registres précis tout en étant à tout moment au courant de vos comptes par simple pression sur quelques touches.

**Venez voir une batterie d'ordinateurs
en plein travail dans une salle de classe.**

APPLICATIONS PÉDAGOGIQUES

Cette démonstration permet non seulement de comprendre l'intérêt de l'ordinateur dans l'enseignement, mais elle montre aussi son aisance de communication avec des personnes de tous âges grâce aux instructions qu'il donne lui-même.

**De nouvelles applications professionnelles
et résidentielles de l'ordinateur**

L'ORDINATEUR DE POCHE TRS-80... il vous suivra partout!

Toute la puissance de l'ordinateur dans votre poche. Idéal pour l'homme d'affaires, l'ingénieur, le chercheur et l'étudiant. Il vous met toutes les données au bout des doigts! Programmable en BASIC, il peut aussi s'utiliser avec nos programmes préparés comme les statistiques et les finances commerciales.

L'ORDINATEUR COULEUR TRS-80... pour la maison!

Mettez les "Program Paks" à chargement instantané à profit pour traiter vos finances personnelles, compléter l'éducation des enfants et divertir la famille. Un système extensible avec toute la puissance de programmation du BASIC.

LE VIDEOTEX TRS-80 DE RADIO SHACK... un miracle de l'ère moderne!

Vous pouvez maintenant utiliser votre téléviseur et votre téléphone pour disposer d'un ensemble varié d'informations bidirectionnelles au bout des doigts. Vous pouvez bénéficier d'une immense banque de données pour les nouvelles, les sports, les informations financières, les statistiques, les bulletins de consommateurs, etc.

Radio Shack
(RS) DIVISION, TANDY ELECTRONICS LIMITED

Formule d'inscription

Cette formule constitue votre billet d'entrée au Computerama '81 de Radio Shack. Présentez-la au Chateau Frontenac le mercredi 3 juin et évitez de faire la queue pour l'inscription.

Nom _____ Titre _____
Compagnie _____ Téléphone _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____

Je m'intéresse aux domaines d'informatisation suivants:

_____ Gestion _____ Pédagogique _____ Personnel
_____ Financier _____ Autre _____

Avez-vous un TRS-80? Oui ☐ Non ☐

Présentez cette formule au Chateau Frontenac, le mercredi 3 juin

Les familles d'accueil disent non à la révision annuelle

par Roch DESGAGNE

La Fédération des familles d'accueil du Québec s'oppose à la révision obligatoire annuelle de tous les cas de placement judiciaire d'enfant, telle qu'envisagée dans le projet de réforme de la loi de la protection de la jeunesse.

Réunis en congrès au cégep Lévis-Lauzon en fin de semaine, les quelque 350 délégués des groupes de familles d'accueil ont entériné une résolution en ce sens, à l'intention des ministres Denis Lazure, Marc-André Bédard et Pierre-Marc Johnson.

L'organisme représentant les foyers d'accueil considère qu'une telle mesure risque de créer l'insécurité chez les enfants dont la durée de placement est supérieure à une année, tout autant que chez les familles qui reçoivent ces jeunes, explique Mme Noëlla Gamache, de Thetford-Mines, secrétaire générale de la FFAQ.

L'article 22 du projet de loi numéro 10 modifiant la loi de la protection de la jeunesse tend à amender la législation de manière à rendre obligatoire la révision annuelle de tous les placements judiciaires.

La FFAQ recommande plutôt de maintenir les dispositions de l'article 54 de la loi de protection de la jeunesse, qui dit que le placement est toujours pour une période déterminée par le tribunal.

Cependant, la Fédération des familles d'accueil propose que le législateur détermine par règlement — toujours à l'article 57 de la loi de la protection de la jeunesse — que le directeur de la protection de la jeunesse réviser au moins une fois par an la situation de tout enfant dont la durée de placement est supérieure à un an.

Par ailleurs, la fédération recommande que des mesures soient prises afin de faciliter la déchéance parentale, dans certaines situations, cela en favorisant des changements de mentalité.

Droit de regard

En ce qui concerne la loi de l'adoption, le ministère des Affaires sociales doit former un comité qui aura comme responsabilité de finaliser les décisions sur le droit des familles d'accueil à l'aide financière.

Les délégués au congrès ont formulé une recommandation visant à assurer que la FFAQ siège au sein de ce comité.

Toujours au chapitre de l'aide financière à l'adoption, la fédération estime qu'il faut qu'un enfant soit placé dans la même famille au moins depuis deux ans, pour que cette famille d'accueil puisse faire une demande d'aide financière.

Protocole d'entente

Les familles d'accueil veulent être considérées comme principal intervenant dans l'orientation de la vie de l'enfant en adoption, et leur fédération demande que les centres de services sociaux obligent leurs travailleurs sociaux à les consulter pour tout changement concernant l'avenir de l'enfant.

Dans ce domaine, on en est à l'étape de la mise en place du protocole d'entente définissant les rapports entre les différentes instances: le ministère des Affaires sociales, les CSSQ et la Fédération des familles d'accueil.

À la croisée des chemins

Sous le thème "la famille d'accueil à la croisée des chemins", les participants ont longuement échangé sur l'avenir de la famille d'accueil.

Les enfants placés en foyer sont surtout des adolescents, aujourd'hui, et l'évolution de la société amène les foyers d'accueil à redéfinir leur orientation.

Selon le président réélu de la FFAQ, M. Gilbert Giroux de Jonquière, il est indispensable que la famille d'accueil modifie sa vocation, et qu'elle soit mieux préparée pour rencontrer les exigences des changements que connaît la société.

Le vice-président sortant, M. Gérard Hamon, de Mont-Saint-Hilaire, a été remplacé par Mme Georgette Carpentier, de Pont-Rouge. Mme Solange Grenier, de East-Angus, a été confirmée dans ses fonctions de secrétaire, de même que M. Germain Jacques, de Thetford-Mines, comme trésorier.

Nouveau médicament pour la ménopause

TORONTO (d'après PC) — Un nouveau médicament pour contrôler les bouffées de chaleur de la ménopause vient d'être approuvé par la section de la protection de la santé du gouvernement fédéral.

Le clonidine hydrochloride, commercialisé sous le nom de "Dixarit" est décrit comme "le premier composant indépendant sans hormone", pour être utilisé à cette fin.

Les symptômes de la ménopause sont souvent traités à l'estrogène, puisqu'il semble que la diminution du taux de cette hormone dans l'organisme cause les frissons, les sueurs et les bouffées de chaleur de la ménopause, symptômes détectés aussi après l'ablation des ovaires.

Les frissons, les sueurs et les bouffées de chaleur de la ménopause sont dus à des changements rapides de la surface des vaisseaux sanguins. L'estrogène contrôle ces symptômes en élevant le taux hormonal, mais le Dixarit agit directement sur les muscles des vaisseaux sanguins pour les rendre moins sensibles aux messages déséquilibrés venant du système nerveux.



Fête de la fidélité

Placée sous le signe de la gratitude, la 9e journée diocésaine de la fidélité, qui avait lieu samedi à l'église Saint-Fidèle de Limoulu, voulait rappeler à la génération aînée toute la place et le rôle qu'elle doit encore occuper dans la société et l'Eglise d'aujourd'hui. Répondant à l'invitation de l'archevêque de Québec, Mgr Louis-Albert Vachon, plus de 150 couples et quelque 200 prêtres, religieux et religieuses, venus des 13 régions pastorales du diocèse, ont célébré leurs 50 ou 60 années de vie conjugale, religieuse ou sacerdotale. La journée de la fidélité s'inscrivait dans le cadre de la semaine consacrée à l'âge d'or.

Le Soleil, Yvon Mongrain

NOUVEAU!
Régulière et King Size

Rothmans
EXTRA LÉGÈRE



La première
cigarette extra légère
dotée de la
véritable saveur Rothmans.

Rothmans:
première au monde
pour sa qualité et son bon goût



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage-évier d'inhaler.
Moyenne par cigarette - Régulière et King Size: "goudron" 8 mg, nic, 0,8 mg.

Les Lions sont des numismates avertis

Les Lions sont des numismates avertis. Un numismate c'est quelqu'un qui collectionne les médailles ou de la monnaie. Dans le cas qui nous préoccupe, il s'agit de médailles. En ce domaine, les membres des clubs Lions du monde entier (on compte 33.000 clubs dans 150 pays) sont de beaucoup supérieurs à tout ce qui peut se faire de militaires. Parce que jamais un militaire au monde n'aura autant de médailles qu'un Lion qui

s'en donne la peine.

Mieux encore, plus le Lion est corpulement plus il a de la place sur son veston pour accrocher lesdites médailles souvenirs. On en a une belle preuve sur cette photographie où apparaissent, côte à côte, M. Moodie Campbell de Rofrey, en Ontario, à gauche et M. Willie Racine de Saint-Romuald. M. Campbell, on l'aura deviné, passe pour le "plus gros" collectionneur de médailles du district Multiple A.

Chaque club à sa médaille, parfois même deux ou trois. Et chaque événement spécial apporte une médaille nouvelle, que ce soit un congrès de district, un congrès national, un congrès international voire la simple élection d'un nouveau gouverneur de district. Règle générale, ces médailles ne se vendent pas, elles s'échangent quoi qu'il puisse arriver que certains Lions impénitents commettent le péché d'achat. (C'est pas correct ça les gars!) On s'en échange dans des congrès et dans des visites à l'étranger. Certaines médailles, les plus rares et-ou les plus belles, peuvent se troquer contre 10 ou 15 autres. Ce sont surtout à l'occasion de congrès internationaux que les bazars à médailles ou les "pins traders" sont les plus populaires.

Selon les "connaisseurs" que nous avons rencontrés, le district A, celui regroupant l'Ontario, le Québec et le Labrador, serait renommé pour faire frapper les plus belles médailles du "monde Lion". Pour en avoir vu quelques-unes, je serais porté à le croire.

La région de Québec serait particulièrement reconnue puisque les deux médailles les plus rares viennent de Montmagny et de Saint-Georges de Beauce. La médaille des Lions magnymontais, sculptée dans le bois, représente un fusil auquel sont accrochées trois oies blanches également sculptées dans le bois. La médaille beauceronne, en métal, illustre un bœuf qui tire un tonneau d'eau d'étable.



pierre champagne

de 9h. à 11h. le matin
Téléphone: 647-3434

Les emplois bénévoles

Les emplois bénévoles disponibles cette semaine pourraient intéresser:

a — Les jeunes mères désirant apporter leur soutien à de nouvelles mamans par des visites, de l'écoute téléphonique ou la garde d'enfants;

b — Le secrétaire réceptionniste pour travailler à

temps partiel le mardi et le mercredi;

c — des animateurs pour le pavillon Bellevue, à Lauzon, pour l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Michel et au foyer Saint-Joseph.

Les intéressés auront plus de renseignements en téléphonant au Centre d'action bénévole de Québec, durant les heures ouvrables, à 681-3501.



Les Lions sont des collectionneurs de médailles souvenirs comme le montrent M. Moodie Campbell, de Rofrey, Ontario, et M. Willie Racine, de Saint-Romuald.

Chaque club de la région impliqué dans l'organisation

Ce n'est pas une sinécure de préparer un congrès comme celui des Lions qui s'achèvera demain midi, au Centre municipal des congrès.

Cette année, la présidence de ce 61e congrès de district Multiple A avait été confiée à M. Vincent Michaud de Charlesbourg. Le président, lui-même bénévole, s'était entouré d'un conseil d'administration composé de 15 personnes bénévoles venant des 15 clubs Lions que l'on retrouve dans la région de Québec en plus d'un conseil exécutif de 8 personnes.

Chaque club Lions de la région de Québec était responsable d'un aspect du congrès et c'est ainsi que les Lions de Charlesbourg s'occupaient du logement; ceux de Québec-Les Saules présidaient le comité d'inscription; ceux de Neufchâtel-Loretteville avaient la responsabilité des médailles; ceux de Charny avaient préparé la cérémonie d'ouverture; ceux de Cap-Rouge tenaient le magasin de sou-

venirs; ceux de Québec-Métro ont planifié la session d'affaires qui se tient aujourd'hui; ceux de Québec-centre étaient responsables du défilé de samedi après-midi; ceux de Saint-Romuald voyaient au déjeuner; ceux de Bernières à la soirée d'accueil; ceux de Sainte-Marie (de Beauce) à la soirée du Québec; ceux de Lévis à la soirée bavaroise (ce soir); ceux de Lauzon vendaient le "passeport"; ceux de Beauport s'occupaient des relations publiques; ceux de Saint-Agapit étaient responsables du comité féminin; et ceux de Sillery—Sainte-Foy avaient programmé le programme-souvenir.

Grâce à toutes ces personnes bénévoles, la région de Québec a pu bénéficier d'un apport économique de \$3 millions (et non cinq millions comme il a été écrit par erreur dans cette chronique du 28 mai), les gouvernements à eux seuls récoltant en taxes de toutes sortes un quart de million de dollars.

Après les amusements, les choses sérieuses

Les Lions se sont amusés durant toute la fin de semaine mais aujourd'hui et demain matin, ils passent aux choses sérieuses. Or, lorsque arrive le temps des choses sérieuses plusieurs Lions préfèrent s'en retourner chez eux. Non pas ceux qui ont été délégués à Québec par leur club respectif mais ceux qui sont venus dans la Vieille Capitale pour s'amuser, pour échanger des médailles ou pour rencontrer d'autres Lions. Déjà, plusieurs Lions ont quitté la ville, hier après-midi, après la cérémonie de nécrologie.

Aujourd'hui, pendant que les "Lionnes" feront une croisière sur le Saint-Laurent, les délégués Lions devront écouter les lectures des différents rapports annuels. Ils en

ont pour la journée. Demain matin, c'est jour de votation. Certains districts profitent de l'occasion pour élire un nouveau gouverneur et c'est le cas cette année pour trois ou quatre des 15 districts de la région "A" dont fait partie la région de Québec. Ce soir, la cabale sera très forte dans les chambres de ces différents délégués. Le Lion Lloyd Sanderson a une "hospitality room" au Hilton, chambre 1507; le Lion Jim Quinn tient la sienne au Holiday Inn Downtown, room 1705; etc.

Demain midi, le 61e congrès de district multiple "A" sera chose du passé. Le prochain se tiendra l'an prochain, à peu près à pareille date, au Sheraton Centre de Toronto.

ETC... ETC... ETC... ETC... ETC... ETC...

Une messe extraordinaire

La chorale Saint-Dominique présente, demain à 20h30, en l'église de Saint-Dominique, 175 ouest Grande-Allée, la messe en si bémol no 6 et les concertos nos 2 et 5 de Haydn pour orgue et orchestre. Les billets coûtent \$5 pour les adultes et \$3 pour les étudiants. C'est à entendre.

Les inondations

Le bureau de la protection civile du Québec rappelle aux victimes des inondations survenues au Québec au printemps 1981 et dont la municipalité a été désignée par décret gouvernemental qu'ils ont jusqu'au 15 juin pour retourner, dûment complétés, leur formulaire de demande d'aide financière. Cette aide n'est accordée que dans le cas d'une maison principale.

Patrimoine fruitier

La Société d'horticulture de la ville de Québec invite les amateurs de jardinage à une soirée d'information intitulée "La sauvegarde de notre patrimoine fruitier" demain à 20h à la salle paroissiale de Saint-Albert-le-Grand, au 3065 de la 2e Avenue, à Limoilou.

La vie d'une Diva

A l'occasion de l'année internationale des handicapés, tous les profits réalisés pour la première de la pièce "Les hauts et les bas d'une diva" au théâtre d'été du Lac-Delage, jeudi soir, seront remis à l'Association régionale des loisirs pour handicapés ainsi qu'à l'Association pour déficients mentaux. Les billets sont en vente dans les guichets du système Proviso.

Jobidon rides again

Le populaire journaliste de Radio-Canada (quand il n'est pas en grève) Gilles Jobidon a été réélu gouverneur du district A-10 (région de Québec) des Lions. Gilles avait été gouverneur, il y a deux ans et c'est lui qui, il y a cinq ans, avait été le président du premier congrès annuel du district multiple A à se tenir à Québec. Gilles Jobidon qui a fait le tour du monde au moins une fois a pu ajouter à sa collection plusieurs dizaines de médailles Lions exotiques. Le district A-10 compte plus d'une soixantaine de clubs.

L'origine des Lions

Les clubs Lions ont vu le jour le 8 octobre 1917 à Chicago. Le fondateur, M. Melvin Jones, a regroupé à cette époque 23 clubs d'hommes d'affaires. Depuis ce temps, les Lions ont gagné 150 pays dans lesquels ils regroupent 1,5 million de membres dans 34.000 clubs. Les clubs Lions représentent la plus importante association de service au monde. Les Lions viennent surtout en aide aux aveugles et aux sourds.

Les numismates de Québec

La réunion mensuelle de la Société numismatique de Québec aura lieu demain à 20h, au Château Bonne Entente, 3400 chemin Sainte-Foy.

Le club des Mandarins

La direction du Hilton Québec inaugure, demain soir, un étage complet, le 17e, qu'elle a fait transformer en étage de première classe. Son nom: le club des Mandarins. Les chambres sont réservées aux clients de première classe qui obtiendront un service de première classe en échange d'un chèque... de première classe lui aussi.

AIR CANADA VOUS OFFRE CE QUI SE FAIT DE MIEUX

SERVICE CONNAISSEUR SERVICE

au tarif de la classe économique

EDMONTON
CALGARY
VANCOUVER
PARIS
LONDRES
ZURICH

et maintenant

LOS ANGELES
SAN FRANCISCO
DALLAS
HOUSTON



Air Canada est la seule ligne aérienne à vous faire profiter du Service Connaisseur, au tarif de la classe économique, vers 4 destinations aux États-Unis, à partir de Toronto: Houston, Dallas, Los Angeles et San Francisco. Ces nouvelles destinations viennent s'ajouter à la brochure de vols longs-courriers sur lesquels vous bénéficiez déjà du Service Connaisseur (ce) d'Air Canada. Le Service Connaisseur d'Air Canada, c'est plein d'avantages pour vous: un compteur d'enregistrement distinct, embarquement avec les passagers de 1re classe; de revues et journaux; un casque d'écoute haute-fidélité plus confortable; un fauteuil libre à côté du vôtre, si possible; et même les consommations sont incluses.

Somme toute, c'est la vraie détente. Ce qui se fait de mieux, au tarif de la classe économique!

Air Canada va toujours plus loin pour vous. Air Canada est la première ligne aérienne à vous offrir le Service Connaisseur vers autant de destinations au Canada, en Europe et aux États-Unis. Voyez Air Canada ou votre agent de voyage, pour profiter du Service Connaisseur d'Air Canada vers Houston, Dallas, Los Angeles et San Francisco.

© Service Connaisseur est une marque de commerce d'Air Canada.



AIR CANADA

Des profits de Québec-Amérique iront aux auteurs



regis tremblay
littérature

Les éditions Québec-Amérique ne font pas les choses à moitié. Quand il s'est agi naguère de dénoncer l'Association des éditeurs canadiens et la Société de développement du livre et du périodique, on ne mâchait pas ses mots. Aujourd'hui, dans un autre ordre d'idée, Québec-Amérique lance deux autres offensives pétaudantes.

La première, c'est la création d'une nouvelle collection de romans populaires à large diffusion (entendre par là, populistes). Le plus beau de l'affaire, c'est que Québec-Amérique promet de mettre au point, en collaboration avec les auteurs, une formule de participation aux profits, en plus des droits d'auteur garantis par contrat. Ça, c'est de l'avant-garde! On

attend seulement que cela se concrétise.

En passant, la collection, qui n'a même pas encore de nom, lancera ses livres en format poche à un tirage initial de 10.000 exemplaires. Le but avoué de l'entreprise est d'arracher aux Américains et aux Français (lorsqu'ils traduisent les romans américains "populistiques") une part de ce marché en or. De son côté, Québec-Amérique s'engage déjà à ne publier que des ouvrages d'auteurs québécois, qui pourront même emprunter des pseudonymes, s'ils trouvent la chose un peu trop... populiste, encore une fois!

La culotte de Lemelin

Sur un autre ton, Québec-Amérique, dans son dernier magazine maison, se paie la tête de Roger Lemelin, dans une critique de son dernier livre, "La culotte en or".

Cet article (non signé) intitulé "Un fond de culotte de 14 carats" souligne que l'ouvrage a paru en Europe chez Grasset, et ajoute: "Nul doute que ce traitement de

faveur n'ait mis à rude épreuve la modestie proverbiale de ce fécond auteur de romans populaires. On peut d'ailleurs voir, sur la photo qui orne la couverture, l'image parfaite d'un écrivain qui n'est pas rempli de lui-même et qui ne pète pas de vanité. Malheureusement, vu que M. Lemelin porte toujours un veston quand il travaille à sa machine à écrire — comme tout le monde — on ne peut admirer ses boutons de manchettes taillés (sic) dans le même or que sa culotte..."

Non décidément, on n'y va pas avec le dos de la pelle mécanique, chez Québec-Amérique et un bon point pour la rime suffisante...

Nos revues culturelles en Europe

La difficulté de diffuser le livre québécois en France n'échappe à personne. Mais qu'on pense un peu à nos revues culturelles! Jusqu'ici, il leur était pratiquement impossible de trouver des débouchés outre-mer. Mais voilà que les choses évoluent, puisque onze de nos périodiques culturels sont maintenant diffusés en Europe:

Cette diffusion est l'initiative de l'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois (AEPQC), qui vient de conclure avec un distributeur français une entente qui permettra la mise en marché de ce "noyau initial": "Châliers", "Dérives", "Écriture française dans le monde", "La Grande réplique", "Les Herbes rouges", "Jeu", "Lettres québécoises", "OVO", "Spirale", "Le Temps fou" et "Vie des arts".

On parle de noyau initial, car on compte bien que cette diffusion profite un jour prochain à l'ensemble des 19 revues faisant partie de l'AEPQC. Fondée il y a trois ans, l'association ne se contente pas d'avoir réalisé cette première québécoise; elle met sur pied des programmes de promotion et de commercialisation, négocie de nouveaux rapports avec les institutions gouvernementales, publiques et scolaires, et met en commun des facilités techniques.

Bell se fait sonner les cloches

Un écho lointain de "l'affaire

Symphonie"... Vous savez, ce satellite franco-allemand qui devait établir la communication entre la France et le Québec, lors du Salon du livre de Québec, afin de réaliser une émission en direct de "La rage de lire"... L'expérience avait échoué, et dans le temps, on avait mis le blâme sur le "vieux" satellite de sept ans.

Eh bien, non! Il se trouve des gens, et haut placés, pour imputer tout le blâme de cet échec à Bell Canada. Le sous-ministre des Communications, M. Pierre-A. Deschênes, nous a appris subitement que le satellite Symphonie était bel et bien disponible pour la retransmission, lorsque la décision fut prise d'annuler la retransmission, faute de recevoir le signal micro-ondes nécessaire d'Ottawa, qui était l'affaire de Bell.

M. Deschênes, dont le ministère avait participé à l'élaboration de l'expérience, n'y est pas allé par quatre chemins, dans un communiqué, pour rappeler "l'incapacité" de Bell à ce chapitre. Le sous-ministre a déclaré qu'il s'inquiétait de la collaboration réelle de Bell Canada avec le Québec,

puisque ce n'est pas la première fois que la chose se produit, semblable-t-il.

Par contre, le sous-ministre n'avait que des éloges à faire à Radio-Québec, qui participait également à l'expérience, et il a tenu à exprimer sa "fierté" et sa "confiance" à la télévision d'État (l'État du Québec, sous-entendu).

Assemblée de la FQLL

La Fédération québécoise du loisir littéraire tenait son assemblée générale, samedi, à Québec. Les membres de la FQLL y ont discuté d'une stratégie de développement dont la réalisation sera échelonnée sur trois ans, et qui verra les activités de l'organisme se diversifier.

Sensible à la promotion de la littérature dans tous les milieux (écoles, bibliothèques, centres de loisirs, etc.) la FQLL offre à tous les Québécois des stages et des ateliers sur les activités de lecture et d'écriture. Pour plus de renseignements, on s'adresse à M. André Magny Bélanger, 1415 rue Jarry est, Montréal.

"Des gens comme les autres"

Robert Redford se sent à l'aise dans la mise en scène

par René GUINSON

Un coup d'essai qui est aussi un coup de maître. Dès ses débuts de réalisateur de cinéma, avec "Des gens comme les autres", Robert Redford a reçu le prix des critiques new-yorkais, et plusieurs nominations aux Oscars. En plus, le film remporte un grand succès commercial. On peut espérer pour lui le même succès en France, où on vient de lui attribuer le label Film-Inter, car il s'agit d'une oeuvre chaleureuse, intelligente, sensible et de grande qualité dans l'émotion.

Film d'action

"Je n'ai pas voulu choisir la facilité, par exemple un film d'aventures dont j'aurais été la vedette. Déjà, j'étais devenu producteur et je m'étais associé avec Sidney Pollack pour faire des films comme "Le candidat" démontrant le mécanisme d'une élection présidentielle ou "Les trois jours du Condor" qui montre la lutte de l'individu pour survivre face à une société anonyme toute puissante, en l'occurrence la CIA.

"J'ai donc décidé de ne pas jouer moi-même dans mon film, et de choisir un sujet presque intimiste. J'avais remarqué le livre "Ordinary People" d'une jeune romancière Judith Guest. Il parlait de gens tout simples, avec lesquels les spectateurs pouvaient s'identifier. C'était l'histoire d'un père, d'une mère et de leur fils adolescent en crise, l'autopsie d'un conflit psychologique. Cela me passionnait que tout se passe dans une famille.

Cette famille pourrait être en effet une famille type de classe moyenne américaine. Profession libérale, in-



Timothy Hutton et Dinah Manoff dans "Des gens comme les autres".

terieur confortable. Le père est sympathique, la mère est égoïste depuis que son fils aîné est mort accidentellement et qu'elle n'a pas reporté son affection sur Conrad son plus jeune

frère. Celui-ci se trouve en pleine crise morale, pense au suicide. On suppose qu'il se sent coupable de n'avoir pu sauver son frère au moment de l'accident survenu au cours d'une

promenade en mer. En réalité, un psychiatre, particulièrement compétent, compréhensif et amical, arrivera à découvrir que la clé de tout ce désarroi

est la mère. Pour la première fois, peut-être dans un film américain, la psychanalyse est à visage humain.

"Il n'y a pas de méchants dans ce film,

commente Redford. Il y a des gens comme vous et moi et leurs sentiments, ceux qu'ils expriment, ceux qu'ils

qu'elles ressentent et rendent alors toute communication impossible, parce qu'elles sont bloquées à l'intérieur. Ce "déblocage" peut être obtenu par une psychiatrie bien conçue.

Pour son travail de réalisateur, Robert Redford n'a voulu que le minimum syndical, ce qui le mène bien loin des 2 millions de dollars qu'il obtient comme acteur. Mais il touchera doublement un pourcentage sur les bénéfices (on sait aujourd'hui qu'il y en aura) car au départ, il a pris tous les risques, à la fois comme réalisateur et comme producteur, puisque sa compagnie, Wildwood Enterprises, a tout financé.

Les techniciens dont il s'est entouré, sont ceux avec lesquels il était devenu ami pendant le tournage de films. Même observation pour Donald Sutherland, Mary Tyler Moore (le couple du film) et Judd Hirsch, le psychiatre, qu'il connaissait aussi très bien. Il ne connaissait pas en revanche Timothy Hutton, qui interprète avec talent le rôle de l'adolescent et s'est tout simplement

présenté aux auditions organisées par le réalisateur.

Ecologiste convaincu

Robert Redford vit dans l'Utah où il possède une vaste propriété et où, écologiste convaincu, il a bâti une maison et une piscine solaire. On l'a vu prendre la tête des manifestants de ce même Utah, son État natal, contre l'installation d'une centrale nucléaire. Entre deux films, il vient volontiers cultiver ses champs, au lieu de sejourner à Hollywood qu'il déteste.

Le succès de "Des gens comme les autres" l'a rassuré sur son talent de réalisateur. Et l'on a même dit qu'il allait abandonner le métier d'acteur ce qu'il dément. "Il est exact que le plaisir de me trouver derrière une caméra, de m'exprimer à travers un film, m'a apporté un plaisir très supérieur à celui du métier d'acteur. Mais je ne pense pas pouvoir abandonner complètement cette profession de comédien qui me tient aussi à coeur. Vous me reverrez encore de l'autre côté de la caméra."

OFFREZ-VOUS LA MEILLEURE

VEUX-TU ÊTRE MON GARDE DU CORPS
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE
Le DAUPHIN
DU PONT & BOUL. CHARET ST. 529-9745

JERRY LEWIS
nous mènera au DÉLIRE par le RIRE!
AU BOULOT... JERRY!
COQUETEL EXPLOSIF
FRONTENAC-2
DU PONT & BOUL. CHARET ST. 529-9745

JANE FONDA / LILY TOMLIN / DOLLY PARTON
COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON PATRON
LA BANDE DES QUATRE
FRONTENAC 1
DU PONT & BOUL. CHARET ST. 529-9745

LES FOUS DE LA MOTO
SAFARI EXPRESS
HORAIRE SEMAINE: LES FOUS 19H15-21H25, SAFARI 19H45
CANADIÈRE
LES GALERIES CANADIÈRE 661-8575

LES CINÉMAS FRANCE FILM
ROCKY II
SYLVESTER STALLONE
"ROCKY II"
le champion
cinéma le paris 1

LE VAMPIRE DE CES DAMES
Aussi 2^e Grand FILM
cinéma le paris 2
PLACE D'YVOUILLE 594-0891

FELLINI LA CITE DES FEMMES
cinéma le paris 3
PLACE D'YVOUILLE 594-0891

CINÉMAS UNIS
votre guide des meilleurs films
Correspondant du grand prix du FESTIVAL DU MONDE de Montréal
THE STUNT MAN
"LE DIABLE EN BOITE"
V.O. anglaise avec sous-titres français
Peter O'Toole
HORAIRE: 18h15 et 20h35
CINÉMA 1
PLACE QUÉBEC 529-9745

T'INQUIÈTE PAS, ÇA SE SOIGNE!
À MOURIR DE RIRE!
"LE JUSTICIER DE DIEU"
2^e FILM
STE-FOY 2
PLACE STE-FOY 558-0882
HORAIRE: T'inquiète pas 14h30, 18h00, 21h00, 23h00, 25h00, 27h00

Les Plouffe
un film de GILLES CARLÉ
d'après le roman de ROGER LEMELIN
HORAIRE: En Sem: 19h30, Sam et Dim: Matinée 14h, Soirée 19h30. Prix d'entrée: \$6.00, Age d'Or \$1.25 avec carte des Cinémas Unis Inc. Soirée: \$7.50
CAPITOL 972-17 JEAN 684-0884
CANADIEN PLACE LAURIER 661-8575

LE MASSACRE DES MORTS-VIVANTS
SEULS les morts n'ont pas PEUR en voyant ce film
14 ANS
2^e Film: "LES BIDASSES AU PENSIONNAT"
STE-FOY 1
PLACE STE-FOY 558-0882
HORAIRE: Massacre: 15h, 18h15, 21h40, Bidasses: 13h15, 16h35, 19h55

JAMES CAAN
Thief
V.O. ANGLAISE
CINÉMA 2
PLACE QUÉBEC 529-9745
HORAIRE: 18h45 et 21h00

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
des gens comme les autres
4^e Mois!
EMPIRE
24 DE LA FABRIQUE 632-2391
HORAIRE: 18h30 et 20h50

Elle Incite au Plaisir
TOUT À LA FOIS
Une Grande Fête de l'Amour
CACHE CACHE ÉROTIQUE
3^e FILM
"JUSTINE et JULIETTE"
Dès 13h15
MIDI-MINUIT 252 St-Joseph est - 529-2828
STE-FOY 3
PLACE STE-FOY 558-0882

5 CINE PARCS
Pour mieux vous servir
ROCKY II LE CHAMPION
"LA REVANCHE" BEAUPORT 1
2^e "artistes modèles" Un vrai dingue du cinéma
3^e GRANDE FILMS BEAUPORT 2
XANADU FLASH GORDON
BEAUPORT 3
ERIC 3^e GRANDE FILMS COLLINE 1
GRANDE CASSE 2 3^e GRANDE FILMS COLLINE 2
ouverture à 7.00h projection au crépuscule

Après 29 ans, dernière édition de Newsmagazine



yves bernier
radio-
télévision

Ce soir, 22h, si la grève des techniciens n'empêche pas sa présentation, la CBC présente la 1099e édition de son émission hebdomadaire d'information, Newsmagazine, la dernière, après 29 ans. Les noms des journalistes qui ont présenté des reportages à l'émission se lit comme le "Who's Who" du journalisme canadien.

Vince Carlin, rédacteur en chef de la CBC, les décrit comme "l'unité de commando". "Ils ont écrit, rapporté et filmé des scènes qui allaient plus loin que la seule manchette", dit-il, et ils le faisaient plus rapidement que n'importe qui d'autre en Amérique."

Des journalistes ont couvert des révolutions, des controverses politiques, des guerres, des réussites, des désastres, la course au pouvoir et le combat pour la liberté. Parfois, ils nous parlaient même des aspects plus légers de la vie, la mode, la musique et le lancement du "hoola hoop".

Les grosses nouvelles étaient suivies à mesure de leur développement. Dans la toute première édition, en 1952, on avait inclus un reportage intitulé "The Forgotten War". Avec une narration de Lorne Greene, on parlait de la guerre d'Indochine. Cette formule de la narration a été remplacée peu de temps après que l'émission eut commencé à présenter des reportages du correspondant sur place. Cette formule a été maintenue jusqu'à la fin.

La guerre d'Indochine

Au cours des années, alors que la guerre d'Indochine se développait, elle a été couverte par plusieurs correspondants de Newsmagazine, tels Bill Cunningham, Michael Maclear, Mike Duffy, Bill Cameron et Peter Kent.

Les journalistes de l'émission ont suivi tous les développements importants qui se sont produits sur le continent africain, au cours des trois dernières décennies. Ron Collier et Peter Reilly étaient au Biafra. Reilly et Don Cameron ont rapporté les atrocités du Congo. Cameron était au Nigeria, Morley Safer et Peter Kent sont allés en Rhodésie et Kent en Afrique du Sud.

Ces reporters de Newsmagazine ont couvert des guerres et des révolutions. Charles Wasserman a été le premier journaliste de la télévision occidentale à faire un reportage de Budapest après la révolte et était là tout juste avant que les chars soviétiques ne soient entrés en Hongrie.

Doug Lachance était là aussi pour les révolutions de l'Irak. Michael Maclear a transmis des reportages très vivants de Chypre, de même que Reilly. Bill Stephenson a couvert la guerre israélo-arabe et Tom Leach la guerre des Six jours. David Burt et Mark Phillips ont travaillé à l'intérieur de la zone des combats au Liban et en Irlande du Nord.

On pense également à la révolution islamique en Iran, à l'Amérique centrale où David Studer et Larry Stout ont fait des reportages sur le El Salvador et le Nicaragua.



Les BOZEJEUNNES de Radio-Québec déclenchent une insurrection et s'emparent des médias, ce soir à 19h.

Il y avait des moments où les journalistes ne remplissaient pas toujours le critère du "contrôle de l'image". L'édition finale de ce soir regarde avec humour certains de ces moments comme celui où un singe s'est retrouvé entre la caméra et Tom Gould durant son reportage.

Newsmagazine a parlé des bonnes et des mauvaises nouvelles et aussi les importantes réalisations. James Minifie a parlé du lancement du premier Sputnik et Gordon Donaldson a décrit l'histoire du débarquement de l'homme sur la lune.

Les gens qui faisaient l'actualité? Ils parlaient aux reporters de Newsmagazine. Ronald Reagan, Richard Nixon, John Diefenbaker et Lester Pearson; ces politiciens et beaucoup d'autres ont parlé aux Knowlton Nash et Norman Depoe.

Robert Kennedy s'est entretenu avec Minifie en 1967 et lui a dit que malgré le fait qu'il serait mis en nomination "par quelques amis", il n'avait pas l'intention d'entrer dans la course à la présidence, en 1968. Deux jours avant son assassinat, Knowlton Nash faisait une entrevue avec le candidat.

Le leader cubain charismatique, Che Guevara, a parlé à Nash dans un champ de canne à sucre.

Après une chasse de cap et d'intrigue, Depoe trouva Gerda Munsinger. Durant l'entrevue qu'il réussit avec elle, il mentionnait à cette femme élégante qu'elle "avait une maille dans son bas gauche".

Le premier ministre Begin a parlé avec Ann Medina, ainsi que le président Carter. Morley Safer a interviewé le roi Hussein. Michael Maclear avec Castro et Nehru, et Larry Stout avec le président en fuite Somoza. La liste se poursuit ainsi sans fin.

Constitution

C'est avec un sentiment de déjà vu que les journalistes d'aujourd'hui couvrent le débat constitutionnel. On doit retourner aux temps du "débat sur le drapeau" quand le Parlement se battait avec les mêmes trucs qu'il utilise de nos jours. Ce débat sur le drapeau a été couvert par Depoe. Il couvrirait tout!

Sur les lieux du désastre de Springhill après que la mine se fut écroulée, engloutissant 100 mineurs, son reportage pour Newsmagazine était un véritable testament à son extraordinaire habileté comme journaliste de télévision.

Plus de 640 éditions de l'émission ont été visionnées pour la présentation de l'édition spéciale de la fin.

Elle fera place au nouveau format des émissions d'information de la CBC qui sera lancé dès septembre.

Statistiques: MIP-TV 81

Le bilan du XVII^e Marché international des programmes de télévision, qui s'est terminé à Cannes il y a un mois, est assez impressionnant.

On évalue les transactions (ventes, achats, ententes de coproduction) à plus de \$100 millions générés par 3,603 participants, dont 1,044 sociétés (106 de plus qu'en 1980), soit 288 organismes de télévision et 756 sociétés de production et de distribution.

Durant ces sept jours d'avril, 3,570 films produits pour la télévision et 12,043 émissions ont été présentées.

Cette année, 48 organismes canadiens ont participé au MIP-TV, soit trois de moins que l'an dernier, mais parmi les 106 pays présents, le Canada se classait 6^e.

voir et entendre

A 19h, ça commence rapidement avec BOZEJEUNNES, à Radio-Québec (câble 8, canal 15). Ce soir, une nouvelle émission, LES MÉDIAS. Au XX^e siècle, l'influence des médias sur les individus est percutante. La presse écrite ou électronique est régulièrement constellée de mauvaises nouvelles. Qu'en pensent les jeunes adultes?

Vous aurez peut-être la chance de voir la partie des EXPOS contre les Cards, au Busch Memorial Stadium, sinon une partie de la Ligue américaine. C'est au réseau ABC (câble 13, canal 22). C'est à 20h30. Avec Radio-Canada en grève ces temps-ci, les parties télévisées se font rares, et il faut aller du côté des réseaux américains.

Puis, à 21h, au réseau TVA (câble 2, canal 4), première d'un nouveau téléroman de Marcel Marin, ENTRE QUATRE MURS. On y verra Françoise Faucher et Jean Brousseau, dans les rôles titrés de Gabrielle Fontaine, professeur d'art dramatique et son amant de 20 ans, Christian, comédien.

Une série pour l'été où l'auteur nous apporte un scénario bien différent des feuilletons habituels.

Même heure, au réseau CTV (câble et canal 12), I MISS YOU, HUGS AND KISSES. Film canadien avec Elke Sommer et Donald Pilon, l'histoire du procès de Peter Demeter, une histoire vraie. Mais la réalisation générale du film n'est pas tellement réussie.



Mouskouri devant plus de 6,000 personnes au Colisée de Québec.

Mouskouri, d'accord, mais pas au Colisée

Au Colisée, va pour les Nordiques, les Ice Capades, les Harlem Globes Trotters, Barnum and Bailey, les groupes rock, mais Nana Mouskouri, pas du tout. Ce qu'elle fait a besoin d'intimité, de contact direct avec le public, ce que ne peut lui fournir cette salle monstrueuse.

C'est triste de gâcher un aussi beau spectacle que le sien, à cause d'un mauvais choix de salle. Combien, lors de son dernier passage au Grand Théâtre de Québec, j'aurais aimé ce qu'elle faisait et combien fier, j'ai été de voir par ce que j'ai entendu. Non pas déçu à cause d'une contre-performance de Mme Mouskouri, non, elle donne toujours un spectacle impeccable, mais tout simplement parce qu'il manquait beaucoup d'éléments essentiels pour qu'on puisse l'apprécier à sa juste valeur.

La première partie de ce spectacle a été particulièrement pénible au point de vue qualité sonore. Les nouvelles chansons de Mouskouri passaient mal la rampe, parce que souvent voilées par la musique ou déformées par un son de tôle. C'est dommage, parce que ces chansons semblaient très belles. En fait, dans cette portion de spectacle, le public n'est embarqué qu'à quelques chansons de la fin, quand elle in-

terprète "Quand le jour se lève", une de ses très belles vieilles chansons.

En deuxième partie, elle interprétait plus de ses grands succès et l'atmosphère est devenue plus chaleureuse. D'ailleurs, en deuxième partie, la qualité du son semblait meilleure. Mais comme disait mon voisin, soit qu'on s'habitue ou soit que c'est vraiment meilleur.

Par ailleurs, la fin du spectacle donne lieu à un passage très intéressant. Nana Mouskouri s'avance sur la scène, sans micro, sans accompagnement et elle interprète "Un Canadien errant". Il fallait beaucoup d'audace pour tenter le coup et elle a réussi. Il y avait un silence de mort dans la salle, personne n'osait respirer, de peur de briser quelque chose de fragile et de beau.

Pour être honnête, il faut dire que Mouskouri s'est bien défendue dans les circonstances. Le public l'ovationnait longuement et elle le méritait.

Le Colisée

Le Colisée se prête très mal aux spectacles du genre de celui de Nana Mouskouri. Il y a d'abord un

problème de confort. Au parterre, il y a 1,200 places, sur des chaises druites et il n'y a pas de pente. Ceux de la première rangée voient bien, mais les autres sont obligés de s'étirer le cou durant tout le spectacle, pour voir quelque chose. Ailleurs, si on est juste en face de la scène, on se trouve à peu près à 200 pieds de la chanteuse et ça prend des lunettes d'approche pour la voir. Sur les côtés, c'est très inconfortable. Les spectateurs passent la soirée assis sur une fesse ou sur l'autre. Pas très intéressant.

Alors, pour le public, le Colisée n'offre strictement rien d'intéressant. C'est pour les producteurs qu'il est attrayant. Il coûte assez cher de location, un minimum de \$6,000 ou 15 pour 100 des recettes d'admission, mais il permet une économie en frais de séjour, en machinistes, etc. Pour attirer 6,000 ou 7,000 personnes au Grand Théâtre de Québec, il faut louer la salle trois ou quatre soirs et payer tous les frais connexes à ces trois ou quatre représentations. Mais au point de vue qualité, au Grand Théâtre, le public est gagnant et n'est-ce pas pour lui précisément que l'on fait des spectacles?

Jacques SAMSON

REMY BEAULIEU & ASS.
Docteurs en optométrie
Examen de la vue. Lunettes -
Verres de Contact
524-8417 376, du Roi, suite 308 (en haut
de la Société des Alcoolés)

télé- horaire

Position
2 CFCM (4) Québec
3 CKMI (5) Québec
4 Informations Quotidiennes
5 Météo
6 CBVT (11) Québec
7 WCAX (3) Burlington (CBS)
8 CIVQ (15) Radio-Québec

Position
9 Inter-Vision (communautaire)
10 TVQ (99)
11 Guide Horaire Local
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 WEZF (22) Burlington (ABC)
14A Télé-Information
15B Services assistés par ordinateur
16C CKSH (9) Sherbrooke

Position
17D WPTZ (5P) Plattsburgh (NBC)
18E CHLT (7) Sherbrooke
19F CKTM (13) Trois-Rivières
20G WCFC (57) Plattsburgh (PBS)
21H Chambre des Communes
22I Assemblée Nationale
23J Télé-Reportage
24K Affaires Publiques

Position
25L Cours
26M Enfants et Jeunesse
27N Arts et spectacles
28O Sciences et Éducation
29P Sports et Loisirs
30Q Consommation et emplois
services
31R Petites annonces

Consultez
également
**TÉLÉ
SOLEIL**
...votre horaire complet!

N.B. L'astérisque (*) qui suit les émissions, signifie des changements de dernière minute, n'apparaissant pas dans le Télé-Soleil.

lundi

12h00
3 The News
5 Coronation Street
5p Card Sharks
7 Entre deux nuages*
9-13 L'homme araignée
12 Montreal Summer
12 Studio See
12h01*
9 Robin-Fusée
12h10
3 Across the Fence
12h15
4-7 Nouvelles
12h30
3 Search for Tomorrow
4 De tout de tous
5 The Bob McLean Show
5p The Doctors
7 Carrefour
9-13 Film: "Les héros de Télémark"
12 The Mad Dash
22 Ryan's Hope
57 Vegetable Soup
99 La leçon de musique
13h00
3 The Young and the Restless
4 Ma sorcière bien-aimée
5p Days of our Lives
7 Votre amie Suzanne
12 The Alan Thicke Show
22 All my Children
57 Nova
13h30
4 Bonjour messieurs, dames
5 Wok with Yan
99 Thalassa
14h00
3 As the World Turns

5 The Nature of Things with D. Suzuki
5p-12 Another World
22 One Life to Live
57 Onedine Line
99 Télé-Foot
14h30
4-7 Ciné-Quiz: "Le trouble du Far West". E.-U. 1955.
15h00
3 The Guiding Light
5 The Edge of Night
5p-12 Texas
9-11-13 Film: "Commissaire Moulin: Brebis égarés"
12 General Hospital
22 Making Things Grow
99 Fenêtre sur...
R.-Q. La pêche à la ligne
15h30
5 Take 30
57 Mr. Rogers' Neighborhood
99 Tennis: Open de Monte-Carlo
R.-Q. L'objectif
16h00
3 One Day at a Time
5 Ben Wicks
5p Hour Magazine
12 Let's Make a Deal
22 The Great Space Coaster
57 Sesame Street
16h30
3 The Beverly Hillbillies
4-7 Oscar et Félix
5 Happy Days
12 Family Feud
22 The Mike Douglas Show
99 Actualités régionales
R.-Q. Justice pour tous
16h45
9-13 L'homme araignée
11 Film: "Boulevard du rhum"
17h00
3 Kojak
5-12 The Price is Right
5p Porky Pig and Friends
9-13 Cinéma de 5 heures: "Tarras Bulba". E.-U. 1962.

57 Electric Company
99 Pour les jeunes
R.-Q. N'ajoutez plus votre appareil
17h30
4-7 A la bonne franquette
5p Welcome Back, Kotter
57 Studio See
17h45
99 Télé-Feuilleton
18h00
3 Channel 3 News Hour
4 Aujourd'hui
5 The City at Six
5p Nightly News on 5
7 Informa bloc
12 Pulse
22 ABC World News
57 Over Easy
99 Midi Première
R.-Q. Tas bien un drôle de nom
18h15
7 Maigrir commence dans votre tête
9 Le 9 vous informe
11 Cheval mon ami: "Les derniers géants".
13 Le 13 vous informe
18h25
9-13 Cinéma de 5 heures (suite)
18h30
4-7 Janette veut savoir
5p NBC Nightly News
22 Adam-12
57 The Victory Garden
99 Des chiffres et des lettres
R.-Q. On aura tout vu
18h42
11 Film: "Columbo: La femme oubliée"
19h00
3 CBS News with Dan Rather
5 Quebec Today
5p Barney Miller
9-13 Film
12 M.A.S.H.
22 Bonanza
57 The Dick Cavett Show
99 Aujourd'hui Madame

19h30
3 Family Feud
4-7 Chips
5 Energy - Search for Oil in Alberta
5p M.A.S.H.
19h51
9-13 Film: "Sodom et Gomorrah"
12 Circus
57 The MacNeil / Lehrer Report
20h00
3 WKRP in Cincinnati
5 White Shadow
5p The Little House on the Prairie
12 House Calls
22 ABC Monday Comedy Special
57 Sneak Previews
99 Les grands mystères de la musique
R.-Q. Visage
20h23
11 Mazurin -
Feuilleton (1er et 2e épisodes). Avec François Perrier.
20h30
3 The Tim Conway Show
12 Bizarre
22 "FTC" ABC Monday Night Baseball
57 Taking Form
R.-Q. J'ai un beau château
21h00
5 M.A.S.H.
4-7 Entre quatre murs (première)
5p Flamingo Road
12 CTV Monday Night Movie: "I Miss you, Hugs and Kisses". Can. 1978.
57 Great Performances
99 Thalassa
21h30
3 House Calls
4-7 Michel Jasmin. -
Coanim.: Françoise Le-mieux. Spécial "Rock N'Roll". Inv.: Johnny Fargio, René Simard, Jules Girard et les Super Classé, Renée Martel, Johnny Jet

Black and The Comeback.
5 Front Page Challenge
99 Télé-Foot
R.-Q. Neuf et demi
22h00
3 Lou Grant
4-7 The Yorkshire Ripper*
22h29
4-7 La Quotidienne
22h30
4-7 Les nouvelles TVA
57 Charles M. Schulz... to Remember
99 Fenêtre sur...
22h52
9 Informa soir
13 Le 13 vous informe
22h53
9 Le 9 vous informe
22h55
4 Les nouvelles Télé-Capitale
23h00
3-5-5p-12-57 News
23h05
13 Les sports
13 Ciné-Soir: "La guerre de l'espace". Jap. 1977.
22 Nightline 22
23h05
9 Ciné-Soir:
23h13
11 Fin de la soirée
23h15
9 Ciné-Soir: "L'épée enchantée". G.-B. 1962.
99 Tennis: Open de Monte-Carlo
4-7 La couleur du temps
23h21
12 Pulse
23h25
4 Ciné-Détente: "Echecs à l'organisation". E.-U. 1975.
7 Film-O-7: "Pas de grâce pour le manchot". Mex. 1970.
23h26
5 The John Davidson Show
3 Quincy, M.E.
5p The Tonight Show
23h30
57 ABC News Nightline
57 The Dick Cavett Show

23h40
9 Actualités régionales
00h00
12 The 12 Midnight Movie: "The Road to Hong Kong". E.-U. 1962.
22 Fantasy Island
57 Crossroads: South Africa
00h30
9 Les Pierrafeu
5p Tomorrow Coast to Coast
01h00
57 Great Performances
06h00
12 University of the Air
22 Jim Bakker
06h30
12 Morning Exercise
06h55
5p American Trails
07h00
3 The News
5p The Today Show
12 Canada A.M.
22 Good Morning America
07h15
9 Les Pierrafeu
07h45
9 Quoi de 9
57 A.M. Weather
08h00
3 The Captain Kangaroo
57 Sesame Street
09h00
3 The John Davidson Show
5 The Phil Donahue Show
9-13 Film: A communiquer
12 Romper Room
22 Jim Bakker
09h15
11 What's Cooking
99 Pour les jeunes
09h45
7 Ciné-Vacances: "Les

jeunes amants". Esp. 1974
12h10
5p Las Vegas Gambit
12 The New Ed Allen Show
22 The Edge of Night
57 Erica / Theonie
10h09
4 Musique avec Marc Le-grand
10h15
4 Gronio & Cie
99 Télé-Feuilleton: "Les amours des années folles: Prince ou pirate"
10h24
5 Music with Marc Le-grand
10h30
3 Alice
5 Mr. Dressup
5p Blockbusters
12 Definition
22 The Richard Simmons Show
57 Frugal Gourmet
99 Midi première
10h45
4 Ciné-matin: "La sauvage blanche". E.-U. 1946 (N/B)
11h00
3 The Price is Right
5 Sesame Street
5p Wheel of the Fortune
12 Looking Good
22 The Love Boat
57 This Old House
99 Des chiffres et des lettres
11h30
5 Password Plus
7 Les satelliopettes
12 Street Talk
57 Know your Antiques
99 Aujourd'hui Madame
12h00
3 The News
5 Coronation Street
5p Card Sharks
5p-12 Texas
9-11-13 Film: "Choc en retour". - Commissaire Moulin
22 General Hospital
57 Know your Antiques

3 Across the Fence
4-7 Nouvelles
9 A la ferme
3 Search for Tomorrow
4 De tous de tous
5 The Bob McLean Show
5p The Doctors
7 Carrefour
9-13 Film: A communiquer
12 The Mad Dash
22 Ryan's Hope
57 Vegetable Soup
99 Medecale
13h00
3 The Young and the Restless
4 Ma sorcière bien-aimée
5p Days of our Lives
7 Votre amie Suzanne
12 The Alan Thicke Show
22 All my Children
57 The Search for Alexander the Great
13h30
4 Bonjour, Messieurs, Dames
5 Wok with Yan
99 Numéro Un: "Sacha Distel"
14h00
3 As the World Turns
5p Porky Pig & Friends
5p-12 Another World
22 One Life to Live
57 Onedine Line
14h30
9-11-13 Ciné-Quiz: "Le bouffon du roi". E.-U. 1955
99 Objectif Demain
15h00
3 Guiding Light
5 The Edge of Night
5p-12 Texas
9-11-13 Film: "Choc en retour". - Commissaire Moulin
22 General Hospital
57 Know your Antiques

R.-Q. Planète antillaise
15h30
5 Take 30
57 Mr. Rogers' Neighborhood
99 Tennis: Open de Monte-Carlo
R.-Q. J'ai un beau château
16h00
3 CBS Afternoon Playhouse: "Me and Mr. Stenner"
5 Ben Wicks
5p Hour Magazine
12 Let's Make a Deal
22 The Great Space Coaster
57 Sesame Street
16h30
3 The Beverly Hillbillies
4-7 Oscar et Félix
5 Happy Days
9-13 A communiquer
11 Film: "A nous quatre Cardinal" - Les Charlots en folie!
12 Family Feud
22 The Mike Douglas Show
99 Actualités régionales
R.-Q. La science en question: "Une pompe de 96,000 km"
17h00
3 Kojak
4-7 Les ennus de Marie
5-12 The Price is Right
5p Porky Pig & Friends
9-13 Cinéma de 5 heures: "Le signe des Renégats"
99 Pour les jeunes
99 Electric Company
99 Pour les jeunes
R.-Q. N'ajoutez plus votre appareil
17h30
4-7 A la bonne franquette
5p Welcome Back, Kotter
57 Studio See
17h45
99 Télé-Feuilleton: "Les amours des années folles: la femme qui travaille"

Pour communiqués et informations
téléphoner à Lise Desjardins
au numéro 647-3489
de 9 à 16 heures

OU ALLER A QUEBEC

variétés

SPHINX de Calgary, Le Cercle électrique, 27, côte du Palais. Se termine le 7.

YSABEL, groupe progressif. Le Figaro, 1011 rue Saint-Jean, Vieux-Québec, 3 spectacles par soir à compter de 20h. Se termine le 7.

JACQUES DEMERS et **LOUIS COURTEAU**, chansonniers. Le Gaulois, 65 rue Baude, Vieux-Québec. Lun. au sam. 21h. Entrée libre.

ANDRÉ CLAVIER tous les lun., mar., mer. à 20h au piano-bar. Entrée libre. Les jeu. 20h et dim. 13h à 20h **CLERMONT MALTAIS** et ses musiciens, musique canadienne et le ven., sam. 20h, trio **VISA**, musique populaire et rétro. Adm.: \$1.50. Disco-club 3060, 550 de la Couronne.

ISRAËL et STEVE, piano-bar du Château Frontenac. Lun. au sam. 21h30 à 2h30 **JOYCE WALSH et JACQUES CÔTE** dim. 21h à 2h30. Mar. au sam. 22h à 2h. Entrée libre.

LOS AZTECAS musique de danse. Restaurant Las Cuevas, 601 Grande-Allée est.

PIERRE ROCHE, piano-bar de l'Auberge des Gouverneurs, boul. Laurier, Ste-Foy. Tous les soirs 23h à 3h; lun. au ven. 17h à 21h **NICOLE NORMAND**, Entrée libre.

GLORIA MARCON pianiste, salle à manger Le Vignoble, de 19h à 23h. Le bar l'imprévu animé par **BERNARD DEVILLER**, chanteur-pianiste, 21h30 à 2h30. Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville.

GILBERT BOILEAU, pianiste. Bar Le Caucase, hôtel Hilton. Du lun. au ven. 17h à 22h; sam. 17h30 à 00h30.

LES FRÈRES REVI, Bar Au Courant. **RENE L. TOURNEAU**, organiste. Caves de l'abbaye. **AZZURO**, Bar Le Combourg, Holiday Inn, 3235 rue Hochelaga, Ste-Foy.

DANIELE CÔTE et MICHEL MAHEUX, organistes. Restaurant Les Moines, 515 rue St-Jean. Tous les jours de la sem. 17h à 1h, en alternance. Entrée libre.

CONSEIL DES COMMIS-SAIRES, 19h30. Commission scolaire Ancienne-Lorette, 1360 rue St-Charles, Ancienne-Lorette.

INSCRIPTIONS pour le patro-vacances "L'an-jeu", au j., mar., mer., jeu. 19h à 21h30, au 400, 77e Rue est à Charlesbourg. Début des activités estivales le 29 juin à 9h.

EDIFICE G., rez-de-chaussée, 675 boul. St-Cyrille est. Lun. au ven. 9h30 à 16h30. Eaux vives de Jacqueline Bouchard, batik et aquarelles. Se termine le 11.

EDIFICE JOFFRE, 1075 chemin Ste-Foy. Lun. au ven. 9h à 16h30. Les voitures d'eau de Jack Jequet. Se termine le 11.

PAVILLON POLLACK, université Laval, hall d'entrée no 2, tous les jours jusqu'à 19h. Jean Gagnon, photos. Se termine le 4 juin.

DEBUT DE LA SEMAINE NATIONALE DES TRANSPORTS. Début également de la SEMAINE NATIONALE DE LA

SECURITE AQUATIQUE.

LA CLASSIFICATION des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Les cœurs relèvent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Les Plouffe (3), 19h30. Tous: \$7.50.

CANARDIERE: Safari express (5), 19h45. Les fous de la moto (-), 18h15, 21h25, 14 ans. \$4; \$3.25 14-17 ans; \$1.25 âge d'or.

CAPITOL: Les Plouffe (3), 19h30. Tous: \$7.50.

CARTIER: Le chaînon manquant (4), 19h15. Pile ou face (3), 21h30. Tous: \$2.50; \$1.25 moins de 14 ans et âge d'or, chacun des films.

CINEMA DE PARIS: Salle 1: Rocky II (5), 21h05. Le Champion (4), 18h55. Tous: \$4. Salle 2: Une maîtresse dans les bras, une femme sur le dos (4), 19h30. Le vampire de ces dames (5), 21h15. 14 ans. \$4. Salle 3: La cité des femmes (3), 18h10, 20h35. 14 ans. \$4.

EMPIRE: Des gens comme les autres (3), 18h30, 20h30. 14 ans. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.25 âge d'or.

LIDO: Comment se débarrasser de son patron (-), 21h20. Coquet explosif (-), 12h30, 16h05, 19h35. Au boulot Jerry (5), 14h20, 17h50, 21h20. Tous: \$4; \$3.25 14-17 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or.

PLACE QUEBEC: Salle 1: The stunt man (3), v.o. sous-titré en français, 18h15, 20h35, 14 ans. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: Thief (4), 18h45, 21h. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or.

SAINT-ROMUALD: Un harém très spécial (-), 19h30. Carroussel d'amour (5), 20h40. 18 ans. \$3.75.

CINE-PARCS: Ouverture 18h; projection à la pénombre. Adm.: \$4 et gratuit pour les moins de 13 ans.

BEAUFORT: Rocky II, La Revanche (5). Le champion (4). Tous: **BEAUFORT** 2: Artistes et modèles (-). Un vrai cinglé du cinéma (-). Les Robinson dans les Rocheuses (-). Tous: **BEAUFORT** 3: Xanadu (5). Flash Gordon (4). Tous.

COLLINE: Eric (4). Les loups de haute mer (4). La prof joue et gagne (6). Tous: **COLLINE** 2: La grande casse no 2 (6). La balade démente (-). Rock'n roll (6). Tous.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

carnet mondain

LUNDIS DE LA RESISTANCE, lieu d'information, de discussions et de débats sur l'actualité, 20h30. Le Café de la Résistance, 815 côte d'Abraham, coin St-Olivier. Entrée libre.

DEBUT DE LA SEMAINE NATIONALE DES TRANSPORTS. Début également de la SEMAINE NATIONALE DE LA

SECURITE AQUATIQUE.

LA CLASSIFICATION des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Les cœurs relèvent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Les Plouffe (3), 19h30. Tous: \$7.50.

CANARDIERE: Safari express (5), 19h45. Les fous de la moto (-), 18h15, 21h25, 14 ans. \$4; \$3.25 14-17 ans; \$1.25 âge d'or.

CAPITOL: Les Plouffe (3), 19h30. Tous: \$7.50.

CARTIER: Le chaînon manquant (4), 19h15. Pile ou face (3), 21h30. Tous: \$2.50; \$1.25 moins de 14 ans et âge d'or, chacun des films.

CINEMA DE PARIS: Salle 1: Rocky II (5), 21h05. Le Champion (4), 18h55. Tous: \$4. Salle 2: Une maîtresse dans les bras, une femme sur le dos (4), 19h30. Le vampire de ces dames (5), 21h15. 14 ans. \$4. Salle 3: La cité des femmes (3), 18h10, 20h35. 14 ans. \$4.

EMPIRE: Des gens comme les autres (3), 18h30, 20h30. 14 ans. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.25 âge d'or.

LIDO: Comment se débarrasser de son patron (-), 21h20. Coquet explosif (-), 12h30, 16h05, 19h35. Au boulot Jerry (5), 14h20, 17h50, 21h20. Tous: \$4; \$3.25 14-17 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or.

PLACE QUEBEC: Salle 1: The stunt man (3), v.o. sous-titré en français, 18h15, 20h35, 14 ans. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: Thief (4), 18h45, 21h. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or.

SAINT-ROMUALD: Un harém très spécial (-), 19h30. Carroussel d'amour (5), 20h40. 18 ans. \$3.75.

CINE-PARCS: Ouverture 18h; projection à la pénombre. Adm.: \$4 et gratuit pour les moins de 13 ans.

BEAUFORT: Rocky II, La Revanche (5). Le champion (4). Tous: **BEAUFORT** 2: Artistes et modèles (-). Un vrai cinglé du cinéma (-). Les Robinson dans les Rocheuses (-). Tous: **BEAUFORT** 3: Xanadu (5). Flash Gordon (4). Tous.

COLLINE: Eric (4). Les loups de haute mer (4). La prof joue et gagne (6). Tous: **COLLINE** 2: La grande casse no 2 (6). La balade démente (-). Rock'n roll (6). Tous.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

cinéma

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carrère, 20h. Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de Québec. Adm.: \$10 à \$18.50. Se termine le 3 juin.

SAINT-FOY: Salle 1: Le massacre des morts vivants (5), 14h55, 18h15, 21h40. Les bidasses au pensionnat (6), 13h15, 16h35, 19h55. \$4; \$3.25 14-18 ans; \$1.50 moins de 14 ans; \$1.25 âge d'or. Salle 2: L'inquiète pas, ça se soigne.

LA CAGE AUX FOLLES de Jean Poiret, mise en scène de Guy Hoffman avec Réal Giguère et Georges Carr

L'ANEQ veut une coalition contre le budget

par Roch DESGAGNE

L'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ) entend contester le processus des compressions déclenché par le récent budget Parizeau, et pour donner plus d'envergure et de cohésion à cette action, l'ANEQ envisage une coalition nationale des organismes les plus touchés dans les domaines de l'éducation, de la santé et des affaires sociales.

C'est le sens d'une recommandation émise par les délégués au 14e congrès de l'ANEQ qui avait lieu samedi et hier au pavillon De Koninck de l'université Laval à Québec.

Le conseil central de l'ANEQ a proposé aux représentants des étudiants une action visant à regrouper tous les organismes qui se sont prononcés contre les restrictions budgétaires, ou qui auront à le faire. L'ANEQ veut susciter



Marc Vézina, de l'UQAM, secrétaire à l'information de l'ANEQ.

une intervention coordonnée de tous ces mouvements.

A cet effet, un colloque réunissant l'ensemble des associations étudiantes du Québec sera organisé, conjointement

par l'ANEQ et le RAEU (Regroupement des associations étudiantes universitaires), afin de développer une stratégie commune du monde étudiant pour contrer les coupures budgétaires décrétées par le gouvernement du Québec.

Les récentes coupures budgétaires dans l'éducation sont devenues une préoccupation prioritaire pour les dirigeants et les membres de l'ANEQ, indiquait Marc Vézina, membre de l'exécutif de l'association chargée des relations extérieures.

"Ces coupures menacent d'affecter gran-

dement des services indispensables aux étudiants, particulièrement dans les domaines de l'orientation et de l'aide pédagogique, où les postes actuels sont déjà insuffisants", note le porte-parole de l'ANEQ.

Les étudiants doivent défendre leurs conditions et leurs droits à l'éducation, que les coupures menacent dangereusement, estiment les dirigeants de l'ANEQ.

Ces compressions budgétaires se traduiraient par le continuement des étudiants, soutient Marc Vézina, qui cite l'exemple de l'UQAM, où il

n'y aura aucune nouvelle admission en janvier 1982, à cause des coupures, et où l'on appliquera le contingentement par la suite.

Comme plan d'action face aux coupures budgétaires, les délégués au congrès de l'ANEQ ont décidé de faire une enquête approfondie sur les modalités d'application de ces restrictions, et sur leurs implications dans le milieu étudiant.

Les droits des étudiants

Les dirigeants de l'ANEQ sont convaincus que les étudiants devront continuer de se battre pour la re-

connaissance de leurs droits, "parce que la répression à leur endroit et l'obstruction systématique à leur syndicalisation vont continuer de se manifester, malgré l'intention du gouvernement de créer une charte des droits étudiants", souligne le secrétaire à l'information de l'ANEQ.

L'ANEQ considère que dans le contexte actuel, les étudiants ne peuvent pas compter sur une charte pour défendre leurs droits. Le gouvernement refuse présentement d'intervenir pour que les administrations des institutions d'enseignement

connaissent le droit à la syndicalisation, et les associations étudiantes demeurent sans ressources, parce que ces administrations refusent de percevoir des cotisations syndicales, explique Marc Vézina.

Contre la réglementation

Les membres de l'ANEQ sont plutôt partisans d'une prise en main par les étudiants de la structure et du fonctionnement des études collégiales, qu'ils entendent poursuivre leur contestation envers le projet de règlement des études collégiales, qu'ils voient comme une hiérarchisation des collèges.

Un plan d'action pour la rentrée scolaire d'automne 1981 devait être élaboré lors du congrès.

Condition féminine

L'ANEQ projette d'organiser une rencontre nationale des associations étudiantes, réunion qui porterait sur divers thèmes concernant la condition féminine.

Les étudiants et étudiantes du Québec seront appelés à s'impliquer davantage en faveur de la cause salvadorienne. Les relations déjà établies avec l'Association étudiante universitaire du Salvador, dont des di-

rigents sont détenus dans les prisons de la junte militaire, seront intensifiées également.

L'équipe de l'exécutif réélue se compose de trois étudiants de l'UQAM: André Querry, secrétaire général, Sylvie Saint-Germain, chargée du programme, et Marc Vézina, secrétaire à l'information, et d'un délégué du collège d'Alma au Lac-Saint-Jean, Pierre Imbeault. Le conseil central de l'ANEQ compte 15 représentants régionaux.

La présidence et l'animation du congrès avaient été confiées à André Paquet, de l'université Laval.

carrières et professions

COMPOSEZ 647-3266
OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LITEE C.P. 1547 QUEBEC, QUE G1K 7J8

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les employeurs s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

DEMANDE(E)

— Pour compagnie internationale d'appareils électriques
— Expérience de bureau/ventes

Téléphoner à
627-5042
de 9h00 à 16h00

ACHETEZ
CET ESPACE
POUR RECRUTER
VOTRE
PERSONNEL
CARRIERES et
PROFESSIONS

SECRÉTAIRES DEMANDÉ(E)S

- 1) — Sachant opérer appareil MICOM 2001;
— expérience juridique requise.
- 2) — avec expérience en secrétariat juridique,
minimum 2 ans;
— pour étude légale située à Ste-Foy.
Salaire et bénéfices intéressants.

651-9900



FIDUCIE
PRÊT ET REVENU

OUVRIRA BIENTOT UNE NOUVELLE SUCCURSALE AUX GALERIES DE LA CAPITALE

Profitez de notre croissance pour devenir agent immobilier. Soyez l'un(e) des 22 professionnel(le)s qui se joindront à nous. Préparez-vous à cette nouvelle carrière en gardant votre emploi et en suivant nos cours préparatoires aux examens.

Ensuite, votre travail personnel sera secondé par une mise en marche soutenue, des bons sur commissions et des bénéfices marginaux des plus complets. Meux connaître pour mieux servir et mieux réussir.

Pour renseignements et entrevue

Nicole Gagnon: 871-5001



LE CENTRE D'ACCUEIL
"LES AMETS"

centre d'accueil pour
mésadaptés socio-affectifs
(Région 01)

requiert les services

D'UN CHEF D'UNITÉ DE READAPTATION

FONCTION:

Sous l'autorité du directeur général, le responsable d'unité planifie, organise, dirige et contrôle les opérations de son unité en accord avec la philosophie de réadaptation, l'approche thérapeutique et les politiques et procédures en vigueur dans l'établissement.

LIMITE D'AUTORITÉ:

- Gestion complète du personnel sous sa juridiction.
- Organisation et gestion de la réadaptation de son unité.
- Répond du bien-être et de l'évolution des bénéficiaires placés dans son unité.
- Gestion du budget de son unité.

EXIGENCES:

Formation universitaire en sciences humaines ou sciences de l'éducation, ou formation de niveau collégial en techniques d'éducation spécialisée.

LIEU DE TRAVAIL: Unité sécuritaire à Gaspé.

TRAITEMENT:

Selon la politique de rémunération des cadres du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 juin 1981 à 16:00 heures à l'adresse suivante:

Monsieur Henri Francoeur
Directeur général
Le Centre d'Accueil "Les Amets"
418, Montée Wakeham
GASPE, P.Q.
G0C 1R0
Téléphone: 418-368-5296

Rabais de \$4 le mètre carré - "Racine", moquette à velours soyeux 100% nylon Antron III

23⁹⁹ mètre carré
Rég. \$28.99 mètre carré

12' x 12' = \$320.74

"Racine" de Sears, moquette à reliefs d'une élégance étudiée. La fibre de nylon Antron III, mise au point pour les moquettes de qualité, est particulièrement résistante. Elle conservera longtemps son bel aspect soyeux. Traitée Scotchgard pour mieux résister à la saleté et réduire l'électricité statique. En vieux rose, beige sable, bleu acier, abricot, canneberge, sable fauve, crème, hûtre, champignon doré, rouille. 37R 012 680 C. Sears peut vous fournir tout ce dont vous avez besoin pour l'installation à des prix vraiment bas.

Du Pont Antron III Nylon

1 mètre carré couvre 1.196 ver. car.

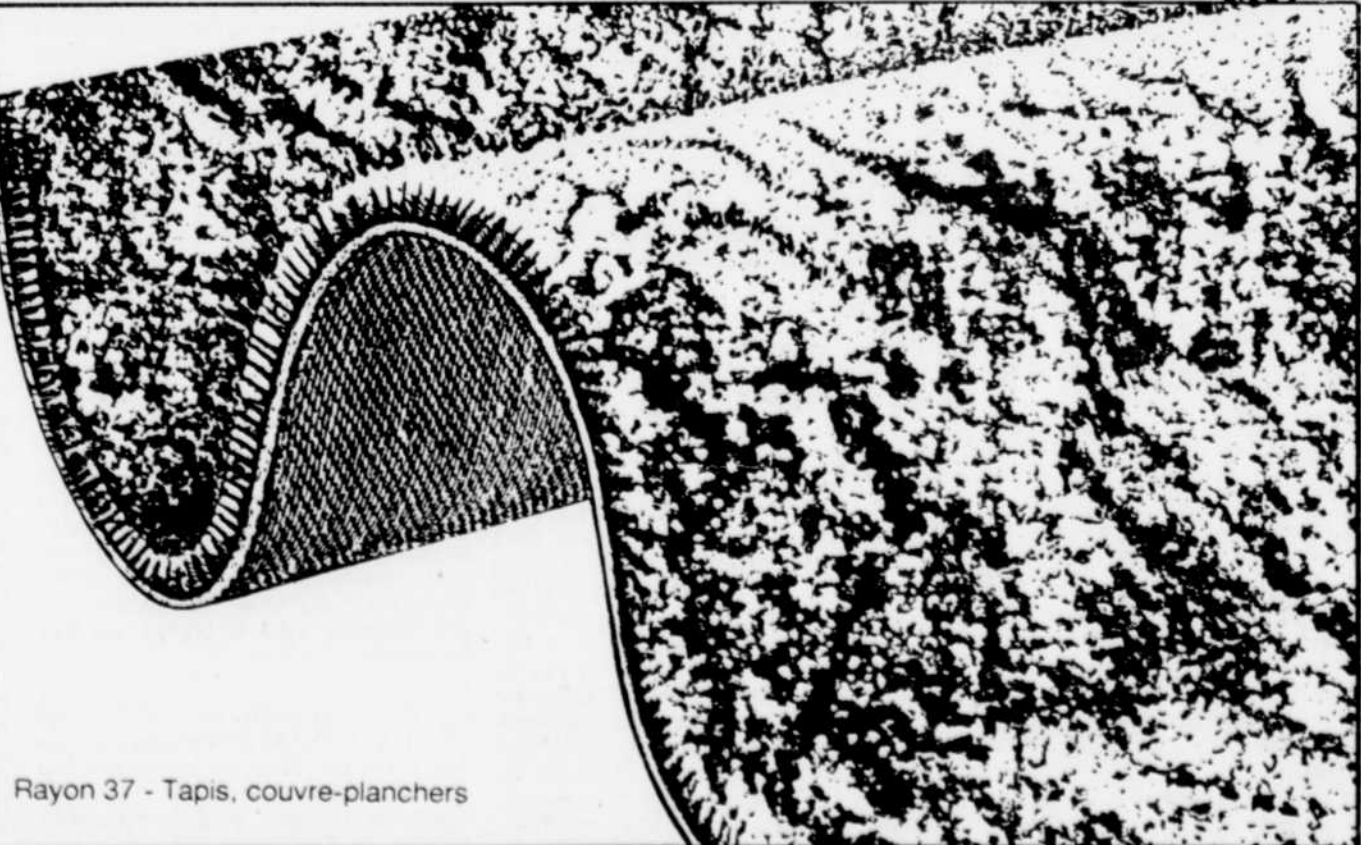
Rabais de \$3 le mètre carré

Tapis Du Pont nylon, couleurs multicolores, installation très facile

16⁹⁹ mètre carré
Rég. \$19.99 mètre carré

12' x 12' = \$227.15

"Oakland". Profitez des rabais dès aujourd'hui. Touche personnelle à votre décoration. Se pose partout dans la maison, même dans les escaliers. Envers de jute pour plus de durabilité. Aspect laine. Disponible en 8 teintes populaires. Environ 3.66 m. 37R 012 620 C.



Rayon 37 - Tapis, couvre-planchers

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi; de 9:30 à 21:00 le jeudi et le vendredi; de 9:00 à 17:00 le samedi. Venez sur place: ● Place Fleur de Lys ● Place Laurier ● Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus
Simpsons-Sears Limitée